

MEDIACO MAROC

(MEDITERRANEAN & AFRICAN CONSTRUCTION COMPANY)

NOTE D'INFORMATION

Introduction en Bourse par émission de 35 000 nouvelles actions

Offre à Prix Ferme

Prix de l'action : 495 Dh
Montant global de l'opération : 17 325 000 Dh
Période de souscription : du 29 au 31 mai 2006

Conseiller et Coordinateur Global

F I N E R G Y

Organismes chargés du placement

F I N E R G Y
Société de Bourse



***VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE
DES VALEURS MOBILIERES***

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°03/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 15 mai 2006 sous la référence n° VI/EM/011/2006

ABREVIATIONS

AO	Avis d'Opéré
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Capacité d'Autofinancement
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
Dh	Dirham
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ESTA	European Special Transport Association
FR	Fonds de Roulement
IS	Impôts sur les Sociétés
KDh	Millier de Dirhams
MEDIACO	Mediterranean & African Construction Company
MDh	Million de Dirhams
MLT	Moyen et Long Terme
ND	Non Disponible
NS	Non Significatif
PER	Price Earning Ratio (Cours sur Bénéfice Par Action)
P/B	Price to Book (Total Capitaux Propres par action)
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
I – ATTESTATIONS & COORDONNEES	6
II – PRESENTATION DE L'OPERATION	11
1. Cadre de l'opération	11
2. Objectifs de l'opération	11
3. Intention des actionnaires	12
4. Structure de l'offre	12
5. Renseignements relatifs aux titres à émettre	13
6. Eléments d'appréciation du prix de souscription	14
7. Cotation en Bourse	18
8. Syndicat de placement et intermédiaires financiers	20
9. Modalités de souscription	20
10. Modalités de traitement des ordres	23
11. Modalités de règlement et de livraison des titres	24
12. Fiscalité	24
13. Charges relatives à l'opération	26
III – PRESENTATION GENERALE DE MEDIACO MAROC	27
1. Renseignements à caractère général	27
2. Renseignements sur le capital de MEDIACO MAROC	29
3. Marché des titres de l'émetteur	34
4. Assemblées des actionnaires	34
5. Organes d'administration	34
6. Organes de direction	35
7. Gouvernement d'entreprise	36
IV – ACTIVITE DE MEDIACO MAROC	37
1. Historique de MEDIACO MAROC	37
2. Appartenance de MEDIACO MAROC au groupe MEDIACO	38
3. Filiales de MEDIACO MAROC	40
4. Activité de MEDIACO MAROC	41
5. Organisation de MEDIACO MAROC	51
6. Stratégie de développement	55
V – SITUATION FINANCIERE	56
1. Présentation et analyse des soldes intermédiaires de gestion	56
2. Analyse de la structure et des équilibres du bilan	63
3. Analyse du tableau de financement	70
VI – PERSPECTIVES SUR LA PERIODE 2006-2008	71
1. Perspectives du secteur	71
2. Orientations stratégiques de MEDIACO MAROC	71
3. Détail du programme d'investissement de MEDIACO MAROC	72
4. Les principales hypothèses du business plan prévisionnel	73
5. Le compte de produits et de charges prévisionnel pour la période 2006-2008	77
6. Le tableau de financement prévisionnel pour la période 2006-2008	78
VII – FACTEURS DE RISQUES	79
1. Risques afférents au secteur	79
2. Risques afférents à la société	79
VIII – FAITS EXCEPTIONNELS	81
IX – LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES	81
X - ANNEXES	82

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni l'émetteur n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par FINERGY, Société de Bourse, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n°03/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les analyses et les statistiques fournies par le management de MEDIACO MAROC et recueillies lors des diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession, afin de nous assurer de la sincérité des informations contenues dans la présente note ;
- Les procès verbaux des Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires et Mixtes pour les exercices clos aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005 ainsi que pour l'exercice en cours ;
- Les procès verbaux des Conseils d'Administration et rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005 ainsi que pour l'exercice en cours ;
- Les liasses fiscales de MEDIACO MAROC pour les exercices clos aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005 .

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de MEDIACO MAROC (3 Rue Abou Zaïd Baâkili-20300-Casablanca - Tel : +212 37 80 87 21) et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions où elle sera disponible à tout moment:
 - ❖ FINERGY, Espace Porte d'Anfa, 29 rue Bab El Mansour, 3^{ème} étage, 20050- Casablanca
(Tel : +212 22 36 87 76)
 - ❖ BMCI Bourse, Bd Bir Anzarane, Quartier Maarif. Immeuble Romandie-Casablanca
(Tel : +212 22 39 32 10)
- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

I – ATTESTATIONS & COORDONNEES

Le Conseil d'Administration

Représenté par M. Nicolas MAYET
Administrateur Directeur Général

Je soussigné Nicolas Mayet, Administrateur Directeur Général, atteste que, à ma connaissance, les données de la présente note d'information dont j'assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société Mediterranean & African Construction Company ainsi que sur les droits attachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Commissaire aux Comptes

Fiduciaire de France et du Maroc

Représenté par M. R. ZAOUI

Adresse : 7, Rue Ahmed Touki (Ex Rue LABAS) 20 000-Casablanca

Téléphone : (212 22 27 85 32/ 22 26 93 38)

Fax : (212 22 20 41 11)

Email : ffm.audit@menara.ma

Premier exercice soumis au contrôle : Exercice clos au 31 décembre 2003 (AGO du 3 juin 2003)

Expiration du mandat actuel à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2005

Attestation du commissaire aux comptes relative aux informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2003

Conformément à la mission que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Juin 2003. Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2003. Ces états qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.037.743.10 Dirhams dont un bénéfice de 1.845.772.65 Dirhams sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages des documents justifiant les montants et informations contenues dans les états financiers. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes.

Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse ⁽¹⁾

- L'examen des comptes clients au 31 Décembre 2003 révèle l'existence de créances anciennes non provisionnées en fin d'exercice et qui pourraient s'avérer douteuses, alors que la provision pour créances douteuses est inchangée depuis 2001.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe précédent, les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous les aspects significatives, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2003, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Les comptes annuels, ci-joints, arrêtés au 31 Décembre 2003, se caractérisent par les données suivantes :

- Total Bilan.....71.100.633.37 DHS
- Résultat courant.....(-) 76.315.83 DHS
- Résultat net.....1.845.772.65 DHS

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2004

Conformément à la mission que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Juin 2003, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2004. Ces états qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.038.278.54 Dirhams dont un bénéfice de 750.535.44 Dirhams sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états sur la base de notre audit.

⁽¹⁾ Le montant des provisions anciennes non provisionnées avait alors été estimé par le commissaire aux comptes à 4,7 MDh. Ce montant était composé essentiellement de 3 clients avec qui MEDIACO MAROC était en négociation pour la récupération de ses créances. En 2004, l'entreprise ayant provisionné l'ensemble de ces créances, la réserve a été levée par le commissaire aux comptes. A noter qu'une de ces créances provisionnée en 2004 pour un montant de 1,07 MDh a été récupérée au cours de l'exercice 2005.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenues dans les états financiers. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générales des comptes.

Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

- L'analyse des mouvements de caisse à fin Décembre 2004 fait ressortir un solde très important (plus d'un million de dirhams) composé essentiellement de bons de sorties en instance et sans pièces justificatives.⁽²⁾

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe précédent, les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « MAROC METAUX » au 31 Décembre 2004, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Les comptes annuels, ci-joints, arrêtés au 31 Décembre 2004, se caractérisent par les données suivantes :

- Total Bilan.....96.450.580.53 DHS
- Résultat courant.....218.153.36 DHS
- Résultat net.....750.535.44 DHS

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2005

Conformément à la mission que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Juin 2003, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « MAROC METAUX » au 31 décembre 2005. Ces états qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 15.056.359,36 Dirhams dont un bénéfice de 4.018.080,82 Dirhams sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base

⁽²⁾ MEDIACO MAROC procédant régulièrement à des avances pour les déplacements, le logement et les diverses autres dépenses de son personnel, celles-ci ne sont justifiées qu'à posteriori sur la base de factures ou de bons. Ces dépenses ayant été justifiées au cours de l'exercice suivant, le commissaire aux comptes a levé sa réserve en 2005. Par ailleurs, une procédure adéquate visant à justifier rapidement ce type de dépenses a été mise en place par le département administratif et financier de MEDIACO MAROC, au cours de l'exercice 2005.

de sondages, des documents justifiant les montants, les informations contenus dans les états financiers.

Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse ⁽³⁾

- L'examen des comptes clients au 31 décembre 2005 révèle l'existence de créances anciennes antérieures à l'exercice 2004 pour un montant hors taxe sur la valeur ajoutée de 5.382.628,41 dirhams, non provisionnées en fin d'exercice.
Une provision pour risque « clients divers » de 600 000 dirhams, qui pourrait s'avérer insuffisante, a néanmoins été constituée à ce titre dans les comptes de l'exercice 2005.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe précédent, les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société MAROC METAUX au 31 décembre 2005, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Les comptes annuels, ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2005, se caractérisent par les données suivantes :

- Total bilan.....= 130.714.085,68 DHS
- Résultat courant.....= 4.026.369,80 DHS
- Résultat net.....= 4.018.080,82 DHS

Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états financiers de la société.

Le conseil juridique

ACCONCIL

M. Tarik BOUZIANE

5, Bd Abdellatif Benkaddour

Casablanca

Téléphone : +212 22 94 71 01

Fax : +212 22 94 71 02

E-mail : tarik-bouziane@acconcil.com

Je soussigné. M. Tarik BOUZIANE, en ma qualité de Conseil Juridique, atteste par la présente que l'opération objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de la société Mediterranean & African Construction Company par abréviation « MEDIACO MAROC », et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

⁽³⁾ Ces créances n'ont pas été considérées comme douteuses par le management de MEDIACO MAROC. C'est pour cette raison qu'ils n'ont pas été déclassés en créances douteuses. Plus de 55% de ce montant représente une créance envers un client solvable et est en cours de recouvrement par le management de MEDIACO MAROC.

Le Conseiller et Coordinateur Global
FINERGY. Société de Bourse
M. Nour-Eddine Chammat
Espace Porte d'Anfa. 29 rue Bab El Mansour. 3^{ème} étage
20050 - Casablanca
Téléphone : +212 22 36 87 76
Fax : +212 22 36 87 84
E-mail : finance@FINERGY.ma

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient. Ces diligences reposent sur l'analyse des informations et des données fournies par le management de MEDIACO MAROC d'une part et sur les rapports du commissaire aux comptes d'autre part.

Le responsable de l'information et de la communication financière

Mme Maria BENNANI
Directeur Administratif et Financier- MEDIACO MAROC
3. Rue Abou Zaid Baâkili-20300-Casablanca
Téléphone : (212 22) 35 48 36
Fax : (212 22) 35 48 40
e-mail : m.bennani@mediaco.ma

II – PRESENTATION DE L'OPERATION

1. Cadre de l'opération

Le conseil d'administration tenu en date du 5 avril 2006, a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de la société MEDIACO MAROC d'augmenter le capital de la société par émission d'un maximum de 38 000 nouvelles actions sur la bourse de Casablanca.

L'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 avril 2006 a ratifié la décision prise par le conseil d'administration.

Cette même assemblée a donné tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet :

- De compléter les modalités d'introduction en bourse par voie d'augmentation du capital de la société et notamment de déterminer le prix d'émission des actions nouvelles ;
- De constater l'augmentation de capital et de modifier les statuts en conséquence ;
- Et généralement de prendre toutes mesures utiles et d'accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'augmentation de capital et à l'inscription des actions émises à la cote de la bourse de Casablanca.

Le conseil d'administration du 5 avril 2006 a donné un pouvoir spécial à M. Nicolas MAYET, Directeur Général de la société afin de conduire et de mener à bien les opérations d'introduction en bourse de la société. Ce pouvoir spécial a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2006.

Un conseil d'administration se tiendra en date du 06 juin 2006 afin d'entériner l'augmentation définitive du capital de la société MEDIACO MAROC suite à la présente opération d'introduction en bourse.

2. Objectifs de l'opération

L'introduction en bourse de MEDIACO MAROC s'inscrit dans la stratégie financière de l'entreprise visant à diversifier et à accroître ses ressources propres. En effet, MEDIACO MAROC, grâce au développement considérable du secteur du BTP au Maroc, se retrouve en phase d'acquisition et de constitution d'un parc de matériels d'engins de levage et de camions de transport considérable. Il s'avère aujourd'hui indispensable de renforcer les fonds propres de l'entreprise afin de renforcer la capacité d'endettement de l'entreprise.

Le parc de matériels de l'entreprise étant financé quasi exclusivement en leasing, le produit de la présente augmentation de capital sera affecté au financement du besoin en fonds de roulement.

Les principaux objectifs visés par cette opération d'introduction en bourse sont donc les suivants :

- Renforcer les fonds propres et améliorer ainsi la capacité d'endettement de la société;
- Financer en partie l'augmentation du besoin en fonds de roulement de la société, généré par la croissance de l'activité;
- Accroître la notoriété de l'entreprise tant auprès de la communauté financière que des grands noms du secteur du bâtiment et des travaux publics ;
- Pérenniser l'avenir de l'entreprise en institutionnalisant son tour de table et en permettant une plus grande liquidité de ses actions.

3. Intention des actionnaires

A la connaissance de la société, la société Afrique Levage, actionnaire à plus de 99% de MEDIACO MAROC, n'envisage pas de souscrire à la présente augmentation de capital par introduction en bourse.

A la connaissance de la société, certains administrateurs et dirigeants de la société envisagent de participer à la présente opération.

4. Structure de l'offre

4.1 Montant global de l'opération

Le montant global de l'opération est de 17 325 000 Dh soit 35 000 actions au prix de 495 Dh.

4.2 Place de cotation

Les actions de MEDIACO MAROC seront cotées sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse de Casablanca.

4.3 Descriptif de l'offre

La présente opération est structurée en une seule offre. Cette offre est destinée aux personnes physiques marocaines ou étrangères, résidentes ou non résidentes et aux personnes morales de droit marocain ou étranger, exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 2 000 actions.

Le nombre de titres alloués à cette offre est de 35 000 actions (soit 100% du nombre total d'actions offertes et 20% du capital après augmentation de capital issue de la présente opération). Les investisseurs doivent disposer d'un compte ouvert auprès de la société de bourse FINERGY ou de la BMCI.

5. Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Actions MEDIACO MAROC
Nombre d'actions offertes	Le nombre d'actions offertes dans le cadre de cette opération est de 35 000 actions.
Forme des titres	Les actions objets de la présente opération seront toutes au porteur. Les actions MEDIACO MAROC seront entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
Prix de souscription	Le prix de souscription est fixé à 495 Dh par action.
Valeur nominale	100 Dh
Libération des titres	Les actions offertes seront entièrement libérées et libres de tout engagement.
Prime d'émission	Les actions seront offertes avec une prime d'émission de 395 Dh par action
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2006
Ligne de cotation	Première ligne
Droits préférentiels de souscription	Les anciens actionnaires ont abandonné leur droit préférentiel de souscription en faveur des nouveaux actionnaires. A l'issue de cette augmentation de capital, les anciens actionnaires seront ainsi dilués à hauteur de 20% dans le capital de MEDIACO MAROC et ne détiendront plus que 80 % des actions en circulation.
Négociabilité des titres	Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des actions composant le capital de MEDIACO MAROC. Cependant et en vertu de la réglementation en vigueur à la Bourse de Casablanca, l'actionnaire majoritaire de la société s'est engagé formellement à conserver la majorité du capital pendant une période de trois ans à compter du premier jour de cotation des actions MEDIACO MAROC en bourse. Un compte spécial a ainsi été ouvert auprès de la BMCI et dans lequel l'actionnaire majoritaire a bloqué l'équivalent de 50% du capital plus une action soit 87 501 actions après augmentation de capital issue de la présente opération. (cf. section III, 2.7)
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.

Animation des titres

Conformément au règlement de la bourse de Casablanca, un contrat d'animation du titre MEDIACO MAROC en bourse a été signé entre MEDIACO MAROC, Afrique Levage et FINERGY. Ce contrat porte sur une durée de 3 années. Afrique Levage alloue dans le cadre de cette animation un montant en espèce de 1 MDH et 3000 titres MEDIACO MAROC.

6. Eléments d'appréciation du prix de souscription

Le prix de souscription proposé dans le cadre de la présente opération d'augmentation de capital par introduction en bourse, a été fixé d'un commun accord entre les membres du conseil d'administration et le coordinateur global, et a fait l'objet d'un rapport spécial du commissaire aux comptes dans lequel sont approuvés les conditions retenues.

La démarche adoptée pour la valorisation des fonds propres de MEDIACO MAROC repose sur le croisement de 2 méthodes :

- La méthode des ratios comparatifs boursiers locaux ;
- L'actualisation des cash flows futurs (DCF : Discounted Cash Flows)

6.1 La méthode des ratios comparatifs boursiers locaux

L'utilisation de cette méthode repose sur le choix d'un échantillon de sociétés cotées sur la bourse de Casablanca. Les ratios boursiers de ces sociétés ont été calculés sur la base des agrégats financiers arrêtés au 31 décembre 2005 et de la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes échangés sur la période allant du 1 janvier 2006 au 31 mars 2006.

Cet échantillon est composé de sociétés dont les caractéristiques opérationnelles ou de taille sont similaires ou complémentaires à celles de MEDIACO MAROC. Il se compose des sociétés suivantes :

Dénomination
DARI COUSPATE
Auto Hall
AGMA
Berliet
REBAB
Zellidja
Auto Nejma
ACRED
CTM

Les ratios utilisés pour la valorisation des fonds propres de MEDIACO MAROC sont les suivants :

- Le PER (Price earning Ratio)
- Le P/B (Price to Book)

Les résultats obtenus après application de la méthode des multiples boursiers sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Echantillon	Capitalisation boursière (En MDh)	RN 2005 (En MDh)	FP 2005 (En MDh)	Croissance du RN (04.05)	PER	P/B
DARI COUSPATE	120.6	6.7	61.4	29%	17.93	1.96
AGMA	681.9	44.3	60.2	8%	15.39	11.32
REBAB	58.8	6	41.9	NS	9.81	1.4
ZELLIDJA	405.7	9.1	416.6	NS	44.59	0.97
ACRED	222	24.8	158.3	15%	8.95	1.40
BERLIET	312.7	15.1	199.3	78%	20.85	1.57
AUTO HALL	1 614.5	180.8	734.6	28%	8.93	2.20
AUTO NEJMA	872.7	72.3	227.4	30%	12.07	3.84
CTM	324.3	5.2	279.4	-75%	62.59	1.16
Moyenne pondérée	-	-	-	-	18.4	3.6
Paramètres MEDIACO MAROC au 31.12.2005 (MDh)		4	15	Valorisation (MDh)	73.7	53.7
				Valorisation moyenne (MDh)	63.7	

La valorisation moyenne des fonds propres de MEDIACO MAROC, obtenue en appliquant les ratios de valorisation de notre échantillon, est de **63.7 MDh**.

6.2 La méthode des Discounted Cash Flows (DCF)

La méthode des DCF repose sur le business plan prévisionnel de MEDIACO MAROC tel que présenté dans la partie VI ainsi que sur certains paramètres propres à l'entreprise (tel que son profil de risque) et aux marchés financiers (taux sans risque, prime de risque...).

La valorisation des fonds propres de MEDIACO MAROC par la méthode des DCF est basée sur la démarche générale suivante :

- Elaboration d'un business plan prévisionnel et calcul des cash flows libres pour les actionnaires ;
- Calcul d'un taux d'actualisation (coût des fonds propres) ;
- Actualisation au coût des fonds propres des cash flows issus du business plan ;
- Calcul d'une valeur terminale et actualisation au coût des fonds propres ;

▪ Calcul du coût des fonds propres

- Prime de risque sur le marché actions : 6,30%
- Taux sans risque (Bons du Trésor à 10 ans) : 4,70%
- Taux de rendement moyen du marché action : 11%
- Bêta : 1.33

Ces différentes hypothèses aboutissent à un coût des fonds propres de 13,08%.

▪ Valeur terminale

Pour le calcul de la valeur terminale, nous avons considéré un taux de croissance à l'infini du dernier free cash flows de 2,5%.

Les cash flows actualisés reposent sur le résultat courant de l'entreprise et tiennent compte des remboursements des emprunts contractés par MEDIACO MAROC pour le financement de ses investissements. Nous présentons ci-dessous le détail du calcul de la valorisation :

▪ Actualisation des free cash flows annuels

(En Kdh)	2006	2007	2008	2009
Résultat courant net	2 637	5 313	13 074	32 215
" + Dotations d'exploitations	3 909	4 671	5 609	3 477
Cash flow bruts	6 545	9 984	18 683	35 692
Apport en capital et cession d'immobilisations	7 000	0	0	0
" - Investissements autofinancés	1 950	3 050	3 750	3 750
" - Variation du BFR	-5 804	-1 306	5 468	14 741
" - Remboursement principal emprunts	1 429	1 429	1 429	1 429
Free Cash Flow pour l'actionnaire	15 971	6 810	8 036	15 772
Free Cash Flow actualisés	14 123	5 326	5 558	9 646
Somme des Free Cash Flow actualisés	34 654			

▪ Calcul de la valeur terminale

Taux de croissance à l'infini du dernier Free Cash Flow	2,5%
Valeur résiduelle	152 817
Valeur résiduelle actualisée	93 464

▪ Valorisation finale

Valorisation par la méthode des DCF	128 MDh
--	----------------

La méthode de l'actualisation des cash flows aboutit à une valorisation des fonds propres pre money (avant l'augmentation de capital résultant de la présente opération) de 128 MDh.

6.3 Synthèse

Pour obtenir la valeur des fonds propres de MEDIACO MAROC, nous avons calculé la moyenne pondérée des deux méthodes précédentes. Nous avons sur-pondéré la méthode des ratios comparatifs boursiers en raison de l'importance accordée par le marché à cette méthode d'évaluation.

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse de valorisations obtenues.

Méthode utilisée	Valorisation en MDh	Pondération	Valeur pondérée en MDh
Comparables boursiers locaux	63,7	0,66	42,04
DCF	128	0,34	43,52
	Moyenne pondérée		85,56

La valeur globale des fonds propres de MEDIACO MAROC ressort ainsi à 85.56 MDh soit 611 Dh par action. La décote pour minoritaire appliquée aux actions émises dans le cadre de la présente opération s'établit ainsi à 19%.

7. Cotation en Bourse

7.1 Calendrier indicatif de l'opération

Numéro	Étapes	Au plus tard
1	Avis d'approbation de la Bourse	15 mai 2006
2	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	15 mai 2006
3	Publication au Bulletin de la Cote de l'avis relatif à l'opération d'introduction en Bourse de la société MEDIACO MAROC	16 mai 2006
4	Ouverture de la période de souscription	29 mai 2006
5	Clôture de la période de souscription	31 mai 2006
6	Réception des souscriptions par la Bourse de Casablanca contre accusé de réception	02 juin 2006 à 12h00
7	Centralisation, consolidation des souscriptions et traitement des rejets par la Bourse de Casablanca	05 juin 2006
8	Allocation des souscriptions et remise par la Bourse de Casablanca du listing des allocations à l'émetteur	05 juin 2006 à 16h00
9	Constatation de l'augmentation de capital par le conseil d'administration de MEDIACO Maroc	06 juin 2006
10	-Remise du PV du conseil d'administration et de la lettre comptable de Maroclear à la Bourse de Casablanca. -Remise des allocations de titres aux membres du syndicat de placement	07 juin 2006 à 12h00
11	-Annonce des résultats de l'opération au Bulletin de la cote -Première cotation et enregistrement de l'opération	12 juin 2006
12	Règlement et livraison	15 juin 2006
13	Prélèvement par la Bourse de Casablanca des commissions de centralisation et d'admission	16 juin 2006

7.2 Libellé des actions, secteur d'activité et codes

L'admission des actions de MEDIACO MAROC s'effectuera par une procédure de première cotation d'offre à prix ferme.

Libellé : MEDIACO MAROC

Secteur d'activité : Bâtiments et matériaux de construction

Compartiment : 3^{ième} compartiment

Mode de cotation : Multi Fixing

Code : 8800

Ticker : MED

7.3 Entités chargées d'enregistrer l'opération

L'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération se fera par l'entremise de la société de bourse FINERGY.

FINERGY et BMCI Bourse procéderont à l'enregistrement des allocations qu'ils auront respectivement recueillies.

Il convient à ce sujet de rappeler l'article 1.2.8 du Règlement Général de la Bourse de Casablanca qui dispose que « (...) en cas de demande excessive de nature à entraîner une attribution inéquitable des titres, la Société Gestionnaire peut exiger que les sociétés de bourse membres du syndicat de placement lui versent, le jour de clôture des souscriptions, les fonds correspondant à la couverture des ordres de souscription, sur un compte de la Société Gestionnaire ouvert à Bank AL Maghrib. Elle fixe le pourcentage de couverture requis et le délai pendant lequel les fonds doivent rester bloqués. Dans tous les cas, ce délai ne peut dépasser le jour de l'attribution des titres (...) ».

7.4 Procédure de contrôle et d'enregistrement par la Bourse de Casablanca

FINERGY et BMCI Bourse remettront séparément à la Bourse de Casablanca, sous forme de clé USB, et au plus tard le 02 juin 2006 à 12 heures, le fichier des souscripteurs ayant participé à la présente opération. A défaut, les souscriptions seront rejetées.

La Bourse de Casablanca procédera à la consolidation des différents fichiers de souscripteurs et aux rejets des souscriptions ne respectant pas les conditions de souscriptions prédéfinies.

Le 07 juin 2006 à 12 heures, la Bourse de Casablanca communiquera aux membres du syndicat de placement les résultats de l'allocation.

Lors de la séance du 12 juin 2006, il sera prononcé l'introduction de MEDIACO MAROC à la Bourse de Casablanca et son inscription à la cote. Sur la base des résultats de l'allocation, il sera procédé à l'enregistrement en bourse des transactions correspondantes à l'opération et le 15 juin 2006 au règlement/livraison des titres selon les procédures en vigueur à la Bourse de Casablanca.

En particulier, il sera procédé, sur la base des résultats de l'allocation, à la validation des Avis d'Opéré, configurés conformément aux modèles en vigueur à la Bourse de Casablanca, par les sociétés de bourse et les établissements dépositaires, et ce, préalablement au règlement des transactions.

8. Syndicat de placement et intermédiaires financiers

Type d'intermédiaire financier	Nom	Adresse
Conseiller et Coordinateur Global	FINERGY	29, Rue Bab El Mansour, Espace Porte d'Anfa, 3 ^{ème} étage, Casablanca
Membres du syndicat de placement	FINERGY	29, Rue Bab El Mansour, Espace Porte d'Anfa, 3 ^{ème} étage, Casablanca
	BMCI Bourse	Bd. Bir Anzarane, Quartier Maarif Imm.I Romandie - Casablanca - Maroc
Domiciliataire des titres	BMCI	26, Place des Nations Unies - Casablanca

9. Modalités de souscription

9.1 Période de souscription

Les actions proposées au public dans le cadre de la présente opération, pourront être souscrites du 29 mai 2006 au 31 mai 2006, auprès des membres du syndicat de placement susmentionnés.

9.2 Conditions de souscription

9.2.1 Ouverture de comptes

Toute personne désirant souscrire auprès d'un membre du syndicat de placement devra obligatoirement disposer ou ouvrir un compte auprès dudit membre. Les seules exigences du membre à cet égard, sont la remise par le client, des documents suivants :

- Une copie du document d'identification du client (Carte d'identité nationale, carte de séjour, registre de commerce, passeport...) ;
- Le contrat d'ouverture de compte conforme à la réglementation du membre du syndicat de placement ;
- Les ouvertures de comptes pour enfants mineurs ne peuvent être réalisées que par le tuteur légal.

- **Souscription auprès de FINERGY** : Les souscripteurs devront obligatoirement disposer ou ouvrir un compte auprès de FINERGY.

- **Souscription auprès de BMCI BOURSE**: Les souscripteurs devront obligatoirement disposer ou ouvrir un compte auprès de BMCI. Les agences de la BMCI seront chargées de collecter les souscriptions pour le compte de BMCI BOURSE.

Les ouvertures de comptes ne peuvent être réalisées que par le détenteur du compte. Il est strictement interdit d'ouvrir un compte par procuration.

9.2.2 Modalités de souscription

Toutes les souscriptions se feront en numéraire.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodaté par le membre du syndicat de placement.

Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Ils sont de ce fait tenus d'accepter les ordres de toute personne habilitée à participer à l'opération, à condition que ladite personne fournisse les garanties financières nécessaires à la réalisation de la transaction. Chaque membre s'engage ainsi à exiger de son client (autres que les « institutionnels » compte tenu des contraintes réglementaires qui leur sont propres) la couverture de ses souscriptions. Les instruments et produits financiers ci-dessous peuvent être pris en compte, pour cette couverture, à hauteur des proportions suivantes :

- Espèces, parts d'OPCVM, certificats de dépôts, dépôts à terme, obligations d'Etat, bons de caisse : 100% ;
- Actions cotées, bons de société de financement, billets de trésorerie : 80%.

La somme des garanties financières fournies parmi les éléments ci-dessus devra représenter au moins 50% de la souscription. Les 50% restant devront être couverts par un engagement bancaire.

9.2.3 Autorisation des souscriptions pour le compte de tiers

Les souscriptions pour tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- Les souscriptions pour le compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération MEDIACO MAROC). Les membres du syndicat de placement sont tenus, au cas où ils ne disposeraient pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;
- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux valeurs mobilières objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Les membres du syndicat de placement sont tenus, au cas où ils n'en disposeraient pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur lors de l'ouverture de compte, ou lors de la souscription pour le compte du mineur en question le cas échéant. Dans ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du tuteur ou représentant légal.

9.2.4 Interdiction des souscriptions multiples

Les souscriptions multiples sont interdites et par conséquent frappées de nullité dans leur intégralité et leur globalité.

Ainsi, une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois à la présente offre.

Tout le personnel des membres du syndicat de placement doit souscrire au plus tard le 29 mai 2006.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

9.2.5 Commissions

Dans le cadre de la présente opération d'introduction en bourse des actions MEDIACO MAROC, chaque membre du syndicat de placement s'engage explicitement et irrévocablement à facturer aux souscripteurs une commission totale de 0,7% hors taxe répartie de la manière suivante :

- 0,6% hors taxe, au titre de la commission d'intermédiation revenant à la société de bourse ayant enregistré la transaction ;
- 0,1% hors taxe, au titre de la commission de bourse revenant à la bourse de Casablanca ;

A noter que la commission de règlement et livraison est fixée à 0,3% hors taxes.

La TVA appliquée aux présentes commissions s'établit à 10%.

9.2.6 Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer de l'appartenance des souscripteurs à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, ils doivent obtenir copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, au cas où ils ne disposeraient pas déjà de cette copie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie des souscripteurs	Documents à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes au Maroc	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques étrangères résidentes au Maroc	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes physiques étrangères non résidentes	Photocopie du passeport avec numéro de passeport
Personnes morales de droit marocain y compris les institutionnels (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce
Personnes morales de droit étranger y compris les institutionnels	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
OPCVM	Photocopie de la décision d'agrément et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal. pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant

10. Modalités de traitement des ordres

A l'issue de la période de souscription, l'attribution des actions proposées au public se fera de la manière suivante :

- Si le nombre d'actions demandées excède le nombre de titres offerts, les actions seront servies au prorata des demandes de souscription. Dans le cas contraire, les demandes de souscriptions seront entièrement servies. En cas de sur souscription massive il est possible que les ordres inférieurs à un certain montant ne soient pas satisfait ;
- Les rompus seront alloués par pallier d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes.

11. Modalités de règlement et de livraison des titres

11.1 Modalité de centralisation des ordres, de règlement et de livraison des titres

Le dénouement des transactions s'effectuera le 15 juin 2006, selon les procédures en vigueur à la Bourse de Casablanca.

Rappelons par ailleurs que MEDIACO MAROC a désigné BMCI comme seul dépositaire des titres émis dans le cadre de la présente opération (titres côté émetteur) et que l'enregistrement de ces titres se fera par l'entremise de la société de bourse FINERGY.

11.2 Modalité de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés au Bulletin de la Cote de Casablanca le 12 juin 2006 ainsi que dans un journal d'annonces légales au plus tard le 12 juin 2006.

12. Fiscalité

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

- **Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc**
 - **Imposition des profits de cession**

Conformément aux dispositions de l'article 75 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession des actions sont soumis à l'IGR au taux de 10%. Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 70 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 20 000 DH ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société ;

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d’une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l’occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d’autre part, le prix d’acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l’occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d’une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu’à l’expiration de la 4^{ème} année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

▪ **Imposition des dividendes**

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10%.

• **Actionnaires personnes morales résidentes**

▪ **Imposition des profits de cession**

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d’exploitation, d’actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables en totalité.

Par dérogation aux dispositions de l’article 163-I du livre d’assiette et de recouvrement institué par l’article 6 de la loi de finances n° 35-05 pour l’année 2006, les personnes morales soumises à l’Impôt sur les Sociétés (IS) qui, procèdent à des cessions de titres de participation bénéficient, pour une période de deux ans allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2007, d’un abattement appliqué sur le profit net global des cessions, obtenu après imputation des pertes résultant des cessions.

Le taux de l’abattement est de :

- 25% si le délai écoulé entre l’année d’acquisition et l’année de cession est supérieur à 2 ans et inférieur ou égal à 4 ans ;
- 50% si le délai écoulé entre l’année d’acquisition et l’année de cession est supérieur à 4 ans.

▪ **Imposition des dividendes**

➤ **Personnes morales résidentes passibles de l’IS**

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l’IS sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l’IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis audit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d’imposition à l’IS.

➤ **Personnes morales résidentes passibles de l’IGR**

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l’IGR sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

• **Actionnaires personnes physiques non résidentes**

- **Imposition des dividendes**

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

- **Imposition des profits de cession**

Les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

- **Actionnaires personnes morales non résidentes**

- **Imposition des dividendes**

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

- **Imposition des profits de cession**

Les profits de cession d'actions cotées à la bourse des valeurs réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

13. Charges relatives à l'opération

L'Emetteur supportera les frais du coordinateur global de la présente opération, les frais de placement des actions nouvelles et de la communication engagée pour la réussite de l'opération (environ 6% du montant de l'opération).

Les frais légaux ainsi que les commissions revenants à la Bourse de Casablanca, au dépositaire des titres, au dépositaire central ainsi qu'au CDVM sont également à la charge de l'Emetteur et ne sont pas encore déterminés avec précision.

III – PRESENTATION GENERALE DE MEDIACO MAROC

1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Mediterranean & African Construction Company SA par abréviation MEDIACO MAROC
Siège social	3, Rue Abou Zaïd Baâkili- 20300-Casablanca.
Téléphone	+212 22 35 48 36
Fax	+212 22 35 48 40
Site internet	www.mediaco.fr
Adresse électronique	maroc@mediaco.fr
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1948
Durée de vie	99 ans
Numéro du registre du commerce	RC N° 9179 Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	14 000 000 Dh répartis en 140 000 actions de valeur nominale 100 Dh, au 30 avril 2006
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : - Les travaux de levage, de manutention, d'installation, de réfection ou d'entretien de matériels divers dans les usines, ou d'équipements de stockage ; - Le montage d'usines ; - La prestation de services pour la manutention spéciale, la réparation et la maintenance des engins de levage et de manutention ; - La démolition terrestre ou navale, le découpage le classement et l'exportation des métaux non ferreux - L'importation pour son propre compte d'équipements, matériels et composants nécessaires à l'exploitation ; - Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus, et de nature à promouvoir l'activité sociale.

Consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts, peuvent être consultés au siège social de la Société à Casablanca, Rue Abou Zaïd Baâkili, n°3.
Textes législatifs	De par sa forme juridique, la société est régie par le droit marocain, la loi 17-95 relatives aux sociétés anonymes ainsi que par ses statuts. De par son activité, la société n'est soumise à aucun texte législatif particulier. De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : - Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96. 29-00 et 52-01 ; - Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et Amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ; - Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 ; - Dahir portant loi n°35-96 relatif à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs modifié et complété par la loi 43-02 ; - Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; - Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain.

2. Renseignements sur le capital de MEDIACO MAROC

2.1 Renseignements à caractère général

A la veille de son introduction en bourse, le capital social de MEDIACO MAROC est de 14 MDh entièrement libéré et réparti en 140 000 actions de valeur nominale 100 Dh.

Afin de respecter la réglementation en vigueur relative à la cotation des titres de capital sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse des Valeurs de Casablanca, 50% des actions plus une action composant le capital social après l'opération d'introduction en Bourse (soit 87 501 actions) ont été bloquées par l'actionnaire majoritaire sur un compte spécial ouvert auprès de la BMCI (voir point 2.7).

2.2 Historique du capital

La société Maroc Métaux, actuellement dénommée MEDIACO MAROC est créée en 1948 par la famille Bony. Elle opère alors essentiellement dans la location de matériel de levage et réalise différents travaux de manutention.

En 2000, la société est reprise par le groupe MEDIACO qui souhaite ainsi internationaliser ses activités.

Depuis la reprise de la société par le groupe MEDIACO en mai 2000, le capital social de la société a évolué de la manière suivante :

Montant en Dhs

Date	Capital avant l'opération	Nature de l'opération	Nombre de titres	Prix par action	Montant de l'opération	Capital après l'opération
17 juillet 2003	11 000 000	Réduction de la valeur nominale des actions de 1000 Dhs à 100 Dhs	-	-	9 900 000	1 100 000
28 mai 2004	1 100 000	Augmentation de capital par incorporation de réserves	16 500	100	1 650 000	2 750 000
3 août 2004	2 750 000	Augmentation de capital par compensation de créance	2 500	100	250 000	3 000 000
22 décembre 2005	3 000 000	Augmentation de capital par compensation de créances	70 000	100	7 000 000	10 000 000
4 avril 2006	10 000 000	Augmentation de capital par incorporation de reports à nouveau	25 000	100	2 500 000	12 500 000
4 avril 2006	12 500 000	Augmentation de capital par compensation de créances	15 000	100	1 500 000	14 000 000

- Lors du rachat de la société Maroc Métaux en 2000, le capital social de la société s'élevait à 11 MDh.
- En juillet 2003, les actionnaires procèdent à une diminution de capital par réduction de la valeur nominale des actions de 1000 Dh à 100 Dh, afin de résorber les pertes figurants au passif du bilan. Le capital social de la société s'établit alors à 1,1 MDh.
- En mai 2004, Maroc Métaux procède à une augmentation de capital de 1,65 MDh par incorporation de réserves pour le porter à 2,75 MDh.
- En août 2004, l'entreprise procède à nouveau à une augmentation de capital de 0,25 MDh par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible envers la société MEDIACO SAS représentant des apports en compte courant d'un montant total de 2,47 MDh. Le capital est ainsi porté à 3 MDh.

- En décembre 2005, le capital de la société est augmenté de 7 MDh par intégration de comptes courants d'associés. En effet, la société Afrique Levage, qui est devenue entre temps l'actionnaire majoritaire de MEDIACO MAROC avec plus de 99% du capital (cf le paragraphe sur l'évolution de la structure de l'actionnariat) disposait à cette date d'un montant total de créances liquides et exigibles de 8,8 MDh. Le capital social de MEDIACO MAROC s'établit alors à 10 MDh.
- En avril 2006, la société augmente son capital social de 4 MDh par incorporation de reports à nouveau pour un montant de 2,5 MDh (suite aux résultats positifs de l'exercice 2005) et compensation de créances certaines et exigibles pour un montant de 1,5 MDh représentant une partie du reliquat de la créance envers la société Afrique Levage présentée dans le point ci-dessus. Le capital social de MEDIACO MAROC s'établit alors à 14 MDh à la veille de la présente opération d'introduction en bourse.

Nous retraçons dans le tableau ci-dessous, l'évolution de l'actionnariat de MEDIACO MAROC depuis le rachat de la société Maroc Métaux par le groupe MEDIACO en mai 2000 et jusqu'à la veille de l'introduction en bourse de MEDIACO MAROC :

Identité des actionnaires	2000	2004			
	Nombre d'actions détenues	Actions émises par AC ⁽¹⁾	Actions cédées ou léguées	Actions acquises	Nombre d'actions détenues à fin 2004
Mediaco SAS	5 233	10 354	15 589	-	0
Mediaco Levage	5 760	8 640	14 398	-	0
GETI International	-	-	-	29 987	29 987
Afrique Levage	-	-	-	-	-
Autres actionnaires	7	6	-	-	13
Nombre total d'actions	11 000	19 000	29 987	29 987	30 000

(1) Augmentation de capital

- Lors du rachat des parts détenues par la famille Bony dans Maroc Métaux **en mai 2000**, les actions acquises ont été logées au sein de deux structures de droit français appartenant au groupe MEDIACO, à savoir Mediaco Technique (5 760 actions) et Mediaco Vrac Développement (5 233 actions). La même année Mediaco Vrac Développement cède ses actions à la société Mediaco SA qui deviendra en 2002 Mediaco SAS. Mediaco Technique change également de dénomination en 2002 pour devenir Mediaco Levage.
- **L'année 2004** est marquée par deux augmentations de capital, la première au mois de mai pour un montant de 1,65 MDh et la seconde au mois d'août pour un montant de 0,25 MDh soit la création de 19 000 actions nouvelles. C'est durant la même année 2004, que le groupe Mediaco relogé la totalité du capital détenu par Mediaco SAS et Mediaco Levage dans MEDIACO MAROC (29 987 actions) au sein d'une autre structure du groupe, la société GETI International domiciliée à Marseille. A fin 2004, le capital social de MEDIACO MAROC s'élève à 30 000 action de valeur nominale 100 Dh.

Identité des actionnaires	2004	2005				2006	
	Nombre d'actions détenues à fin 2004	Actions cédées ou léguées	Actions acquises	Actions émises par AC ⁽¹⁾	Nombre d'actions détenues à fin 2005	Actions émises par AC	Nombre d'actions détenues à fin 2006
GETI International	29 987	29 987	-	-	0	-	-
Afrique Levage	-	-	29 987	70 000	99 987	40 000	139 987
Autres actionnaires	13	-	-	-	13	-	13
Nombre total d'actions	30 000	29 987	29 987	70 000	100 000	40 000	140 000

(1) Augmentation de capital

- **Le 24 novembre 2005**, l'ensemble des titres détenus par GETI International dans le capital de MEDIACO MAROC soit 29 987 actions, est cédé à Afrique Levage, société de droit marocain créée au courant de la même année et ayant pour vocation la détention de l'ensemble des participations du groupe MEDIACO au Maroc. Fin 2005, la société ayant procédé à une augmentation de capital par compensation de créances d'Afrique Levage, cette dernière hérite de 70 000 nouvelles actions et porte ainsi le nombre total d'actions qu'elle détient dans MEDIACO MAROC à 99 987 actions.
- **En avril 2006**, le nombre d'actions détenues par la société Afrique Levage passe à 139 987 actions suite à une augmentation de capital par incorporation de reports à nouveau d'un montant de 2,5 MDh et par compensation avec une créance pour un montant de 1,5 MDh.

2.3 Structure de l'actionnariat

Le capital social de MEDIACO MAROC s'élève à 14 MDh réparti en 140 000 actions de valeur nominale 100 Dh.

Identité des actionnaires	Avant l'introduction en bourse				Après introduction en bourse			
	Nombre d'actions détenues	%	Nombre de droits de vote détenus	%	Nombre d'actions détenues	%	Nombre de droits de vote détenus	%
Afrique Levage	139 987	99,99%	139 987	99,99%	139 987	79,99%	139 987	79,99%
Autres actionnaires	13	0,01%	13	0,01%	13	0,01%	13	0,01%
Flottant en Bourse	-	-	-	-	35 000	20%	35 000	20%
Total	140 000	100%	140 000	100%	175 000	100%	175 000	100%

A la veille de la présente opération, le capital social de MEDIACO MAROC est détenu à 99,99% par la société Afrique Levage. Après la présente augmentation de capital, cette dernière ne détiendra plus que 79,99% de MEDIACO MAROC.

AFRIQUE LEVAGE, créée en août 2005, est basée à Tanger et a pour vocation la détention des participations détenues par le groupe MEDIACO au Maroc. Elle est détenue par la société MEDIACO INTERNATIONAL, entité de droit français, qui a pour vocation la détention des participations du groupe à l'international (cf organigramme du groupe partie IV point 2.3).

La société AFRIQUE LEVAGE est détenue à 85% par MEDIACO INTERNATIONAL et à 15% par M. Nicolas Mayet.

Tous les administrateurs de la société détiennent une action de la société. Monsieur Nicolas Mayet est à la fois administrateur et salarié de l'entreprise. Il occupe la fonction de Directeur Général de MEDIACO MAROC.

La société ne détient aucune de ses propres actions et aucune action de MEDIACO MAROC n'est détenue directement ou indirectement par une entreprise qu'elle contrôle majoritairement.

2.4 Renseignements relatifs au principal actionnaire

La société Afrique levage est créée le 12 août 2005 sous la forme d'une SARL au capital de 100 000 Dhs. A la date du 31 mars 2006, l'actionnariat de la société Afrique Levage se répartit de la manière suivante :

Identité des actionnaires	Nombre de parts détenues	% du capital	% des droits de vote
MEDIACO INTERNATIONAL	850	85%	85%
M. Nicolas MAYET	150	15%	15%
Total	1 000	100%	100%

La société est gérée par M. Nicolas MAYET. Il a été nommé en tant que gérant en date du 12 août 2005 pour une durée illimitée.

Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet social :

- La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés à créer ou déjà existante par voie de souscription au capital ou par acquisition de titres, en qualité d'actionnaires ou d'associés ;
- La prise d'intérêt quelle qu'en soit la forme, dans toute opération ou entreprise quel qu'en soit l'objet ;
- La gestion et la cession de participations, la gestion de portefeuilles ;
- L'achat, la vente ou l'échange de toutes valeurs mobilières, droits sociaux et parts d'intérêts ;
- La participation ou la prise de participation dans toutes affaires industrielles, commerciales, financières, immobilières pouvant favoriser son activité et toutes transactions se rattachant directement ou indirectement aux objets et produits ci-dessus et à tous objets similaires connexes ou pouvant en favoriser la création ou le développement.

Les principales participations détenues par la société, à la veille de la présente opération d'augmentation de capital par introduction en bourse figurent dans le tableau ci-dessous :

Dénomination	Capital social (En Dh)	% du capital	% des droits de vote
MEDIACO Maroc	14 000 000	99%	99%
Maghreb Câble	500 000	80%	80%
Medialoc	500 000	51%	51%
Société immobilière de Marseille (SIM)	100 000	85%	85%
Carmona	500 000	85%	85%

Maghreb Câbles et Medialoc, étaient détenues jusqu'à fin 2005 par la société MEDIACO MAROC. Ces participations ont été transférées à Afrique Levage au cours de l'exercice 2006 afin de clarifier l'organigramme de participations du groupe au Maroc. Nous présentons l'activité de ces filiales dans le chapitre IV partie 3 de la présente note d'information.

La société Immobilière de Marseille (SIM), créée courant 2006, est contrôlée à 85% par Afrique Levage. Elle détient la propriété du terrain sur lequel est installé le siège actuel de MEDIACO MAROC ainsi qu'un terrain à Mohammedia.

Carmona est une société créée en 2004 au capital de 500 KDh et détenue à 85% par Afrique Levage. Elle intervient dans la fabrication et l'entretien de pièces mécaniques de différents types.

2.5 Pacte d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte n'existe entre les actionnaires de MEDIACO MAROC.

2.6 Intention des actionnaires

Dans les 12 mois suivant l'introduction en bourse, les actionnaires de MEDIACO MAROC pourraient être amenés à acquérir ou céder (dans la limite des actions libres de tout blocage) des actions en fonction des opportunités qui se présenteront sur le marché boursier.

2.7 Restrictions en matière de négociabilité

Afin de respecter la réglementation en vigueur concernant la négociabilité des actions introduites sur le compartiment « Croissance » de la Bourse de Casablanca, la société Afrique Levage s'est engagée à bloquer, conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21/09/93 relatif à la Bourse des Valeurs et tel que modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01, l'équivalent de 50% du capital plus 1 action après augmentation résultant de la présente opération (soit 87 501 actions) sur un compte ouvert auprès de la BMCI.

Identité des actionnaires	Nombre d'actions détenues après l'introduction en bourse	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions libres de tout blocage
Afrique Levage	139 987	87 501	52 486
Autres actionnaires	13	0	13
Flottant en bourse	35 000	0	35 000
Total	175 000	87 501	87 499

Les actions bloquées par Afrique Levage ne pourront être cédées pendant une période de trois ans suivant la première cotation tant que la société restera inscrite au compartiment « croissance » de la bourse de Casablanca.

2.8 Déclaration des franchissements de seuil

Les porteurs d'actions MEDIACO MAROC sont tenus de déclarer aux organismes concernés certains franchissements de seuil conformément aux dispositions des articles 68 ter et 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété.

L'article 68 ter prévoit que « toute personne physique ou morale qui vient à posséder plus de vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des valeurs, informe cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un des seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre du titre donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui lui sont rattachés. Elle informe en outre dans les mêmes délais le conseil déontologique des valeurs mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des 12 mois qui suivent lesdits franchissements de seuil »

L'article 68 quater prévoit que « toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des valeurs, qui vient à céder tout ou une partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire dans les

mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter, s'il franchit à la baisse, l'un de ces seuils de participation ».

2.9 Politique de distribution des dividendes

En KDh	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
Résultat net	1 846	751	4 018
Dividendes versés	-	-	-
Nombre d'actions	11 000	30 000	100 000
Résultat net par action (En Dh)	168	25	40
Dividendes par action (En Dh)	-	-	-
Taux de distribution (En %)	N/A	N/A	N/A

L'article 53 des statuts prévoit que «le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, diminué de pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

Sur ce bénéfice, il est affecté :

- Le cas échéant la part à attribuer aux actions jouissant de droits prioritaires ou d'avantages particuliers ;
- Le premier dividende attribué aux actions ordinaires calculé sur le montant libéré et non remboursé du capital social à un taux à fixer par assemblée générale extraordinaire sans être supérieur à celui prévu pour les actions prioritaires ;
- Un complément de réserves ou de sommes à reporter à nouveau ;
- Le superdividende.

La mise en paiement des dividendes doit intervenir dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice.

Afin de renforcer le fonds de roulement de la société et de financer partiellement les investissements réalisés par auto financement, les actionnaires n'ont procédé à aucune distribution de dividendes et ce, depuis le rachat de la société par le groupe MEDIACO.

3. Marché des titres de l'émetteur

A ce jour, aucun titre de créance, ni titre de capital de MEDIACO MAROC n'est coté sur le marché marocain ni sur aucun autre marché.

4. Assemblées des actionnaires

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société MEDIACO MAROC sont conformes à la loi 17-95 des Sociétés Anonymes.

5. Organes d'administration

Conformément aux dispositions de la loi 17-95 des Sociétés Anonymes, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et de 12 membres au plus. Le Conseil d'Administration de MEDIACO MAROC est composé des personnes suivantes :

Membres du Conseil	Fonction	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Christian jacques VERNAZZA	Président	29 décembre 2000	31 décembre 2006
Nicolas MAYET	Administrateur	29 décembre 2000	31 décembre 2006
Hervé TICHADELLE	Administrateur	29 décembre 2000	31 décembre 2006

Les dispositions des statuts de la société relatifs à la composition, aux attributions et au fonctionnement du conseil d'administration de MEDIACO MAROC sont conformes à la loi 17-95 des Sociétés Anonymes.

6. Organes de direction

La direction générale de MEDIACO MAROC est assurée par Nicolas Mayet. Il est assisté dans ses fonctions par un certain nombre de directeurs exerçant des responsabilités opérationnelles et fonctionnelles.

Les pouvoirs du Directeur Général sont conformes aux dispositions de la loi 17-95 des Sociétés Anonymes.

Nous présentons ci-dessous le curriculum vitae des principaux dirigeants de la société :

M. Nicolas MAYET, 35 ans, est ingénieur de l'Ecole Militaire Aéronavale (France). Il intègre le groupe Mediaco en 1995 et occupe la fonction de technico-commercial. En 1996, il prend la direction de l'agence Mediaco à Fos sur Mer, poste qu'il occupe jusqu'en 1999. C'est à cette date qu'il prend en charge le développement du groupe à l'international. En 1999, il crée et occupe la fonction de directeur général de la société Mediaco International, fonction qu'il occupe jusqu'à ce jour. C'est aussi en 1999 qu'il crée et occupe la fonction de directeur général de la société Mediaco Algérie.

Depuis 2000, date du rachat par le groupe Mediaco de la société Maroc Métaux, il prend en charge le développement des activités du groupe au Maroc en tant que Directeur Général. Monsieur Nicolas Mayet est également gérant de la société Afrique Levage.

Mme Maria BENNANI, 36 ans, est diplômée d'une maîtrise des sciences et techniques comptables et financières (MSTCF) de l'Institut Commercial de Nancy. En 1998, elle intègre le cabinet PriceWaterhouseCoopers en tant que chargée de mission, poste qu'elle occupera jusqu'en 2002. En janvier 2003, elle rejoint le cabinet Acconcil en tant que directeur de mission. En mars 2004, elle est recrutée par la société Maroc Métaux en tant que Directrice Financière et Administrative.

M. Vincenzo CAPILUPI, 50 ans, est diplômé d'un master de l'IPSOA Milan et de l'ISDA Rome. De 1977 à 1996, il occupe la fonction de directeur administratif dans diverses sociétés italiennes de génie civil (ICORI Spa, SEDEF Spa, Groupement CONSORZIO NAPOLI 10, CASA Spa). En 1996, il rejoint la société LAMBARDINI ESTERO Maroc en tant que Directeur Administratif et Financier. En 1999, il intègre le groupe ITALSTRADE Maroc et prend les fonctions de Directeur Administratif et Financier jusqu'en août 2005. En septembre de la même année, il rejoint la société MEDIACO International en tant que Directeur Administratif et Financier. Il supervise ainsi les filiales internationales du groupe MEDIACO et leur apporte le support nécessaire à la réalisation de leurs objectifs.

M. Farouk MRABTI, 63 ans, intègre Maroc Métaux en 1976. Auparavant, il occupe diverses fonctions au sein d'entreprises industrielles telles que la SUTA, SAMIR et SEPO. Il est également enseignant à l'Ecole Mohammedia d'Ingénieur de 1967 à 1968. Il exerce aujourd'hui la fonction de Directeur Commercial de MEDIACO MAROC.

M. Philippe CANET, 51 ans, est Directeur Technique de MEDIACO MAROC depuis avril 2000. Il exerce diverses activités dans le secteur du levage depuis plus de 30 ans. Il est ainsi successivement conducteur de grues, responsable atelier, formateur superviseur levage et directeur d'entreprises de levage de 1983 à 1999.

M. Georges VESCOVI, 49 ans, est Directeur du département Gestion de Flotte depuis février 2005. Auparavant, M. Viscovi a exercé plusieurs fonctions de direction technique et générale dans des entreprises de carrosserie (SCCM) et de fabrication de bennes (Benne Marrel Maroc) au Maroc.

M. Omar LEHNA, 32 ans, est titulaire d'un diplôme en gestion et commerce de l'Ecole Française des Affaires à Casablanca et un autre du centre de recherche et d'ingénierie automobile (CREA) ainsi que d'un DESS en finance d'entreprise de l'université d'Evry.

Il exerce différentes fonctions au sein d'entreprises d'équipements automobiles avant de rejoindre la société MEDIACO MAROC en 2005 en tant que Directeur Marketing.

7. Gouvernement d'entreprise

7.1 Comités techniques

Les statuts prévoient la mise en place de comités techniques mais à ce jour, aucun de ces comités n'a été mis en place au sein du conseil d'administration de MEDIACO MAROC. Par ailleurs, aucun projet de mise en place de comités techniques n'est aujourd'hui à l'étude.

7.2 Rémunération attribuée aux membres des organes d'administration et de direction

Conformément à l'article 28 des statuts, l'Assemblée Générale peut allouer des jetons de présence aux administrateurs. Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2005.

La rémunération des membres de la direction se compose d'un fixe et de divers avantages en nature telles que voitures de fonction et logement. Elle est conforme aux pratiques rencontrées au sein du marché marocain pour la rémunération des cadres dirigeants.

En 2005, le montant global des rémunérations attribuées aux membres de la direction de MEDIACO MAROC s'élève à 2,4 MDh.

7.3 Intéressement et participation du personnel

A la veille de l'introduction en bourse des actions de MEDIACO MAROC, il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Par ailleurs, la société n'a pas prévu de conditions de souscription particulière pour ses salariés dans le cadre de la présente augmentation de capital par introduction en bourse.

7.4 Prêts accordés aux membres du conseil d'administration et aux directeurs

Les dispositions des statuts de MEDIACO MAROC relatifs aux prêts accordés aux membres du conseil d'administration sont conformes à la loi 17-95 des Sociétés Anonymes.

A ce jour, aucun prêt n'a été accordé à un des membres du conseil d'administration de MEDIACO MAROC. Il en est de même pour les directeurs de la société.

IV – ACTIVITE DE MEDIACO MAROC

1. Historique de MEDIACO MAROC

- **1948** La famille BONY crée la société MAROC METAUX SOMANU et l'utilise pour différentes activités et notamment le rachat de pièces métalliques et de ferraille destinées à l'industrie sidérurgique.
- **1970** La société MAROC METAUX SOMANU se développe dans une nouvelle activité : La location de grues et de matériels de chantiers.
- **1999** Forte de son expérience sur le marché français, le groupe MEDIACO, spécialiste du levage, s'implante en Algérie. La société MEDIACO ALGERIE intervient essentiellement dans la gestion de ressources matérielles pour le compte de l'industrie des hydrocarbures. Nicolas Mayet prend en charge le développement des activités du groupe à l'international.
- **2000** Le groupe MEDIACO rachète la société MAROC METAUX SOMANU à la famille BONY. Cette société rencontrait alors des problèmes et était au bord du dépôt de bilan. Après avoir été mis en contact par un banquier français, le groupe Mediaco décide de racheter la société MAROC METAUX SOMANU à la famille Bony. Les potentialités du marché maghrébin confortent les dirigeants du groupe MEDIACO dans leur stratégie de développement sur les régions d'Afrique du Nord.
Suite au rachat de la société MAROC METAUX SOMANU, les dirigeants du groupe MEDIACO entreprennent un vaste chantier de réorganisation et de mise à niveau de la société. De nouveaux dirigeants sont recrutés afin de renforcer l'encadrement et mettre en place la charte qualité du groupe.
- **2002** La société MAROC METAUX SOMANU simplifie sa dénomination et devient MAROC METAUX.
- **2003** MAROC METAUX développe une nouvelle activité, le transport de matériaux et la gestion de flotte de camions de chantiers.
- **2005** Les actions détenues par GETI International dans la société MAROC METAUX sont transférées à la société AFRIQUE LEVAGE créée en 2005. Cette société a pour vocation la détention des participations du groupe au Maroc et bénéficie de par sa position géographique (Tanger) d'avantages fiscaux.
- **2006** La société MAROC METAUX change de dénomination sociale et devient la société Mediterranean and African Construction Company (MEDIACO) MAROC. L'entreprise se positionne aujourd'hui comme le partenaire des grands groupes pour la prise en charge de leurs besoins en terme de levage, transport et maintenance et leur offrir un service et des produits adaptés.

Les participations détenues par la société MEDIACO MAROC sont transférées à la société AFRIQUE LEVAGE qui devient ainsi la maison mère de l'ensemble des participations du groupe au MAROC.

2. Appartenance de MEDIACO MAROC au groupe MEDIACO

2.1 Historique de développement du groupe MEDIACO

Le groupe MEDIACO est créé en 1973 par M. Christian Jacques VERNAZZA. La société débute son activité avec l'exploitation de la première grue télescopique d'une capacité de 70 tonnes disponible en Europe. Cette grue est alors utilisée essentiellement pour les besoins du port de Marseille.

A partir de 1980, le groupe Mediaco développe le concept d'agences de location de matériels de manutention sur le territoire français et crée une agence à Strasbourg et l'autre à Lyon. Ce concept permet de rapprocher la société de ses clients.

Ce concept est renforcé par le rachat de petites sociétés de location de grues qui permet aujourd'hui au groupe Mediaco de se positionner comme le n°1 du secteur du levage en France avec 30 agences réparties sur tout le territoire.

Le groupe Mediaco est également présent depuis les années 1980, dans l'activité de stockage de produits non dangereux (essentiellement de l'huile) à travers la société Mediaco Vrac.

2.2 Activité du groupe MEDIACO

Le groupe MEDIACO est le spécialiste français du levage et de la manutention et dispose d'un parc de plus de 700 grues télescopiques de 20 à 750 tonnes qui en fait un des leaders en Europe.

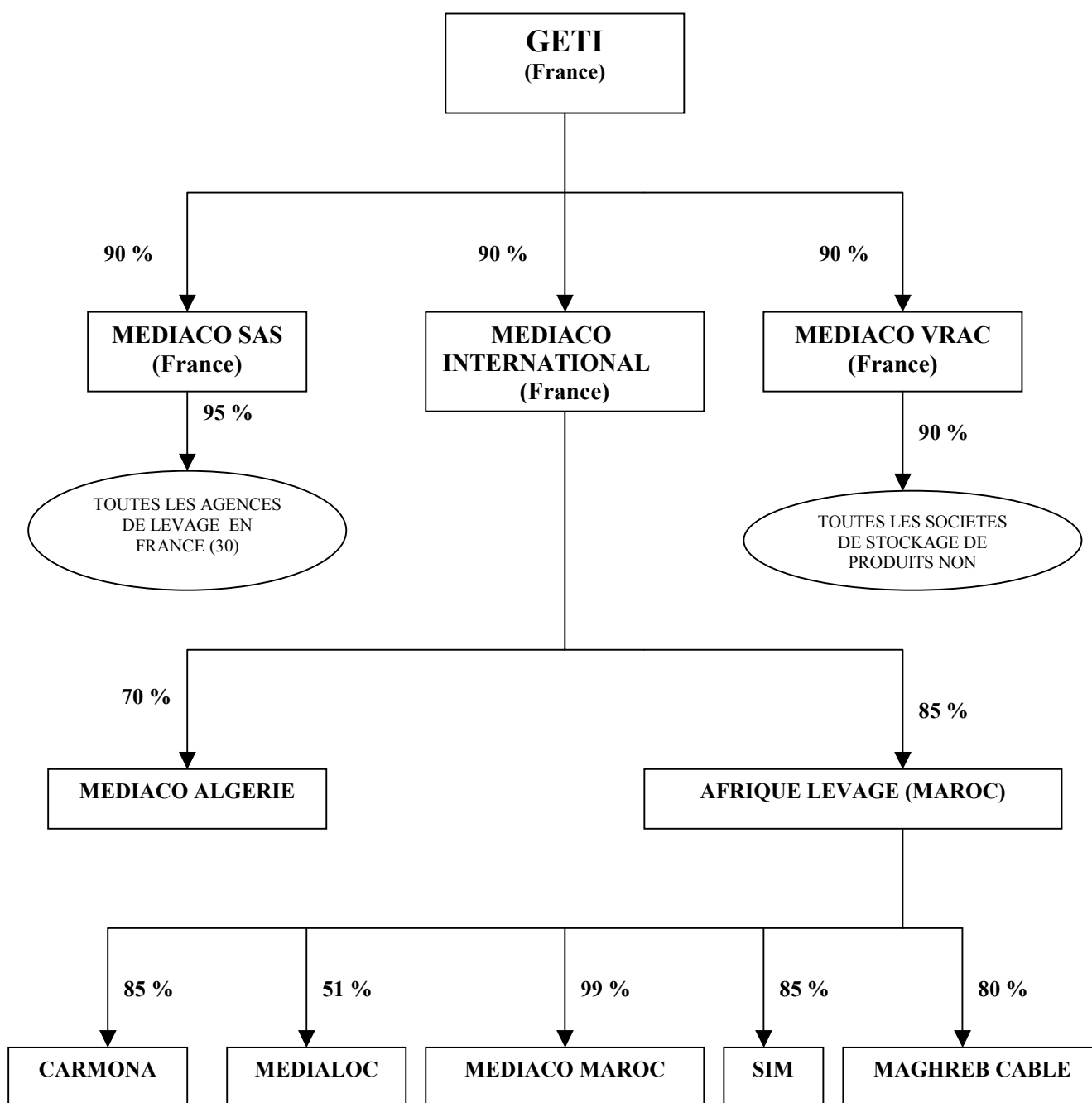
Outre l'Europe et le Maroc, le groupe détient une importante filiale en Algérie où il intervient, en majeure partie, pour le compte de l'industrie pétrolière.

Nous présentons ci-dessous l'évolution de quelques agrégats consolidés de MEDIACO SAS (seule entité du groupe qui présente des chiffres consolidés) sur les trois derniers exercices.

En Millions d'Euro	2003	2004	2005 ^(p)
Capital social	6,895	6,895	6,895
Fonds propres	18,464	18,957	20,457
Total bilan	107,424	97,617	99,549
Chiffre d'affaires	80,388	84,297	90,000
Résultat net part du groupe	2,538	1,468	1,500

(p) Données prévisionnels au 1 mai 2006

2.3 Organigramme juridique du groupe MEDIACO



- **GETI** est une société holding appartenant à la famille Vernazza. Elle détient la majorité du capital dans la société Mediaco International, Mediaco SAS et Mediaco Vrac ;
- **Mediaco SAS** est détenue à hauteur de 90% par la holding familiale GETI. Elle détient les différentes agences de location de grues à travers la France et intervient généralement à hauteur de 95% dans leur capital ;
- **Mediaco Vrac** est contrôlée à 90% par GETI et détient toutes les sociétés de stockage de produits non dangereux (essentiellement de l'huile) du groupe Mediaco. Parmi ces sociétés nous retrouvons COPAC Vrac et Grande Huilerie de Marseille détenues toutes les deux à 90% par Mediaco Vrac.

3. Filiales de MEDIACO MAROC

A la veille de la présente opération d'introduction en bourse, MEDIACO MAROC ne détient plus aucune participation. En effet, afin de simplifier l'organisation juridique du groupe MEDIACO au Maroc, toutes les participations que détenait la société ont été transférées à Afrique Levage (holding de participation du groupe MEDIACO au Maroc). Notons que certaines sociétés détenues par MEDIACO MAROC à fin 2004 et n'ayant plus aucune activité ont été transférées au terme de l'exercice 2005 dans une structure juridique indépendante afin de procéder à leur liquidation.

L'évolution des titres de participation de la société depuis l'exercice 2003 est la suivante :

2003		2004		2005	
Dénomination	% de contrôle	Dénomination	% de contrôle	Dénomination	% de contrôle
COSIFRA	99%	COSIFRA	99%	-	-
HADAYED	98%	HADAYED	98%	-	-
SATRAFOS	51%	SATRAFOS	51%	-	-
SATRASPE	99%	SATRASPE	99%	-	-
-	-	MAROC VRAC	100%	MAROC VRAC	100%
-	-	MEDIALOC	51%	MEDIALOC	51%
-	-	-	-	MAGHREB CABLES	80%

- **COSIFRA, HADAYED et SATRAFOS** sont des sociétés héritées par le groupe Mediaco lors du rachat de Maroc Métaux Somanu en 2000. Ces sociétés n'avaient alors plus aucune activité et figuraient en tant qu'entité juridique au bilan de Maroc Métaux Somanu. Afin de clarifier le bilan de MEDIACO MAROC avant son introduction en bourse, ces sociétés ont été cédées au dirham symbolique à la fin de l'exercice 2005 ;
- **SATRASPE**, est une société qui appartenait à Maroc Métaux Somanu lors de son rachat par le groupe Mediaco. L'activité de la société était centrée sur les transports spéciaux. Cette activité a été reprise par MEDIACO MAROC au courant de l'exercice 2005 et SATRASPE a été cédée à fin 2005 au dirham symbolique. Cette cession a donné lieu à l'enregistrement d'une moins value de 2,7 Mdh dans les comptes de MEDIACO MAROC.

Au 31 décembre 2005, MEDIACO MAROC détient des créances et des dettes envers SATRASPE pour un montant total de respectivement 4,5 MDh et 2,9 MDh. Les créances correspondent à des frais de gestion, qui n'ont fait l'objet d'une convention réglementée qu'au courant de l'année 2005, ainsi qu'à certaines prestations de manutention. Les frais de gestion s'élèvent à 5% du chiffre d'affaires de SATRASPE depuis l'exercice 2004. Rappelons que cette société n'a plus d'activité depuis la fin de l'exercice 2005.

Les dettes de MEDIACO MAROC envers SATRASPE correspondent à certaines prestations de transports spéciaux réalisées par cette dernière.

- **MAROC VRAC** est une société créée par MEDIACO MAROC au cours de l'exercice 2004 avec un capital de 100 KDh. Elle était destinée à gérer les silos installés au port de Mohammedia et détenus dans les actifs de MEDIACO MAROC. Ces actifs ayant été cédés au terme de l'exercice 2005 à la SODERS, l'entité juridique Maroc Vrac a également été rachetée par cette même société au mois de janvier 2006 pour un montant de 0,1 MDh.
- **MAGHREB CABLE** est rachetée en 2005 par MEDIACO MAROC à hauteur de 80%. Elle commercialise des câbles et accessoires de levage et de manutention sur le marché marocain. La société dispose d'un atelier équipé de presses de 300 et 800 tonnes permettant l'assemblage de produits manufacturés. Au 31 décembre 2005, la société réalise un chiffre d'affaires de 4 MDh et un résultat net de 0,16 MDh. Maghreb Câble est cédée à Afrique Levage au début de l'exercice 2006 pour un montant de 0,02 MDh
- **MEDIALOC** est une société de location de matériels industriels et de BTP créée en 2004 et installée à Mohammedia. Elle est détenue à 51% par la société Afrique Levage. Au 31 décembre 2005, elle réalise un chiffre d'affaires de 2,2 MDh et un résultat net de 0,64 MDh. La participation détenue par MEDIACO MAROC est cédée au début de l'exercice 2006 à Afrique Levage pour 0,255 MDh

4. Activité de MEDIACO MAROC

4.1 Le secteur

4.1.1 La location de matériels et la réalisation de travaux de manutention

▪ Présentation du secteur

L'utilisation du matériel de manutention au Maroc connaît un essor important ces dernières années. Cet essor s'explique essentiellement par l'accroissement des investissements dans le secteur du BTP et les industries lourdes telles que les cimenteries, raffineries, centrales électriques... Les pouvoirs publics ont en effet initié depuis quelques années un vaste programme de mise à niveau des infrastructures et d'incitation à l'investissement dans certains secteurs prioritaires.

Nous présentons ci-dessous l'évolution du PIB de la branche BTP sur la période 2002-2004 :

(En MDh)	2002	Var	2003	Var	2004
PIB secteur BTP	19 314	7,30%	20 724	7,60%	22 299

Source : Haut Commissariat au Plan

Le secteur de la location de matériels de manutention comprend essentiellement 3 intervenants de taille importante : Somadiaz, MEDIACO MAROC et Euro Grue.

- **Somadiaz** est une entreprise marocaine fondée vers la fin des années 1940. Elle est demeurée durant de nombreuses années un des principaux intervenants sur ce secteur d'activité. Cependant, l'arrivée de groupes d'envergure internationale, disposant d'un parc matériel plus performant, lui a fait perdre certains de ses marchés.

- **Euro Grue** est une entreprise appartenant au groupe espagnol Euro Gruas. Elle est implantée sur le marché marocain depuis l'année 2004. Cette société, issue d'un groupe international, a les mêmes objectifs qualitatifs que ceux de MEDIACO MAROC à savoir la sécurité du personnel grutier, l'assurance des prestations réalisées, l'établissement d'un permis de grutier.... Des discussions sont actuellement en cours entre les deux groupes pour créer un syndicat du levage (similaire à l'ESTA en Europe) afin de tirer les standards de la profession vers le haut.

A côté de ces entreprises structurées, le marché est représenté par quelques petits intervenants qui opèrent pour la plupart dans le secteur informel.

Cependant, la mise en activité sur le marché marocain d'engins de levage de plus en plus sophistiqués, poussée par une demande de professionnels locaux ou étrangers, tend à éliminer progressivement cette concurrence informelle qui est déjà absente des grands chantiers de travaux publics.

Nous présentons ci-dessous un tableau reprenant les grues mobiles par catégorie disponibles de 2003 à 2005 à la location sur le marché marocain suivant les estimations de la société MEDIACO MAROC :

Catégorie	2003	2004	2005
Grue de catégorie 1 (15T-35T)	33	40	50
Grue de catégorie 2 (45T-100T)	14	16	20
Grue de catégorie 3 (>120T)	6	8	8
Nacelles élévatrices	7	9	10

Source : Estimations Groupe MEDIACO

L'activité de location de matériels de manutention n'est pas réglementée au Maroc et il n'existe pas encore d'association représentant les entreprises dans ce secteur.

▪ Les principaux clients et fournisseurs des entreprises du secteur

Les principaux clients

L'utilisation de grues mobiles et de nacelles élévatrices est commune à un très grand nombre d'industries.

Les principaux clients des entreprises de location de matériels de manutention sont des professionnels utilisant ce matériel principalement pour l'installation en hauteur de différents matériaux, appareils ou composants et l'entretien et le montage d'unités industrielles (Cimenterie, Centrale électrique, ouvrages d'art autoroutiers, entretien de sites industriels...). Les entreprises de chaudronnerie telles que Delattre Levivier Maroc et Buzzichelli Maroc sont des donneurs d'ordre important pour les loueurs d'engins de manutention.

Les professionnels du secteur des travaux publics constituent également une clientèle importante pour les loueurs d'engins de manutention. Par exemple, l'utilisation de grues mobiles sur chenilles ou sur roues est indispensable pour tous les travaux sur les ouvrages d'art.

Les principaux fournisseurs

Les constructeurs de grues et de nacelles élévatrices ne sont plus très nombreux aujourd'hui suite aux regroupements successifs intervenus au fil des ans.

Le tableau ci-dessous reprend les principales marques présentes sur le marché national :

	Origine	Revendeur local
GRUES		
GROVE	Etats Unis	SMAC
TEREX	Etats Unis	-
LIEBHERR	Union Européenne	SRM
MANITOWOC	Etats Unis	-
NACELLES		
HAULOTTE	France	-
JLG	Etats Unis	-

Source : MEDIACO MAROC

Il faut cependant signaler que le nombre de grues vendues directement à l'état neuf au Maroc demeure très faible (Quelques unités seulement). La quasi-totalité des grues mobiles sont importées de l'étranger en seconde main. Ces grues proviennent généralement du marché européen. Les droits de douane à l'importation sont similaires pour les équipements neufs et d'occasion et varie de 0% à 2,5% maximum en fonction de l'origine du matériel (Union Européenne ou autre région).

4.1.2 La gestion de flotte de camions

■ Présentation du secteur

Le secteur de la gestion de flottes de camions se développe de manière importante au Maroc ces dernières années. Le lancement de grands chantiers d'infrastructures et immobiliers favorise effectivement la croissance des besoins en transport de matériaux.

Nous présentons ci-dessous l'évolution des ventes de camions de 26 à 32 tonnes sur la période 2003-2005 :

En unité	2003	Var	2004	Var	2005
Ventes de camions segment 26 à 32 tonnes	ND	-	486	47%	713

Source : Groupement du poids lourd et de la carrosserie

Les entreprises adjudicataires de ces chantiers, dans le souci de se concentrer sur leur cœur de métier, font appel de manière de plus en plus régulière à des entreprises nationales ou internationales pour toutes les activités qu'elles peuvent sous traiter.

C'est ainsi que la prise en charge de toutes les activités liées au transport de matériaux sont confiés à des entreprises disposant de ressources matérielles et humaines suffisantes pour accompagner les grandes entreprises du BTP dans la réalisation de leurs chantiers.

Le secteur du transport de matériaux intègre une multitude de petits intervenants qui disposent de un ou plusieurs véhicules et qui opèrent généralement dans l'informel. Ceux-ci ne constituent pas une concurrence réelle pour MEDIACO MAROC étant donné la clientèle ciblée et leur niveau d'exigence.

■ Les principaux clients et fournisseurs des entreprises du secteur

Les clients

Les grandes entreprises de BTP constituent la clientèle cible des entreprises du secteur. En effet, elles s'adjugent des chantiers importants, généralement par appel d'offre public, et externalisent

certaines tâches auprès de sous traitant locaux, lorsque ces derniers ont les capacités pour les accompagner.

Le secteur du BTP se caractérise par la présence de grandes entreprises nationales au côté de multinationales présentes soit directement soit par l'intermédiaire de filiales. Les principales entreprises de BTP actives au Maroc sont les suivantes :

Dénomination	Origine	Domaine d'activité	Projet en cours
SRPTM	Maroc	Construction	Port de Tanger
GTR	France (groupe Buygues)	Travaux routiers	Vallée du Bouregreg
COLAS	France (Groupe Buygues)	Travaux routiers	N/D
DOGUS	Turquie	Construction	Autoroute Tanger-Ksar Essghir
SOMAGEC	Maroc	Construction	Rénovation Mosquée Hassan II
SGTM	Maroc	Construction	Stade de Marrakech

Les fournisseurs

Les principaux fabricants mondiaux de camions sont présents sur le marché marocain. Les plus actifs sur le marché sont les marques MAN et RVI. Ces marques disposent généralement d'une représentation locale.

Notons cependant que les fournisseurs de camions sont différents de ceux des bennes. Les bennes sont généralement installées par des entreprises spécialisées qui les conçoivent en fonction des spécificités demandées par les clients.

	Origine	Revendeur local
MAN	Union Européenne	SEFAMAR
RVI	Union Européenne	BERLIET MAROC
VOLVO	Union Européenne	VOLVO
MERCEDES	Union Européenne	AUTO NEJMA
SCANIA	Union Européenne	SCANIA

4.2 L'activité de MEDIACO MAROC

MEDIACO MAROC est une société spécialisée dans la gestion des ressources matérielles pour le compte de grandes entreprises.

Grâce au savoir faire de ses équipes, l'entreprise est en mesure de prendre en charge tous les aspects liés au transport ainsi que les travaux de manutention sur l'ensemble des chantiers du Maroc.

Le métier de MEDIACO MAROC repose ainsi sur le financement et l'exploitation d'un parc de matériel sur une période relativement courte (généralement de 4 années). Durant cette période, la valeur ajoutée produite par l'entreprise lui permet de couvrir ses charges d'exploitation. Le bénéfice réel de la société est réalisé lors de la revente du matériel à l'issue de la période d'amortissement.

MEDIACO MAROC réalise son chiffre d'affaires avec trois types d'activité :

- **La location de matériels de manutention** : Cette activité consiste à mettre à la disposition de différentes catégories de clients telles que les chaudronniers ou les entreprises de construction, un parc d'engins de levage et de tracteurs (camions équipés de plateaux utilisés pour les transports spéciaux). Ce matériel est toujours accompagné du personnel de MEDIACO MAROC nécessaire à son bon fonctionnement, mais le contrat

se limite à la fourniture de matériels. Notons que le personnel qui accompagne ce matériel est rémunéré par MEDIACO MAROC.

- **La réalisation de travaux de manutention** : Cette activité repose sur la fourniture de matériels de manutention et de transports spéciaux mais avec une obligation de résultat. En effet, les contrats conclus avec les clients reposent sur la réalisation d'une prestation de service bien définie telle que la pose effective de poutre pour les ouvrages d'art autoroutiers ou encore le démontage d'usines.
- **La gestion de flottes de camions bennes** : Cette activité consiste à prendre en sous-traitance l'activité de transport de matériaux sur des chantiers pour le compte des grandes entreprises du secteur du BTP. C'est ainsi que MEDIACO MAROC a participé à la réalisation des plus grands chantiers de BTP au cours de ces trois dernières années (Autoroutes, Port de Tanger Med ,...).

Ces trois activités reposent sur la constitution d'un parc de matériels de manutention et de transports que l'entreprise s'est évertuée à agrandir et à moderniser depuis le rachat de la société MAROC METAUX SOMANU. En effet, lorsque le groupe MEDIACO a racheté la société MAROC METAUX SOMANU, cette dernière disposait d'engins vétustes qui ne correspondaient pas aux standards internationaux de qualité et de sécurité.

4.2.1 Le parc matériel de MEDIACO MAROC

▪ Le matériel de manutention

Depuis le rachat de MAROC METAUX SOMANU par le Groupe MEDIACO, le nouveau management de l'entreprise n'a cessé d'investir dans de nouveaux engins de manutention.

MEDIACO MAROC réalise son chiffre d'affaires, dans le segment « location de matériel et réalisation de travaux de manutention », avec différents types de grues mobiles et de nacelles élévatrices.

L'entreprise dispose également d'une flotte de tracteurs (camions équipés de plateaux ou de porte charges) qu'elle utilise pour le transport de ses propres équipements mais également pour le transport de matériels tels que des cuves, des engins de BTP...

Les engins sont affectés aux différents clients par la direction exploitation suivant un planning géré par un responsable d'exploitation. Celui-ci réceptionne les bons de commande émis par la direction commerciale et répartit les engins en fonction des disponibilités.

La capacité de levage des engins varie de 15 tonnes à 400 tonnes. Cette capacité de levage confère à MEDIACO MAROC une bonne position sur le marché marocain par rapport à la concurrence.

L'évolution du parc de matériels de l'entreprise sur les trois dernières années se présente de la manière suivante :

Type		2003	2004	2005
Grues		15	20	26
	<i>Part de marché</i>	<i>24%</i>	<i>31%</i>	<i>33%</i>
Cat 1 (15 T-35T)		8	11	15
	<i>Part de marché</i>	<i>24%</i>	<i>27.5%</i>	<i>30%</i>
Cat 2 (45T-100T)		5	6	8
	<i>Part de marché</i>	<i>36%</i>	<i>37.5%</i>	<i>40%</i>
Cat 3 (>120T)		2	3	3
	<i>Part de marché</i>	<i>28.5%</i>	<i>37.5%</i>	<i>38%</i>
Nacelles élévatrices		3	4	4
	<i>Part de Marché</i>	<i>43%</i>	<i>44.5%</i>	<i>40%</i>
Tracteurs		22	24	24
	<i>Part de marché</i>	<i>ND</i>	<i>ND</i>	<i>ND</i>
Matériel de manutention total		40	48	54

Source : Groupe MEDIACO

Le parc de grues de MEDIACO MAROC représente ainsi plus de 33% du nombre total de grues disponibles à la location sur le marché marocain à fin 2005. De plus, elle dispose de la seule grue télescopique d'une capacité de 400 tonnes disponible au Maroc. La société a acquis 5 nouvelles grues en 2004 et 6 en 2006.

A la même date, la société dispose également de 4 nacelles élévatrices, utilisées lors de la réalisation de travaux en hauteur sur un total de 10 nacelles disponibles sur le marché de la location. Les acquisitions de la société ont porté sur une nouvelle nacelle en 2004.

Par ailleurs, la société possède un parc de 24 tracteurs. Nous ne disposons pas de chiffres relatifs à la disponibilité en tracteurs sur le marché national. Le parc de tracteurs a augmenté de 10 unités en 2003 et de 2 nouvelles unités en 2004 et est resté stable en 2005.

Les acquisitions de nouveaux engins sont décidées d'un commun accord entre la direction d'exploitation, la direction commerciale et la direction générale en fonction des besoins du marché.

Les grues et les nacelles élévatrices sont généralement acquises en seconde main et proviennent de filiales européennes du groupe. En effet, deux raisons principales expliquent cette politique d'acquisition :

- L'utilisation de grues neuves ne se justifie pas encore sur le marché marocain en raison de leur coût très élevé et des prix de location relativement bas pratiqués par la concurrence ;
- La possibilité d'obtenir du matériel en très bon état auprès de certaines filiales du groupe à des prix inférieurs au marché. La moyenne d'âge des acquisitions varie ainsi de 4 à 8 ans. Les prix d'acquisition obtenus par MEDIACO MAROC auprès du groupe varient quant à eux de 0,4 MDh à 4,0 MDh en fonction de la catégorie de matériel. De plus, l'entreprise bénéficie de conditions de paiement très avantageuses qui peuvent être supérieures à 6 mois. Ce délai de paiement est mis à profit par MEDIACO MAROC pour négocier le financement en leasing auprès de banques locales qui exigent une estimation indépendante de la valeur du matériel, préalablement à tout déblocage de fonds.
Notons par ailleurs que les droits de douane sur l'importation de matériels de levage sont de 0% à 2,5% en fonction de l'origine du matériel (Union Européenne ou autre région du monde).

Les tracteurs sont acquis localement à l'état neuf auprès des revendeurs. L'écart de coût d'acquisition avec le marché européen ne justifie pas l'importation en seconde main auprès d'entreprises du groupe MEDIACO. Le prix d'acquisition des tracteurs est d'approximativement 0,6 MDh et le financement se fait en leasing.

▪ Le parc de camions bennes

Le parc de camions bennes a connu une croissance importante durant les deux dernières années. Cette croissance s'explique par le développement de l'activité « gestion de flotte » au sein de l'entreprise.

Le parc de camions bennes évolue de la manière suivante depuis l'exercice 2003 :

<i>En unité</i>	2003	2004	2005
Camions bennes	11	36	89
Accroissement du parc	+11	+25	+53
% des ventes totales de camions bennes (26T à 32T)	ND	5,2%	7,5%

Source : Groupe MEDIACO

Le nombre de camions bennes augmente de 78 unités sur la période 2003-2005 passant de 11 unités en 2003 à 89 unités en 2005. La forte croissance enregistrée en 2005, s'explique par le contrat signé avec la société GTR (Groupe Colas) pour le transport de matériaux sur les chantiers de construction d'autoroutes.

Les camions bennes sont achetés à l'état neuf et la société se fournit auprès d'entreprises locales. Le principal fournisseur de l'entreprise est la société SEFAMAR qui monte les camions de la marque MAN. Le prix des camions benne se situe autour de 1,0 MDh.

Les achats de camions bennes sont réalisés en leasing.

▪ **La politique de cession de matériel**

La cession de matériels d'exploitation intervient pour une grande part dans la rentabilité des entreprises évoluant dans le secteur d'activité de MEDIACO MAROC. Les plus grandes entreprises mondiales du secteur de la location de matériels de manutention ont ainsi mis en place de véritables structures dédiées à la revente de leurs matériels.

Depuis la reprise de la société MAROC METAUX SOMANU par le groupe MEDIACO, aucune cession de matériels d'exploitation n'est intervenue, l'entreprise se situant pour le moment en phase d'acquisition de ses engins.

La stratégie adoptée par le groupe au Maroc prévoit cependant de réaliser des cessions de matériels dès l'année 2006. En effet, le matériel acheté auprès du groupe ou localement (camions bennes et tracteurs) sera cédé au cours des prochaines années, dès que leur amortissement financier (leasing sur 3 ou 4 années) aura été réalisé.

- **Le matériel de levage** devrait être cédé à l'étranger (à des entreprises appartenant au groupe ou extérieures au groupe) ou à des entreprises marocaines souhaitant l'exploiter pour leur compte propre. En effet, MEDIACO MAROC ne souhaite pas voir son matériel de manutention cédé, venir le concurrencer sur le marché de la location. L'ouverture prochaine par le groupe de filiales en Mauritanie et au Sénégal devrait faciliter la cession du matériel à l'étranger.
- **Les camions ainsi que les tracteurs** seront cédés au Maroc. En effet, la plupart des petits transporteurs sont à la recherche de matériels de seconde main dont le coût est beaucoup moins élevé que le matériel neuf. Ce matériel ne devrait pas représenter un risque de concurrence pour MEDIACO MAROC étant donné que les grandes entreprises avec qui elle travaille souhaitent en général qu'on mette à leur disposition des engins neufs.

4.2.2 Politique d'approvisionnement de MEDIACO MAROC

L'entreprise réalise des dépenses relativement importantes de consommables et de charges d'entretien pour le fonctionnement de son parc de matériels.

Les principales consommations concernent les achats de carburants, d'huiles, de pneus ainsi que diverses autres pièces de rechange.

L'entreprise s'approvisionne auprès d'entreprises locales avec qui elle négocie des contrats d'approvisionnement sur plusieurs mois. Elle travaille généralement avec un seul fournisseur par type d'approvisionnement afin de bénéficier de prix et de conditions de paiement avantageux. Les conditions de paiement dont bénéficie MEDIACO MAROC varient de 3 à 6 mois en fonction des sociétés.

Certaines filiales du groupe, détenues depuis fin 2005 par la société Afrique Levage interviennent dans ces achats de consommables : Il s'agit de la société **Maghreb Câble** pour les

achats de divers petits matériaux destinés aux engins de levage et de la société **Carmona** pour les achats et l'entretien de certaines pièces mécaniques.

4.2.3 Positionnement commercial et géographique de MEDIACO MAROC

▪ Le réseau de vente des services

La location de matériel et la réalisation de travaux de manutention se négocient généralement au niveau central par la direction commerciale de MEDIACO MAROC. L'entreprise emploie plusieurs commerciaux répartis à travers tout le territoire national, chargés de faire remonter vers le siège les informations concernant les nouveaux chantiers susceptibles de nécessiter l'utilisation d'engins de manutention.

Les contrats de location de matériels sont négociés par le directeur commercial, M. Farouk MRABTI et les contrats de travaux de manutention sont négociés par le directeur général adjoint chargé de l'exploitation, M. Philippe CANET. La durée de ces contrats peut varier d'un jour à plusieurs mois en fonction du type de travaux à réaliser. Les clients de MEDIACO MAROC appartiennent en grande majorité au secteur privé.

Les contrats de gestion de flotte de camions sont négociés directement par la direction générale avec les principaux donneurs d'ordre présents sur le marché national dans le secteur du BTP.

▪ Les prestations par région

MEDIACO MAROC opère sur tout le territoire national en fonction des chantiers qui se présentent à elle.

La répartition géographique de la location de matériel de manutention se présente de la manière suivante sur la période 2003-2005 :

<i>(En % des prestations totales de location de matériel de manutention)</i>	2003	2004	2005
Nord	20%	50%	50%
Centre	70%	40%	40%
Oriental	5%	5%	5%
Sud	5%	5%	5%
Total	100%	100%	100%

Source : Groupe MEDIACO

Les prestations de services de location d'engins de manutention sont réalisées à plus de 90% au centre et au nord du pays qui représentent les régions les plus dynamiques en terme de location et de réalisation de travaux de manutention.

Les contrats de gestion de flottes de camions sont généralement négociés à Casablanca, ville où est localisée la majorité des entreprises évoluant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

▪ Les principaux clients

➤ Activité de location de matériel et réalisation de travaux de manutention

Le chiffre d'affaires de MEDIACO MAROC dans le segment « **location de matériels de manutention** » est réalisé avec 189 clients en 2004 et 185 en 2005. Les 10 premiers clients ne représentent pas plus de 25% du chiffre d'affaires total de ce segment sur la période 2003-2005.

Le chiffre d'affaires du segment « **travaux** » connaît quant à lui une concentration plus importante.

La répartition du chiffre d'affaires de ce segment sur la période 2004-2005 se présente de la manière suivante :

En %	2004		2005	
	% cumulé du CA du segment « travaux »	% cumulé du CA global	% cumulé du CA du segment « travaux »	% cumulé du CA global
Client 1	18%	3%	41%	7%
Client 1 à 3	39%	6%	58%	10%
Client 1 à 5	51%	8%	70%	12%
Client 1 à 10	73%	12%	87%	14%

Source : MEDIACO MAROC

En 2004, près de 18% du chiffre d'affaires total du segment « travaux » est réalisé avec la société TECHNIPLUS et 13% avec la société OCIC. La première est une société marocaine active dans la maintenance des équipements portuaires tels que les grues et les portiques.

OCIC, quant à elle, est un des spécialistes de la vente de grues portuaires dans le monde. MEDIACO MAROC assure le montage de ces grues auprès des clients marocains.

Le premier client de ce segment représente 3% du chiffre d'affaires global de l'entreprise en 2004. Les 10 premiers clients représentent quant à eux 12% du chiffre d'affaires global en 2004.

En 2005, près de 41% du chiffre d'affaires du segment est réalisé avec la société BUZZICHELLI MAROC. Cette société appartenant au groupe ZOUHIR, est active dans le montage de structures en acier, la mécanique, la tuyauterie et de manière moins importante dans la chaudronnerie. Elle réalise des travaux pour le compte des plus importantes entreprises industrielles nationales et compte dans son portefeuille des clients tels que la SAMIR, LAFARGE CEMENTS, la COSUMAR...

MEDIACO MAROC a également réalisé près de 10% de son chiffre d'affaires dans le segment « travaux » avec la société GITC active dans le secteur de convoyeurs pour les cimenteries. MEDIACO MAROC assure les travaux de montage des bandes transporteuses vendues par GITC.

Les 10 premiers clients du segment « travaux » ne représentent cependant que 14% du chiffre d'affaires global de l'entreprise à fin 2005.

➤ **Activité de gestion de flottes de camions**

La concentration du chiffre d'affaires est plus importante pour cette activité. En effet, MEDIACO MAROC négocie des contrats de sous-traitance de grande envergure avec les plus grandes entreprises nationales du BTP. Cette capacité à négocier et à mettre en œuvre des contrats de cette taille permet à l'entreprise d'éliminer tous les petits concurrents qui sont plus aptes à répondre aux offres pour des contrats de plus petite taille.

La répartition du chiffre d'affaires sur la période 2003-2005 se présente de la manière suivante :

	2003		2004		2005	
%	% du CA « gestion de flottes »	% du CA global	% du CA « gestion de flottes »	% du CA global	% du CA « gestion de flottes »	% du CA global
DOGUS	100%	20%	23%	11%	5%	3%
SRPTM	-	-	77%	38%	65%	34%
GTR	-	-	-	-	25%	13%

En 2003, MEDIACO MAROC réalise 100% de son chiffre d'affaires dans ce segment avec la société DOGUS. Cette société d'origine Turque réalise alors des travaux autoroutiers sur la section Settat- Marrakech. Ce chiffre d'affaires représente 20% du chiffre d'affaires global de MEDIACO MAROC à fin 2003.

En 2004, DOGUS ne représente plus que 23% du chiffre d'affaires « gestion de flottes ». MEDIACO MAROC réalise cette année près de 77% de son chiffre d'affaires avec la société SRPTM. Cette dernière d'origine marocaine est présente sur différents chantiers de construction de routes, d'autoroutes et ports sur le territoire national. Le chiffre d'affaires réalisé avec SRPTM représente 38% du chiffre d'affaires total de l'entreprise à fin 2004.

Enfin, au cours de l'exercice **2005**, 65% du chiffre d'affaires « gestion de flottes » est réalisé avec la société SRPTM et 25% avec la société GTR, filiale du groupe Bouygues. Les prestations de cette dernière concernent le port de Tanger Med.

Le chiffre d'affaires réalisé avec SRPTM et GTR représente respectivement 34% et 13% du chiffre d'affaires total de l'entreprise au terme de l'exercice 2005.

▪ La politique tarifaire

Les tarifs pratiqués par MEDIACO MAROC pour les différentes prestations qu'elle réalise sont essentiellement fonctions de deux paramètres :

- La couverture des coûts de fonctionnement liés à chaque type de matériel. En effet, la société dispose pour chaque catégorie d'engin d'un budget de fonctionnement qui intègre les charges directes (personnel, carburants, consommables divers...) ainsi que les charges de financement. L'entreprise se doit alors de réaliser une marge d'exploitation comprise entre 4% et 6% ;
- Les prix pratiqués sur le marché par certains concurrents. Ce paramètre est surtout pris en compte pour la location de certaines grues de catégorie 1 ou 2.

Par ailleurs, pour que l'entreprise puisse se couvrir contre les risques de fluctuation des prix de certains consommables, les principaux contrats de « travaux » et de « gestion de flotte » ont une clause d'indexation au prix du carburant.

Les délais de paiement accordés par MEDIACO MAROC varie en fonction du segment d'activité :

- Pour le segment « location de matériels de manutention », les délais de paiement accordés varient de 30 jours à 120 jours en fonction du profil du client ;
- Pour le segment « travaux » les délais varient de 90 jours à 120 jours et sont fonction du type de prestation réalisée ainsi que du profil du client ;
- Enfin, sur le segment « gestion de flotte » les délais accordés aux clients sont généralement de 90 jours.

Depuis l'exercice 2004 et suite aux recommandations du commissaires aux comptes, la société a mis en place une politique de recouvrement plus agressive en responsabilisant directement les commerciaux. Cette politique a permis de réduire les retards de paiement de certains clients et d'améliorer ainsi la trésorerie de l'entreprise.

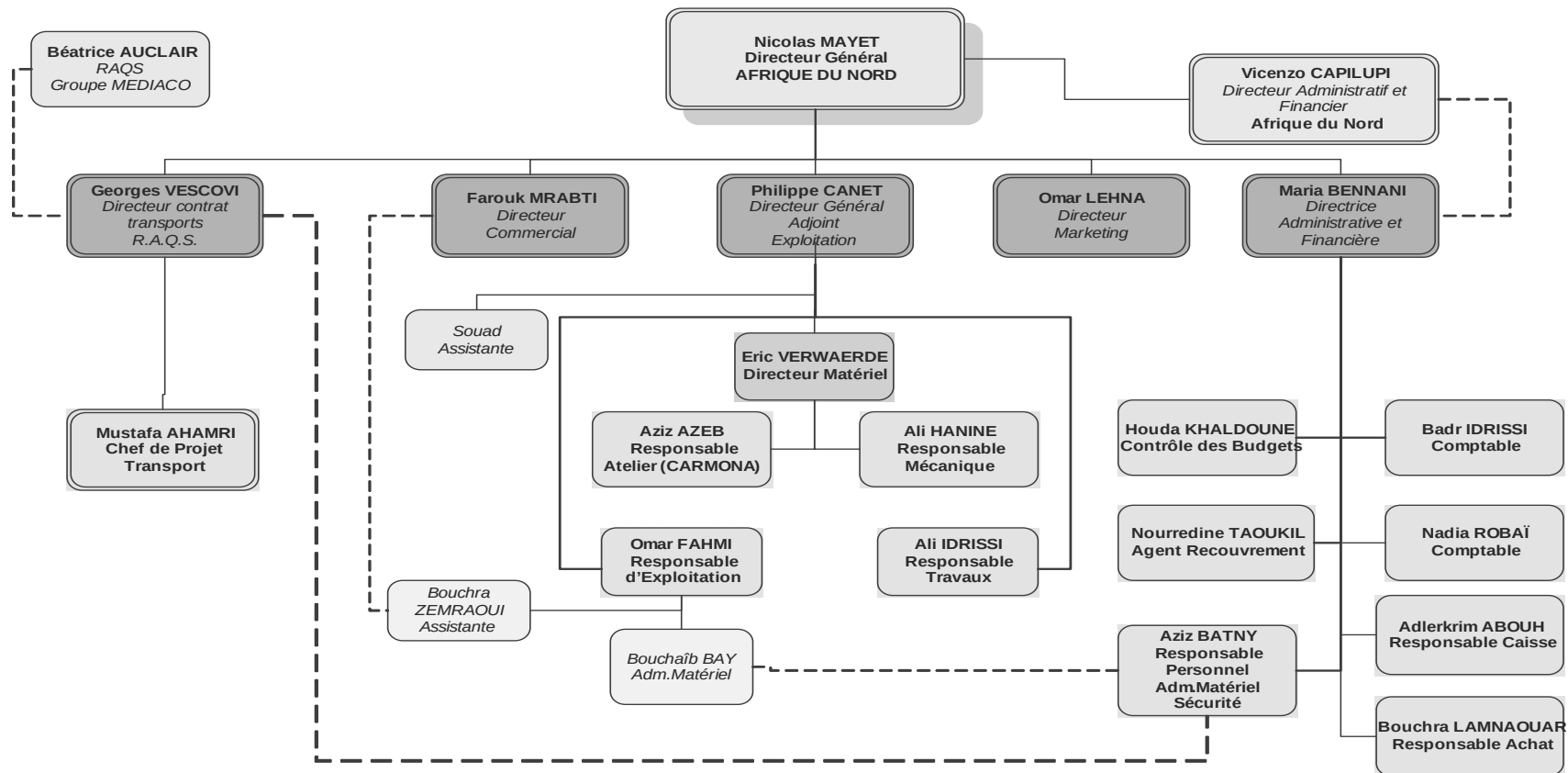
5. Organisation de MEDIACO MAROC

5.1 Moyen humains

5.1.1 Organigramme

Mediaco Maroc

Organigramme Général



5.1.2 Organisation de la société

L'organisation de MEDIACO MAROC s'articule autour d'un pôle « Exécutif » et d'un autre appelé « Back Office ». Chacun de ces pôles est subdivisé en plusieurs départements.

- **Le pôle Exécutif:** Il regroupe les départements « Location et Exploitation » et « Gestion de Flottes ». Le premier département est dirigé par M. Philippe CANET et a la responsabilité de toute la logistique liée au matériel de manutention. Il exécute les commandes de mise à disposition de matériels conformément aux ordres transmis par le département commercial. Il exécute également les contrats de travaux de manutention. Le second département gère les contrats de transport de matériaux. Le directeur du département, M. Georges VISCOVI, supervise l'ensemble des chefs de projets.
- **Le pôle Back Office :** Ce pôle regroupe les activités de support de MEDIACO MAROC. Le département administratif et financier est dirigé par Mme Maria BENNANI. Elle est en charge de la comptabilité, la trésorerie ainsi que le suivi des budgets. Elle supervise également la gestion du personnel de l'entreprise. Elle est encadrée dans ses fonctions par M. Vincenzo CAPILUPI, le directeur administratif et financier Afrique du Nord du Groupe MEDIACO.
Le département commercial et marketing est dirigé conjointement par M. Farouk MRABTI et M. Omar LEHNA. Ce département est en charge du suivi des clients et du développement des activités de MEDIACO MAROC. Il dispose d'une équipe de 4 commerciaux répartis sur tout le territoire national. Leur mission consiste à remonter au niveau du siège les informations sur les besoins du marché.
Le département « maintenance des équipements » est chargé de l'entretien des équipements.

5.1.3 Les effectifs de MEDIACO MAROC

<i>Effectifs</i>	2003	2004	2005
Cadres supérieurs	3	5	6
Cadres intermédiaires	8	10	14
Ouvriers qualifiés	48	50	53
Manœuvres	18	20	25
Employés de bureau	13	15	17
Temporaires	50	55	58
Total	140	155	173
Effectif moyen	263	275	289

Le nombre total d'employés de la société s'établit à 173 personnes à fin 2005 contre 140 au terme de l'exercice 2003. Le recrutement est réalisé par les départements concernés (exploitation ou gestion de flottes) en fonction des prévisions d'activité. La société dispose d'une base de données d'ouvriers et de manœuvres auxquels elle fait appel en cas de besoin. Le département administratif et financier établit alors un contrat à durée déterminée pour le recrutement de personnels temporaires. Le nombre moyen de personnes qui travaille au sein de MEDIACO MAROC soit en CDD soit en CDI s'établit ainsi à 289 personnes en 2005 contre 263 en 2003.

Cependant, la société s'oriente de plus en plus au cours de ces dernières années et plus particulièrement depuis le lancement de l'activité de gestion de flottes de camions vers des

sociétés de travail intérimaire. En effet, les contrats de transport de matériaux de chantier, de par leur durée limitée dans le temps, sont parfaitement adaptés au travail intérimaire. Grâce à la professionnalisation du secteur de l'intérim et à la réduction des tâches administratives qu'entraîne ce genre de service, MEDIACO MAROC s'est résolument orientée vers les contrats d'intérimaires pour son activité de gestion de flottes de camions. Les contrats sont généralement négociés avec un seul prestataire de service afin d'obtenir des prix et des conditions de paiement avantageuses. La société a ainsi employé en moyenne au cours de l'exercice 2005, près de 150 intérimaires.

Le taux d'encadrement de MEDIACO MAROC avoisine les 12%, ce qui représente la norme dans le secteur de la gestion des ressources matérielles en Europe.

5.1.4 La politique sociale de MEDIACO MAROC

La politique sociale de l'entreprise vise à motiver le personnel en développant le sentiment d'appartenance à une structure efficiente et en plein développement.

Le personnel de l'entreprise est syndiqué. Les relations avec les délégués syndicaux sont constructives et visent à améliorer les conditions de travail du personnel.

La majorité du personnel est rémunérée au-dessus du SMIG et bénéficie des avantages légaux prévus par la loi et notamment l'assurance maladie.

Par ailleurs, l'ensemble des salariés de MEDIACO MAROC participe à l'amélioration de la qualité des prestations de services par la mise en place de cercle de qualité.

5.2 Moyens techniques

5.2.1 Ateliers de réparation et d'entretien

La société dispose de plusieurs ateliers de réparation du matériel de manutention et de transport. Chaque atelier est équipé du matériel nécessaire afin de procéder aux révisions requises pour le matériel d'exploitation de MEDIACO MAROC.

4.3.5 Outil Informatique

La société dispose d'un parc informatique connecté en réseau et composé d'une vingtaine de postes de travail fixes et d'une dizaine d'ordinateurs portables permettant à chaque superviseur d'établir et d'envoyer leurs comptes rendus d'activité au siège de la société. Ces différents ordinateurs sont reliés en réseau grâce à deux serveurs centraux. Etant donné le type d'activité développé par MEDIACO MAROC, le système d'information de la société est essentiellement orienté vers la gestion administrative de l'entreprise.

L'entreprise utilise ainsi un progiciel de comptabilité d'origine française, EBP, qui lui permet d'obtenir rapidement les informations et états de synthèse souhaités, sur la situation financière, la trésorerie ainsi que la paie.

La société a également développé un progiciel interne lui permettant de gérer la logistique au niveau de l'exploitation.

6. Stratégie de développement

6.1 Stratégie de développement sur les trois dernières années

Depuis le rachat de la société Maroc Métaux par le groupe MEDIACO, l'entreprise n'a cessé de se développer et de diversifier ses activités. C'est ainsi que l'entreprise a dans un premier temps réorganiser la société et mis à jour son parc de matériel d'engins de manutention par l'acquisition de 14 nouvelles unités. Ces nouvelles acquisitions et le renforcement des ressources humaines ont ainsi permis à l'entreprise d'être présente sur des chantiers très importants tels que l'autoroute Settat-Marrakech, le port de Tanger Med, l'autoroute de Tanger, l'aménagement de la vallée du Bouregreg...

Par ailleurs, MEDIACO MAROC, consciente des faiblesses liées à la sous-traitance des ressources matérielles au Maroc a mis en place dès 2003 une stratégie appelée « Global Renting Services » qui vise à gérer pour le compte de ses clients leurs besoins en matériels lourds de chantier. Cette stratégie s'est matérialisée la même année par la signature de contrats de gestion de flottes de camions pour le compte de grandes entreprises du BTP. L'entreprise exploite ainsi à fin 2005, 89 camions de transports de matériaux de chantiers.

Le montant global des investissements consentis par l'entreprise depuis son rachat par le groupe avoisine ainsi les 100 MDh dont près de 68 MDh en 2005.

6.2 Stratégie de développement 2006-2008

L'ambition de MEDIACO MAROC sur les trois prochaines années est de devenir le partenaire privilégié des grandes entreprises marocaines pour la gestion de leurs ressources matérielles. L'entreprise bénéficie aujourd'hui d'une position dominante dans la fourniture de services liés aux matériels de manutention et dans la gestion de flottes de camions. La stratégie de développement de l'entreprise pour les années à venir s'articule autour des axes suivants :

- La mise à niveau des systèmes de gestion aux standards du groupe MEDIACO et le respect par l'ensemble du personnel de l'entreprise des procédures de travail en vigueur en France ;
- L'extension du parc de matériels de manutention afin de satisfaire toutes les demandes émanant de la clientèle ;
- L'accroissement du parc de camions par la signature de nouveaux contrats de gestion de flotte avec des entreprises de renom du secteur du BTP ;
- La diversification des ressources financières afin de pouvoir financer de manière plus fluide l'extension du parc de matériel.

V – SITUATION FINANCIERE

1. Présentation et analyse des soldes intermédiaires de gestion

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Production de l'exercice = chiffre d'affaires	52 860	75%	92 479	24%	114 592
Consommation de l'exercice	33 074	104%	67 419	28%	86 105
Valeur ajoutée	19 786	25%	24 664	16%	28 487
Impôts et taxes	895	162%	2 344	19%	2 777
Charges de personnel	15 087	11%	16 686	9%	18 174
Excédent Brut d'Exploitation	3 805	48%	5 634	34%	7 536
<i>% de la P°</i>	7%	-	6%	-	7%
Dotations d'exploitation nette des reprises	2 194	19%	2 617	-21%	2 071
Résultat d'exploitation (I)	1 610	88%	3 017	81%	5 465
<i>% de la P°</i>	3%	-	3%	-	5%
Produits financiers	321	-10%	289	128%	659
Charges financières	2 007	54%	3 088	-30%	2 098
Résultat financier (II)	- 1 687	-66%	- 2 799	49%	-1 439
Résultat courant (III) = (I) + (II)	- 76	NS	218	NS	4 026
Produits non courants	7 773	20%	9 324	4%	9 681
Charges non courantes	5 587	46%	8 132	10%	8 882
Résultat non courant (IV)	2 186	-46%	1 192	-33%	799
Résultat avant impôts (V) = (III) + (IV)	2 110	-33%	1 410	NS	4 825
Impôts sur les résultats	264	150%	660	22%	807
Résultat net	1 846	-59%	750	NS	4 018
<i>% de la P°</i>	3,5%	-	0,8%	-	3,5%

1.1 Chiffre d'affaires

En KDhs	2003	Var%	2004	Var%	2005
CA Gestion flotte de camions	10 250	NS	45 152	34%	60 333
<i>% du CA total</i>	19%		49%		53%
CA Location matériel de manutention	30 600	5%	32 089	10%	35 153
<i>% du CA total</i>	58%		35%		31%
CA Réalisation de travaux de manutention	12 010	27%	15 238	25%	19 106
<i>% du CA total</i>	23%		16%		17%
Total chiffre d'affaires	52 860	75%	92 479	24%	114 592

Le chiffre d'affaires total réalisé par MEDIACO MAROC enregistre une croissance importante sur la période passant de 53 MDh en 2003 à 115 MDh en 2005.

Cette évolution positive du chiffre d'affaires est observée sur l'ensemble des segments constituant le portefeuille d'activité.

- L'activité de gestion de flottes de camions lancée en 2003, est celle qui croît le plus rapidement, passant de 10,2 MDh en 2003 à 45,1 MDh en 2004 et 60,2 MDh en 2005. Elle présente par ailleurs d'importantes perspectives de développement du fait notamment de la multitude de chantiers d'infrastructure lancés par les pouvoirs publics dans le cadre des vastes programmes de développement économique et social.

- Pour sa part, l'activité location de matériel de manutention a enregistré une hausse de son volume d'affaire de 5 % en 2004 et de 10% en 2005. Cette activité est amenée à croître au rythme de la croissance de l'économie marocaine et des projets d'investissement dans les secteurs industriels et des travaux publics, qui nécessitent de plus en plus ce type d'opération.
- Enfin, l'envergure et la professionnalisation croissantes des chantiers de BTP au Maroc ont permis à MEDIACO MAROC de réaliser de véritables prestations de services à travers l'activité « réalisation de travaux de manutention ». Cette dernière a accru son chiffre d'affaires de 27% en 2004 et de 25% en 2005.

1.2 Valeur ajoutée

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Production de l'exercice*	52 860	75%	92 479	24%	114 592
- Consommation de l'exercice	33 074	104%	67 419	28%	86 105
= Valeur ajoutée	19 786	25%	24 664	16%	28 487
% de la P^o	37%	-	27%	-	25%

* Production de l'exercice = chiffre d'affaires + production immobilisée + variation de stocks produits

La valeur ajoutée de MEDIACO MAROC augmente de 25% en 2004 et de 16% en 2005, portée par un volume d'affaires en forte hausse. Le taux de valeur ajoutée connaît cependant une dégradation sur la période (25% en 2005 contre 37% en 2003) en raison notamment du poids important des charges de leasing. En effet, la société est en phase d'acquisition et de constitution de son parc matériels notamment pour l'activité de gestion de flotte de camions, qui nécessite la mise en place de lignes de financement appropriées. Le matériel est financé quasi exclusivement par des lignes de crédit leasing remboursables sur une période de 4 ans.

L'évolution détaillée des consommations de l'exercice se présente de la manière suivante :

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Achats de matériels et fournitures consommables	6 351	NS	18 695	56%	29 148
Achats de travaux, études et prestations	10 343	67%	17 295	-68%	5 622
Autres (dont les variations de stocks)	1 089	9%	1 189	NS	- 1 413
Achats consommés de matières et fournitures	17 783	109%	37 179	-10%	33 357
% de la P^o	34%	-	40%	-	29%
Redevances de crédit bail	5 282	NS	13 731	56%	21 410
Locations et charges locatives	1 122	NS	3 161	100%	6 214
Entretien et réparations	1 885	95%	3 674	26%	4 625
Déplacements, missions et réceptions	3 188	66%	5 286	2%	5 398
Primes d'assurances	929	43%	1 330	122%	2 958
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	954	-32%	645	28%	823
Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	0	-	0	NS	9 348
Reste du poste des autres charges externes	1 932	15%	2 413	NS	1 972
Autres charges externes	15 291	98%	30 240	75%	52 748
% de la P^o	29%	-	33%	-	46%
Total consommations de l'exercice	33 074	104%	67 419	28%	86 105

Les consommations de la société augmentent de manière importante sur la période passant de 33 MDh en 2003 à 86 MDh en 2005 et portent essentiellement sur les achats de matières et fournitures ainsi que sur les redevances de crédit bail.

- Les matières et fournitures concernent les achats de carburants et de pièces de rechange pour les engins (grues et camions). La répartition des dépenses de carburants entre les segments « gestion de flottes » et « exploitation » qui reprend l'activité travaux et location de matériels de manutention sur la période 2003-2005 est la suivante :

CONSOMMATION GASOIL	2003	2004	2005
EXPLOITATION	83%	19%	15%
FLOTTE	17%	81%	85%
TOTAL	100%	100%	100%

La forte augmentation des consommations de carburant sur la période s'explique essentiellement par l'accroissement du parc de camions bennes (de 11 à 89 unités). Notons que tous les contrats de gestion de flotte de camions sont indexés au prix du carburant.

Cette rubrique intègre également la location de certains matériels auprès de sous traitants, lorsque MEDIACO MAROC se doit de réaliser des prestations dans l'urgence et qu'elle ne dispose pas du matériel disponible. Ce matériel peut être soit des grues soit des camions.

La baisse enregistrée en 2005, s'explique par le transfert des charges de personnels intérimaires dans la rubrique « rémunération du personnel extérieur à l'entreprise ». Ces charges totalisent 9,3 MDh en 2005 contre 4,3 MDh en 2004. En 2003, l'entreprise ne faisait pas encore appel à du personnel intérimaire. A noter également, que le renforcement du parc matériel en 2004 et 2005, entraîne une baisse importante de la location auprès de sous traitants locaux.

- Les redevances de crédit bail augmentent fortement sur la période passant de 5,2 MDh en 2003 à 21,4 MDh en 2005. Cet accroissement s'explique par la politique de renforcement du parc de matériel de manutention et par le lancement de l'activité de gestion de flotte de camions à partir de l'exercice 2003. Les engagements de leasing évoluent ainsi de la manière suivante sur la période 2003-2005 :

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var</i>	2004	<i>Var</i>	2005
Engagements de leasing	27 826	55%	43 111	126%	97 516

- La rubrique « location et charges locatives » concerne la location de matériels roulants (voitures et camions) ainsi que la location de matériels et outillages et s'établit à 6,2 MDh à fin 2005 contre 1,1 MDh à fin 2003 ;
- Les dépenses d'entretien et de réparation augmentent également fortement suite au renforcement du parc d'engins de manutention et de transport, passant de 1,9 MDh en 2003 à 4,6 MDh en 2005 ;
- Les dépenses de déplacement augmentent sensiblement sur la période passant de 3,1 MDh en 2003 à 5,4 MDh à fin 2005. Ces dépenses concernent essentiellement les dotations allouées au personnel pour l'exécution de leur mission en dehors du siège de l'entreprise. Les grutiers ainsi que les chauffeurs de camions perçoivent une dotation pour couvrir leurs dépenses d'hébergement, de nourriture...

1.3 Excédent brut d'exploitation

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Excédent Brut d'Exploitation	3 805	48%	5 634	34%	7 536
% de la P°	7%	-	6%	-	7%

L'excédent brut d'exploitation augmente significativement en 2004 (+48%) et en 2005 (+34%) pour s'établir à 7,6 MDh en 2005 contre 3,8 MDh en 2003. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation de la production et la maîtrise des charges de personnel permanent de l'entreprise.

L'évolution des charges de personnel sur la période 2003-2005 se présente comme suit :

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Charges de personnel	15 087	11%	16 686	9%	18 174
% de la P°	29%	-	18%	-	16%

Les charges de personnel permanent de l'entreprise évoluent faiblement sur la période comparativement aux autres postes des charges d'exploitation, pour s'établir à 18 MDh en 2005 contre 15 MDh en 2003. Ces charges ne représentent plus que 16% de la production en 2005 contre 29% en 2003.

Cette évolution s'explique par le choix du management de recourir à du personnel intérimaire pour accompagner ses clients dans la réalisation de leurs chantiers. Cette stratégie permet plus de souplesse dans la gestion des ressources humaines.

1.4 Résultat net

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Excédent Brut d'Exploitation	3 804	48%	5 634	34%	7 536
Dotations d'exploitation (nettes des reprises)	2 194	19%	2 617	-21%	2 071
Résultat d'exploitation (I)	1 610	88%	3 017	81%	5 465
Résultat financier (II)	- 1 687	-66%	- 2 799	49%	- 1 439
Résultat courant (III) = (I) + (II)	- 76	NS	218	-	4 026
% de la P°	-		0,2%	-	3,5%
Résultat non courant (IV)	2 186	-46%	1 192	-33%	799
Résultat avant impôts (V) = (III) + (IV)	2 110	-33%	1 410	NS	4 825
Impôts sur les résultats	264	150%	660	22%	807
Résultat net	1 846	-59%	750	NS	4 018
% de la P°	3,5%	-	0,8%	-	3,5%

- Le résultat d'exploitation augmente significativement passant de 1,6 MDh en 2003 à 5,4 MDh en 2005. La bonne tenue de l'excédent brut d'exploitation et la maîtrise des dotations d'exploitation expliquent pour l'essentiel cette performance. La stabilisation des dotations d'exploitation s'explique par le financement en leasing de l'essentiel des nouvelles acquisitions de matériels.
- Le résultat financier se détériore en 2004 par rapport à l'exercice précédent suite à l'augmentation des dettes moyen et long termes. En effet, l'entreprise a bénéficié

d'un emprunt de 10 MDh en 2004 afin de financer en partie l'achat d'un terrain dans la zone industrielle de Nouaceur. L'entreprise devrait y délocaliser ses activités au cours de l'exercice 2007.

En 2005, l'amélioration du résultat financier s'explique par la baisse des intérêts sur emprunt suite au remboursement progressif de la dette bancaire et par l'enregistrement d'une dotation nette aux provisions financières (dotations pour pertes de change) inférieures à l'année précédente.

- Le résultat non courant de MEDIACO est en diminution sur la période. Il s'établit ainsi à 0,8 MDh à fin 2005 contre 1,2 MDh en 2004 et 2,2 MDh en 2003.

En 2003, le résultat non courant s'explique en grande partie par des plus values de cession de matériels et outillages qui ont fait l'objet d'une opération de lease back. En effet, certaines grues achetées auprès du groupe ont été enregistrées en immobilisations en attendant de négocier le financement en leasing avec les banques. Ces immobilisations ont ensuite été cédées à la société de leasing, d'où l'enregistrement d'un produit de cession d'immobilisation.

En 2004, les produits non courants proviennent essentiellement d'une plus value réalisée sur la cession d'un terrain. Les charges non courantes intègrent quant à elles une provision pour clients douteux de 4,7 MDh. Cette provision a permis de lever la réserve du commissaire aux comptes relative aux créances douteuses et figurant dans son rapport 2003.

En 2005, les produits exceptionnels proviennent :

- De produits de cession de matériels (7,9 Mdh) consécutifs à la vente de silos d'entreposage de mélasses au port de Mohammedia à la SODERS ;
- De dommages et intérêts attribués dans le cadre d'une décision judiciaire opposant la société à l'Office National Des Aéroports (Ce litige concernait des travaux réalisés par MEDIACO MAROC et faisant l'objet de réclamations de la part de l'ONDA. Ce litige a été jugé au cours de l'exercice 2005 en faveur de MEDIACO MAROC qui a été indemnisé à hauteur de 0,8 MDh) ;
- De l'annulation d'une dette envers la société COSIFRA (Ancienne filiale de MEDIACO MAROC envers qui elle était redevable de 0,6 MDH. Cette dette a été annulée suite à la recommandation du commissaire aux comptes).

Les charges non courantes intègrent quant à elles :

- Une provision pour restructuration de 1,0 MDh (provision destinée à couvrir les dépenses de restructuration qui seront engendrées par le déménagement des activités de MEDIACO MAROC sur son nouveau siège à Bouskoura) ;
- Une provision de 2,26 MDh dans une affaire judiciaire opposant MEDIACO MAROC à la société MANAR (MANAR est un sous traitant spécialisée dans le montage de pylônes qui est intervenu pour le compte de MEDIACO MAROC sur un chantier en 2002. Ce sous traitant réclame le paiement de certaines factures non justifiées. L'affaire est portée devant le tribunal et suit actuellement son cours).

Notons que l'entreprise a également provisionné un montant de 1 MDh (inclus dans la rubrique « autres charges non courantes ») pour dépréciation de stock.

- Le résultat net de MEDIACO MAROC connaît ainsi une nette amélioration sur la période 2003-2005, passant de 1,8 MDh à 4,0 MDh. Cette amélioration est due essentiellement aux performances opérationnelles de l'entreprise.
La baisse du résultat net enregistrée en 2004 s'explique principalement par l'augmentation des charges financières et la baisse du résultat non courant suite à la comptabilisation de la provision pour clients douteux.

1.5 Autofinancement

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var</i>	2004	<i>Var</i>	2005
Capacité d'autofinancement	615	NS	-2 581	NS	3 771
- Distribution de bénéfices	-		-		-
= Autofinancement net	615	NS	-2 581	NS	3 771

L'autofinancement de l'entreprise est positif à fin 2005 en nette amélioration par rapport à 2004 et s'établit à 3,8 MDh. Notons qu'aucune distribution de bénéfices n'a été réalisée depuis 2003. Cette politique permet à la société d'améliorer ses fonds propres et de renforcer sa trésorerie.

1.6 Ratios de rentabilité

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var</i>	2004	<i>Var</i>	2005
Résultat net	1 846	-59%	750	NS	4 018
Production de l'exercice	52 860	75%	92 479	24%	114 592
Marge nette	3,5%	-	0,8%	-	3,5%

La marge nette de MEDIACO MAROC s'établit à 3,5% en 2005 au même niveau que celle enregistrée en 2003.

La marge nette demeure cependant relativement faible et s'explique par les efforts importants entrepris par la société pour renforcer son parc de matériels de manutention et de transport.

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var</i>	2004	<i>Var</i>	2005
Résultat net	1 846	-59%	750	NS	4 018
Capitaux propres retraitée (1)	10 038	33%	11 038	36%	15 056
Rentabilité financière	18%	-	7%	-	27%

(1) L'augmentation de capital par intégration des comptes courants d'associés pour un montant de 7 MDHs a été réintégrée dans les capitaux propres de l'exercice 2003 et 2004.

La rentabilité financière de MEDIACO MAROC s'établit à 27% en 2005, en nette amélioration par rapport à 2004 (+7%), contre 18% en 2003.

1.7 Ratios de solvabilité

%	2003	2004	2005
Charges financières sur dettes MLT/ EBE	53%	55%	28%
CAF / Dettes de financement (1)	6%	9%	25%

(1) Les dettes de financement ont été retraitées d'un montant de 7 MDh représentant les comptes courants d'associés remontés dans le capital en 2005

Les ratios de solvabilité sont en nette amélioration sur la période 2003-2005. Ainsi, les charges financières ne représentent plus que 28% de l'EBE en 2005 contre 53% en 2003 et la CAF couvre à plus de 25% les dettes de financement contre 6% en 2003.

2. Analyse de la structure et des équilibres du bilan

2.1 Evolution des masses du bilan

<i>En KDhs</i>	2003	Var	2004	Var	2005
Immobilisations corporelles, incorporelles et en non valeurs	15 592	85%	28 887	8%	31 138
Immobilisations financières	3 813	92%	7 340	-57%	3 156
Ecart de conversion actifs	247	21%	299	25%	223
Total Actif Immobilisé	19 651	86%	36 526	-6%	34 517
Stocks	1 034	-49%	529	NS	2 694
Créances actif circulant	49 761	19%	58 983	58%	93 106
Ecart de conversion actifs	0	-	159	NS	0
Total Actif Circulant	50 794	17%	59 672	61%	95 800
Trésorerie Actif	655	-61%	253	57%	397
Total Bilan	71 100	36%	96 451	36%	130 714
Capitaux Propres	3 038	33%	4 038	NS	15 056
Dettes de financement	16 904	38%	23 381	-38%	14 492
Provisions durables pour risques et charges	247	21%	299	-25%	223
Total capitaux permanents	20 189	37%	27 718	7%	29 771
Passif circulant	32 239	76%	56 656	44%	81 492
Trésorerie Passif	18 672	-35%	12 077	61%	19 451

2.1.1 Analyse de l'actif du bilan

▪ Les immobilisations corporelles

<i>En KDhs</i>	Taux d'amortissement	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	VNC au 31.12.2005
Constructions	5%	6 076	2 650	3 427
Installations techniques, matériel et outillage	25%	16 586	7 370	9 215
Matériel de transport	25%	5 810	3 810	2 000
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	25%	1 584	783	801
Autres immobilisations corporelles	25%	722	400	321

Les immobilisations corporelles augmentent de manière significative sur la période, passant de 15,6 MDh en 2003 à 31,1 MDh en 2005. Cette augmentation s'explique essentiellement :

- Par l'augmentation du poste « immobilisations corporelles en cours » où figure un terrain industriel acquis en 2004 pour la somme de 8,3 MDh (dont 4MDh déjà payés) et sur lequel sera bâti le nouveau siège de MEDIACO MAROC ;
- Et par l'augmentation du poste « installations techniques, matériel et outillages » suite à l'acquisition de matériels de manutention et de petits matériels venus renforcer le parc de MEDIACO MAROC. Notons que l'entreprise n'immobilise pas de camions bennes ni de tracteurs qui sont financés exclusivement en leasing.

<i>En KDhs pour l'année 2005</i>	Engins immobilisés		Engins en leasing	
	En unités	Valeur nette comptable	En unités	Valeur nette de remboursement
Grues	18	5 562	8	9 189
Nacelles	2	349	2	0
Camions	-	-	89	77 159
Tracteurs	9	0	15	4 816
Total	29	5 911	117	91 164

Certains engins du parc de matériels de manutention (grues et nacelles) sont inclus dans les immobilisations corporelles soit 20 engins sur un total de 30 à fin 2005. Certains engins figuraient dans cette rubrique lors du rachat de l'entreprise par le groupe Mediaco en 2000 et d'autres ont été immobilisés dans l'attente de leur refinancement en leasing. La valeur nette d'amortissement de ce matériel s'élève à 5,9 MDh à fin 2005.

Les immobilisations corporelles incluent également 9 tracteurs hérités de Maroc Métaux lors de son rachat. Ces tracteurs sont entièrement amortis à fin 2005.

Par ailleurs, la valeur nette de remboursement des engins financés en leasing est de 91,2 MDh à fin 2005.

Notons qu'au courant du mois de mai de l'année 2006, l'entreprise a cédé les deux terrains qu'elle détenait à son actif au coût historique de 6,1 MDh. Cette cession a permis de réaliser une plus value avant impôt de 5,9 MDh.

▪ Les immobilisations financières

En 2003, les immobilisations financières étaient constituées essentiellement des titres de participation détenues par MEDIACO MAROC.

A fin 2004, les immobilisations financières incluaient, outre le blocage judiciaire dans l'affaire MANAR et les participations détenues, une garantie de chantier en faveur de la société SRPTM pour 1,5 MDh. Cette garantie a été demandée par SRPTM afin de se prémunir contre les risques de mauvaises réalisations des contrats de transport de matériaux sur ses chantiers. Les travaux de transport s'étant parfaitement déroulés, la garantie a été levée au cours de l'exercice 2005.

A fin 2005, la rubrique « immobilisations financières » comprend essentiellement des créances financières immobilisées pour un montant de 2,5 MDh ainsi que des participations financières que nous avons détaillées plus haut. Ces créances financières concernent essentiellement un blocage judiciaire sur le compte bancaire de la société pour 2,26 MDh (litige avec la société MANAR). Notons par ailleurs, que les participations financières présentes au bilan à fin 2005 à savoir MEDIALOC, MAROC VRAC et MAGHREB CABLE ont été cédées au début de l'année 2006.

▪ Les stocks de marchandises et matières

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var</i>	2004	<i>Var</i>	2005
Marchandises, matières, fournitures et consommables ⁽¹⁾	1 034	-49%	529	NS	2 694
Rotation (en j)	21	-80%	6	NS	29

(1) (Stocks net * 365)/ achats de matières, fournitures, consommables

Les stocks de MEDIACO MAROC augmentent sur la période passant de 1,0 MDh en 2003 à 2,7 MDh à fin 2005. Ces stocks comprennent les pièces de rechange ainsi que des fournitures et des consommables nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du parc d'engins de manutention et de camions.

L'augmentation constatée à fin 2005 s'explique par l'accroissement du parc de camions bennes suite aux nouveaux contrats de gestion de flotte conclus au cours de l'exercice 2004 et 2005. Le bon fonctionnement de ces camions nécessite la constitution de stocks de fournitures et de consommables importants.

▪ Les clients et les autres créances de l'actif circulant

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var %</i>	2004	<i>Var %</i>	2005
Clients et comptes rattachés	44 003	8%	47 266	56%	71 604
Rotation (en j) ⁽¹⁾	304	NS	187	22%	228
Autres créances de l'actif circulant	5 758	103%	11 717	83%	21 502

(1) (Clients et comptes rattachés / chiffre d'affaires) * 365

Les créances de l'actif circulant augmentent de manière significative sur la période pour s'établir à 93,1 MDh à fin 2005 contre 49,8 MDh à fin 2003.

- Les créances envers la clientèle représentent le poste le plus important de cette rubrique. Leur évolution est proportionnelle à celle du chiffre d'affaires. Les délais de paiement évoluent cependant en dents de scie. A fin 2003, la rotation élevée du compte client (304 jours) s'explique essentiellement par un manque de procédures internes sur le recouvrement des créances. Ce délai de rotation baisse de manière importante en 2004 (187 jours) suite à la responsabilisation des commerciaux de MEDIACO MAROC. Il remonte en 2005 à 228 jours en raison d'une créance de 7,9 MDh envers la société SODERS encaissée au cours de l'exercice 2006 et d'un retard de paiement de deux clients importants avoisinant les 16 MDh et recouverts au courant du mois de janvier de l'année en cours.

Nous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des créances douteuses et des provisions correspondantes :

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var %</i>	2004	<i>Var %</i>	2005
Créances déclassées	2 194	NS	7 702	-16%	6 482
Créances provisionnées	1 838	NS	6 545	-16%	5 474
Taux de provisionnement	84%	-	85%	-	84%
Reprises de provision	0	-	0	-	1 071

Les créances douteuses augmentent significativement en 2004 suite à la réserve émise par le commissaire aux comptes en 2003 sur le non provisionnement de certaines créances anciennes. L'entreprise décline ainsi pour près de 5,5 MDh de créances envers différents clients. La créance la plus importante atteint alors 0,5 MDh et concerne des travaux de manutention. MEDIACO MAROC enregistre ainsi une provision de 4,7 MDh ce qui correspond à un taux de provisionnement de 85%.

En 2005, l'entreprise n'a pas jugé nécessaire d'enregistrer de provisions supplémentaires pour créances douteuses contrairement aux recommandations du commissaire aux comptes. En effet, une créance ancienne de près de 3 MDh vis-à-vis d'un client solvable est en cours de récupération par le management de l'entreprise et ne nécessite pas de l'avis de la direction son déclassement en créances douteuses. De même, un certain nombre de créances anciennes représentant un montant de 2,5 MDh sont en cours de recouvrement par les commerciaux de MEDIACO MAROC qui n'a pas jugé nécessaire de les provisionner.

Par ailleurs, la société récupère la même année pour 1,07 MDh de créances déclassées au cours des précédents exercices.

- Les autres créances de l'actif circulant intègrent à fin 2005 une créance envers l'Etat pour 6,7 MDh (Ce montant représente essentiellement la TVA récupérable) ainsi qu'une créance de 4,2 MDh envers la société SATRASPE filiale de MEDIACO MAROC en cours de liquidation. Cette somme s'explique par des frais de gestion non récupérés ainsi que par des avances en compte courant. SATRASPE n'ayant plus d'activité (transférée à MEDIACO MAROC), cette créance sera récupérée au cours de l'année 2006 par transfert de propriété de certaines immobilisations corporelles.

2.1.2 Analyse du passif du bilan

▪ Les capitaux propres

Les capitaux propres de MEDIACO MAROC sont en augmentation constante sur la période passant de 3,0 MDh à fin 2003 à 15,0 MDh à fin 2005. Cette progression s'explique par les reports à nouveau des résultats annuels et l'absence de distribution de dividendes ainsi que par les augmentations de capital réalisées en 2004 (0,25 MDh) et en 2005 (7,0 MDh).

▪ Les dettes de financement

<i>En KDhs</i>	2003	<i>Var</i>	2004	<i>Var</i>	2005
Crédit moyen long termes	1 510		9 120		7 738
Compte courant Bony	11 260		8 500		0
Avances COSIFRA	684		684		0
Dettes envers sociétés du groupe Mediaco	3 450		2 856		2 733
Compte courant Mediaco SAS	0		2 221		2 221
Compte courant Afrique Levage	0		0		1 800
Total	16 904	38%	23 381	-38%	14 492

En 2003, les dettes de financement comprennent essentiellement une dette envers l'ancien actionnaire de MAROC METAUX pour 11,3 MDh ainsi que diverses dettes envers des sociétés du groupe totalisant 3,4 MDh pour des achats de matériels.

L'augmentation constatée en 2004 s'explique par un emprunt bancaire de 10 MDh contracté au début de l'exercice auprès de la BMCI pour une durée de 7 ans au taux de 6,80%. La dette envers l'ancien actionnaire a été ramenée à 8,5 MDh suite à l'exercice d'une partie de la garantie de passif en faveur de MEDIACO SAS qui en a intégrée 250 KDh dans le capital de MEDIACO MAROC. La dette envers les entreprises du groupe a également été ramenée à 2,8 MDh suite au paiement de certaines factures.

Au terme de l'exercice 2005, les dettes de financement diminuent suite à l'intégration d'une partie du compte courant d'Afrique Levage (qui a récupéré la créance de 8,5 MDh appartenant à l'ancien actionnaire par l'exercice de la garantie de passif. Cette garantie avait été donnée en 2000 par la famille Bony au groupe Mediaco) dans le capital de MEDIACO MAROC (7,0 MDh) ainsi que le remboursement en capital d'une partie de l'emprunt de 10 MDh.

Ainsi, à fin 2005, la rubrique « dettes de financement » inclut le capital restant dû (7,7 MDh) de l'emprunt BMCI, les comptes courants d'Afrique Levage pour 1,8 MDh, une dette envers MEDIACO SAS pour 2,2 MDh et divers dettes envers les sociétés du groupe pour la fourniture de matériels de manutention (2,7 MDh).

▪ Passifs circulants

Au niveau des dettes à court terme, les comptes fournisseurs représentent la part la plus importante. Elles évoluent de la manière suivante sur la période 2003-2005.

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Fournisseurs et comptes rattachés	14 553	NS	33 214	55%	51 644
Rotation (en j) ⁽¹⁾	161	12%	180	22%	219
Autres passifs circulants	16 689	38%	23 030	13%	26 064

(1) (Fournisseurs et comptes rattachés / consommations totales de l'exercice) * 365

- Les dettes à court terme de MEDIACO MAROC augmentent sur la période reflétant ainsi l'évolution de la production. Elles s'établissent à 81,5 MDh à fin 2005 contre 32,2 MDh à fin 2003.
Les dettes envers les fournisseurs passent de 14,5 MDh en 2003 à 33,2 MDh en 2004 et à 51,6 MDH à fin 2005.
Les principales fournitures de l'entreprise concernent les achats de carburant et de pièces de rechange pour le fonctionnement et l'entretien du matériel de manutention et des camions.
Les délais de paiement moyen des fournisseurs augmentent de manière sensible sur la période passant de 161 jours en 2003 à 219 jours à fin 2005.
- Les autres passifs circulants enregistrent la même évolution que les dettes fournisseurs et concernent essentiellement les dettes envers l'Etat (TVA, IGR et IS) et les organismes sociaux qui totalisent près de 16,5 MDh à fin 2005, ainsi que des dettes envers des sociétés du groupe qui s'établissent à 5,3 MDh à la même date.

2.2 Les équilibres du bilan

En KDhs	2003	Var	2004	Var	2005
Capitaux permanents	20 189	37%	27 718	8%	29 771
-Actif Immobilisé	19 651	86%	36 526	-3%	34 517
Fonds de roulement	538	NS	-8 808	46%	-4 746

Actif circulant	50 794	18%	59 672	61%	95 800
-Passif circulant	32 239	76%	56 656	44%	81 492
Besoin en fonds de roulement	18 554	-83%	3 016	NS%	14 308
Trésorerie nette	-18 016	34%	-11 824	61%	-19 054

La structure du bilan fait ressortir un déséquilibre entre les principales masses du bilan.

- Le fonds de roulement de MEDIACO MAROC, après avoir enregistré un montant légèrement positif en 2003 (0,54 MDh), se détériore fortement en 2004 (-8,8 MDh) en raison principalement de l'acquisition d'un terrain industriel pour y installer le nouveau siège de l'entreprise, et ce malgré l'augmentation des dettes à moyen et long termes. En 2005, le fonds de roulement s'améliore légèrement sous l'effet de la cession de certaines participations financières, de matériels immobilisés et du report à nouveau du résultat de l'exercice mais demeure encore négatif à -4,8 MDh.
- Le besoin en fonds de roulement connaît également une évolution en dents de scie passant de 18,5 MDh en 2003 à 3,0 MDh en 2004 pour terminer à 14,3 MDh à fin 2005. En 2003, le montant élevé du besoin en fonds de roulement s'explique par l'augmentation importante des créances clients (+6,2 MDh) et groupe (+1,8 MDh) et la remontée des comptes courants d'associés à court terme dans la rubrique des dettes de financement.
L'amélioration du besoin en fonds de roulement constatée en 2004 s'explique par la forte augmentation des dettes fournisseurs (+22,8 MDh) grâce à la négociation de délais de paiement plus intéressants et l'augmentation plus modérée des créances clients (+3,3 MDh) suite à l'effort de recouvrement entrepris par le management.
En 2005, le besoin en fonds de roulement se détériore à nouveau et s'établit à 14,3 MDh suite à la détérioration du ratio de rotation des créances clients qui passe de 187 jours en 2004 à 228 jours en 2005.
- Ces différentes évolutions des masses du bilan ont pour conséquence un recours important de l'entreprise aux dettes à court terme. A fin 2005, celles-ci s'établissent à 19 MDh en augmentation par rapport à 2004 (11,8 MDh) et quasi stables par rapport à 2003 (18 MDh).

2.3. Les ratios de structure du passif du bilan

%	2003	2004	2005
Capitaux permanents / total bilan	29%	29%	23%
Passif circulant / total bilan	45%	59%	62%
Trésorerie Passif / total bilan	26%	12%	15%

La part du financement permanent dans le total bilan est en diminution à fin 2005 et s'établit à 23% contre 29% en 2004 en 2003.

%	2003	2004	2005
Fonds propres et assimilés / capitaux permanents	15%	15%	51%
Dettes financières / capitaux permanents	85%	85%	49%

La part des fonds propres dans les financements permanents est, quant à elle, en forte progression à fin 2005 suite à la remontée des comptes courants d'associés long terme dans le capital.

Le financement de l'activité par les fournisseurs est en augmentation sur la période et s'établit à 62% du total bilan à fin 2005 contre 45% au terme de l'exercice 2003. Les dettes financières à court terme représentent quant à elles 15% du total bilan à fin 2005 contre 12% à fin 2004 et 26% à fin 2003.

3. Analyse du tableau de financement

En KDhs	2003		2004		2005	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I - Ressources stables						
Autofinancement (A)	-	615		-2 581	-	3 772
Cessions et réductions d'immobilisations (B)	-	8 013		17 372	-	11 893
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-		1 900	-	7 000
Augmentation des dettes de financement	-	11 456		10 299	-	8 800
Total des ressources stables		20 084		26 990	-	31 465
II - Emplois stables						
Acquisition et augmentation d'immobilisation (E)	3 969	-	30 946	-	9 790	-
Remboursement des capitaux propres (F)	-	-	1 650	-	-	-
Remboursement des dettes de financement (G)	3 164	-	3 739	-	17 613	-
Emplois en non-valeurs (H)	-	-	-	-	-	-
Total Emplois stables (E+F+G+H)	7 133	-	36 339	-	27 403	-
Variation besoin de financement global	13 711	-		15 539	11 292	-
Variation de trésorerie	-	760	6 194			7 230
Trésorerie finale		-18 016		-11 824		-19 054

- En 2003**, les ressources stables de l'entreprise proviennent essentiellement des cessions d'immobilisations suite à une opération de lease back sur du matériel de manutention et de l'augmentation des dettes de financement suite au déclassement des comptes courants de l'ancien actionnaire BONY dans les dettes à long terme. Les emplois stables proviennent quant elles de l'augmentation des immobilisations et du remboursement des dettes de financement. Notons que la variation du BFR (-13 711) intervient pour une large part dans la détérioration du niveau de trésorerie.
- En 2004**, les ressources stables de l'entreprise augmentent suite aux cessions d'immobilisations (terrains et matériels et outillages) et à l'augmentation des dettes bancaires à moyen et long termes (emprunt BMCI) et s'établissent à 29,9 MDh. Les emplois stables ont été plus importants que les ressources stables de MEDIACO MAROC et atteignent 36,3 MDh à fin 2004, portés par l'acquisition d'un nouveau terrain et de matériels et outillages. La diminution du besoin en fonds de roulement entraîne cependant une amélioration de la trésorerie qui s'établit à -11,8 MDh à fin 2004 contre -18 MDh à fin 2003.
- Durant l'exercice 2005**, les ressources stables de l'entreprise s'établissent à 31,4 MDh et proviennent de cessions d'immobilisations pour 11,9 MDh, de l'augmentation des capitaux propres et dettes de financement pour respectivement 7 MDh et 8,8 MDh. L'augmentation des dettes de financement provient essentiellement du transfert de créances entre l'ancien actionnaire Bony et la société Afrique Levage pour 8,5 MDh. Les emplois stables ont totalisé quant à eux 27,4 MDh. Les acquisitions d'immobilisations interviennent à hauteur de 9,7 MDh dans ce montant global et les remboursements de dettes de financement à hauteur de 17,6 MDh. Ce remboursement inclut essentiellement la cession de comptes courants de l'ancien actionnaire pour 8,5 MDh et la diminution du compte courant d'Afrique Levage suite à l'augmentation de capital de 7 MDh. La variation du besoin en fonds de roulement s'établit quant à elle à 11,3 MDh. Nous aboutissons ainsi au terme de l'exercice à une trésorerie nette de -19 MDh.

VI – PERSPECTIVES SUR LA PERIODE 2006-2008

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de MEDIACO MAROC.

1. Perspectives du secteur

Avec la ferme volonté affichée par les pouvoirs publics de mettre à niveau les infrastructures du pays et compte tenu de l'évolution du marché marocain relatif à la sous-traitance de la logistique technique pour entreprises industrielles et de travaux au cours des dernières années, les professionnels du secteur anticipent une croissance annuelle soutenue des activités se situant dans une fourchette de 20% à 30%⁽³⁾.

Le secteur de la gestion des ressources matérielles devrait être affecté, durant les prochaines années, par les mutations suivantes :

- Une croissance soutenue des investissements dans les infrastructures de base telles que les routes, autoroutes, ouvrages d'art, ports Ces investissements pourront être réalisés soit par des instances publiques soit par des entreprises privées dans le cadre de concessions ;
- Un intérêt grandissant des firmes étrangères actives dans les secteurs industriels et des travaux, pour le marché marocain ;
- Une tendance marquée par la sous-traitance des ressources matérielles de la part des grandes entreprises industrielles et de travaux. En effet, celles-ci préfèrent concentrer leurs efforts et leurs ressources sur leur cœur de métier et confier à des entreprises nationales reconnues la gestion de leur parc de matériels ;
- Une présence accrue d'entreprises de gestion de ressources matérielles, qui devrait être attirées par les nombreuses opportunités dans le secteur du BTP. Un acteur espagnol d'envergure, à savoir Euro Gruas, s'est d'ailleurs implanté sur le marché depuis 3 ans. L'arrivée de ces nouveaux acteurs permettra de mieux organiser et professionnaliser le secteur.

2. Orientations stratégiques de MEDIACO MAROC

Les orientations stratégiques de MEDIACO MAROC concernent deux principaux volets. Le premier, à court terme, vise à consolider les parts de marché de la société dans la secteur de la gestion des ressources matérielles pour le compte des grandes entreprises industrielles et de travaux, grâce en particulier à son savoir faire, à la modernité et la performance de son parc engins et matériels techniques ainsi qu'à la qualité et au professionnalisme de ses ressources

⁽³⁾ Source : Consensus établi par FINERGY lors de ses diligences, auprès de différents acteurs marocains du secteur du BTP.

humaines. Cette consolidation passe par la constitution d'un parc matériel adapté au marché national et par le maintien d'une politique commerciale dynamique et orientée clients qui a déjà permis à la société d'être le partenaire privilégié des plus grandes entreprises intervenant au Maroc (SRPTM, Bouygues, Dogus, Delattre Levivier, Somagec, Stroc Industrie, Cegelec, Grands Travaux Routiers....) en les accompagnant dans la réalisation de tous les grands projets tels que le port de Tanger- Méditerranée, la SAMIR, le transfert de la centrale thermique O.N.E de TanTan à Laâyoune, le barrage de Midelt, l'autoroute Assilah-Tanger, les cimenteries Holcim et Lafarge....

A plus long terme, le second volet, vise quant à lui à accompagner la croissance actuelle et à venir du marché de la sous-traitance de la logistique technique estimée par les dirigeants de MEDIACO MAROC entre 20% et 30%. Cet accompagnement sera rendu possible grâce à l'accroissement et à l'optimisation de ses capacités d'offre de service et le développement d'une véritable activité de gestion des ressources matérielles (Global Renting Services).

3. Détail du programme d'investissement de MEDIACO MAROC

Le programme d'investissement de MEDIACO MAROC porte sur l'accroissement et l'adaptation du parc matériel au marché national.

3.1 Les investissements en unités

▪ Le matériel de manutention

<i>Evolution du parc de matériel en unité (1)</i>	2005	<i>Var</i>	2006	<i>Var</i>	2007	<i>Var</i>	2008
Grues cat.1	15	67%	25	8%	27	4%	28
Var. en unité	-		10		2		1
Renouvellement	-	-	2		2		3
Grues cat.2	8	50%	12	25%	15	7%	16
Var. en unité	-		4		3		1
Renouvellement	-		1		1		2
Grues cat.3	3	67%	5	20%	6	-	6
Var. en unité	-		2		1		0
Renouvellement	-		0		1		0
Total grues	26	62%	42	15%	48	5%	50
Tracteurs	24	-	24	8%	26	-	26
Var. en unité	-		0		2		0
Renouvellement	-		5		5		3

(1) Le nombre d'unités de chaque catégorie de matériels est donné en moyenne mensuelle sur l'année.

Le nombre de grues augmente de manière importante sur la période 2005 à 2008 passant de 26 unités en 2005 à 50 unités en 2008. Les grues de catégorie 1 sont prédominantes avec 28 unités en 2009 sur un total de 54 grues, contre 15 en 2005 sur un total de 26 grues.

Le nombre de tracteurs augmente de 2 unités sur la période, le parc passant de 24 unités en 2005 à 26 unités en 2008. La croissance de cette activité s'explique également par les besoins importants qui se manifesteront au niveau du marché local grâce au lancement de nombreux chantiers de BTP.

▪ Les camions bennes

<i>Evolution du parc camions en unité</i>	2005	<i>Var</i>	2006	<i>Var</i>	2007	<i>Var</i>	2008
Camions	85	30%	110	27%	140	14%	160
Var. en unité	-		40		30		20
Renouvellement	-		0		5		25

Le nombre de camions passe de 85 unités en 2005 à 160 unités en 2008 soit une croissance annuelle moyenne de 25% en raison de la forte augmentation de l'activité de gestion de flotte pour le compte des entreprises de travaux. Cette croissance s'explique par les nombreux chantiers de BTP qui seront lancés au cours des prochaines années, et pour lesquels MEDIACO MAROC se positionne parfaitement de par son expérience et ses compétences.

3.2 Le financement des investissements

Le plan d'investissement qui découle des prévisions d'évolution du parc matériel retracées ci-dessus se présente de la manière suivante :

<i>Plan d'investissement prévisionnel en KDhs</i>	2006	<i>Var</i>	2007	<i>Var</i>	2008
Grues Cat.1	4 800	-67%	1 600	-	1 600
Grues Cat. 2	6 500	-20%	5 200	-25%	3 900
Grues Cat.3	8 000	-	8 000	100%	-
Tracteurs	3 000	40%	4 200	-57%	1 800
Camions	40 000	-13%	35 000	29%	45 000
Total investissements leasing	62 300	-13%	54 000	-3%	52 300
Installations techniques. matériel et outillage	1 000	100%	2 000	25%	2 500
Matériel de transport	500	-	500	-	500
Mobilier. matériel de bureau et aménagements	250	-	250	40%	350
Autres immobilisations corporelles	200	50%	300	34%	400
Total investissements autofinancés	1 950	56%	3 050	23%	3 750
Total investissement	66 650	-11%	59 450	-2%	58 450

Ainsi, et afin de maintenir un haut niveau de service à ses clients et répondre à la croissance des besoins du marché national, l'enveloppe globale d'investissement prévue par le management de la société atteint un montant total de plus de 184 MDh sur la période 2006-2008 dont 168,6 MDh financés par leasing et le reliquat par autofinancement.

4. Les principales hypothèses du business plan prévisionnel

La construction du compte de produits et charges prévisionnel de MEDIACO MAROC repose sur la démarche suivante :

- Détermination de la croissance prévisionnelle des trois segments d'activité de MEDIACO MAROC à savoir la location de matériel de manutention, la gestion de la flotte de camions et la réalisation de chantiers, en fonction de la croissance constatée lors des années précédentes, des perspectives de croissance du secteur de la logistique technique dans les années futures et compte tenu de l'évolution du parc matériel de l'entreprise ;

- Comparaison entre le marché marocain et les marchés de pays ayant un niveau de développement comparable à celui du Maroc (Algérie essentiellement) ;
- Détermination des coûts relatifs aux segments d'activité de l'entreprise et validation par rapport à l'historique et aux ratios des entreprises évoluant soit dans le même secteur d'activité soit celles ayant un business model se rapprochant de celui de MEDIACO MAROC (les entreprises évoluant dans les secteurs du transport routier et des BTP) ;
- Calcul des ratios de circulation actif et passif en fonction de l'historique et des objectifs fixés par le management de l'entreprise ;
- Elaboration d'un plan d'affaires prévisionnel tenant compte de la structure de financement et de la capacité d'endettement actuelle de l'entreprise.

4.1 Détermination du chiffre d'affaires prévisionnel

Pour chacune de ces catégories de matériel nous avons déterminé un chiffre d'affaires mensuel hors taxes cible. Ce chiffre d'affaires est le suivant :

<i>Chiffre d'affaires unitaire mensuel (en KDhs)</i>	2006-2008
Grues Cat. 1	35
Grues Cat. 2	60
Grues Cat. 3	290
Tracteurs	50
Camions	80

Ce chiffre d'affaires, mensuel unitaire, qui varie de 35 KDh pour les grues de catégorie 1 à 290 KDh pour les grues de catégorie 3, demeure stable sur l'ensemble de la période.

Par ailleurs, nous avons estimé le chiffre d'affaires du département « réalisation de travaux » à 19 800 MDh en 2006 et nous l'avons fait croître de 10% par an. Ces travaux correspondent à des prestations de manutention avec une obligation de résultat. L'évolution du chiffre d'affaires de ce segment d'activité se présente donc de la manière suivante sur la période :

<i>Chiffre d'affaires annuel (En KDhs)</i>	2005	<i>Var%</i>	2006	<i>Var%</i>	2007	<i>Var%</i>	2008
Réalisation de travaux	19 106	4%	19 800	10%	21 780	10%	23 958

Enfin, et compte tenu du type d'activité développé par MEDIACO MAROC, nous avons intégré les plus values de cessions de matériels d'exploitation dans le chiffre d'affaires courant de l'entreprise. En effet, MEDIACO MAROC, comme les autres loueurs, réalisent une grande partie de ses marges lors de la revente de son parc de matériels. Ces ventes sont dès lors considérées comme des produits d'exploitation.

Nous avons ainsi estimé un prix de cession moyen, pour chaque catégorie de matériel pleinement amorti. Ce prix de cession est le suivant :

<i>(En KDhs)</i>	Prix d'acquisition moyen 2006- 2008	Prix de cession moyen 2006- 2008
Grues Cat. 1	400	150
Grues Cat. 2	1 300	500
Grues Cat. 3	4 000	1 500
Tracteurs	600	200
Camions	1 000	500

L'ensemble de ces hypothèses aboutit aux estimations de chiffre d'affaires annuel suivantes :

<i>Chiffre d'affaires (En KDhs)</i>	2005	<i>Var%</i>	2006	<i>Var%</i>	2007	<i>Var%</i>	2008
Matériel de manutention	35 153	45%	50 940	15%	58 620	2%	59 760
Gestion de flottes	60 245	75%	105 600	27%	134 400	14%	153 600
Total exploitation matériel	95 398	64%	156 540	23%	193 020	11%	213 360
Réalisation de travaux	19 106	4%	19 800	10%	21 780	10%	23 958
Production de l'exercice	114 504	54%	176 340	22%	214 800	10%	237 318
Cession de matériels d'exploitation	-	-	2 600	NS	5 800	NS	14 550
Total production	114 504	56%	178 140	24%	220 600	14%	251 868

La production totale de MEDIACO MAROC augmente de 56% en 2006, 24% en 2007 et de 14% en 2008. En tenant compte des plus values sur cession de matériels d'exploitation, nous aboutissons à une production totale de 252 MDh à fin 2008 contre 115 MDh à fin 2005. La croissance importante du chiffre d'affaires 2006 s'explique essentiellement par l'augmentation de plus de 57% du parc de camions (110 unités en moyenne mensuelle sur 2006 contre 70 unités en moyenne mensuelle sur 2005) suite à la signature de contrats de gestion de flottes avec certaines entreprises de BTP pour de grands chantiers nationaux et notamment l'aménagement de la vallée du Bouregreg à Rabat-Salé.

Le chiffre d'affaires lié à la location de matériel croît également de manière importante en 2006 (+45%), suite au renforcement du parc de grues (+62%) et à l'augmentation des besoins sur le marché marocain.

4.2 Evolution des consommations

Nous avons déterminé la nature des consommations pour chaque catégorie de matériel et estimé leur niveau en pourcentage du chiffre d'affaires cible. Ces consommations se présentent de la manière suivante :

<i>Consommations en % du CA segment</i>	2006-2008					
	Grues Cat.1	Grues Cat.2	Grues Cat.3	Tracteurs	Camions	Chantiers
Carburant	15%	12%	8%	33%	33%	-
Autres consommables	7%	7%	7%	14%	14%	15%
Taxes et assurances	1%	1%	1%	1%	1%	2%
Intérimaires	-	-	-	12%	12%	16%
Autres	5%	5%	5%	7%	7%	7%

Les principales consommations nécessaires au fonctionnement des grues concernent le carburant ainsi que les lubrifiants, filtres et pneus.

Pour l'activité de gestion de flottes de camions, les principales consommations concernent le carburant, les autres consommables ainsi que les coûts liés au personnel intérimaire (conducteurs de camions). Les charges de personnel intérimaire évoluent de 38% sur la période 2006-2008 passant de 17 MDh en 2006 à 24 MDh en 2008. Cette évolution importante s'explique par l'augmentation de l'activité « gestion de flottes » qui nécessite un grand nombre de travailleurs intérimaires.

La structure des charges relatives au fonctionnement des tracteurs est identique à celle des camions bennes.

Les charges relatives à la réalisation des chantiers concernent essentiellement les consommables chantiers ainsi que les coûts du personnel intérimaire.

<i>Consommations (En KDhs)</i>	2006	<i>Var</i>	2007	<i>Var</i>	2008
Grues Cat. 1	2 940	8%	3 175	4%	3 293
Grues Cat. 2	2 160	25%	2 700	7%	2 880
Grues Cat. 3	3 654	20%	4 385	-	4 385
Tracteurs	9 648	8%	10 452	-	10 452
Camions	70 752	27%	90 048	14%	102 912
Réalisation de travaux	7 920	10%	8 712	10%	9 583
Total consommations	97 074	23%	119 472	12%	133 505

4.3 Evolution des autres charges d'exploitation

<i>En KDhs</i>	2006	<i>Var</i>	2007	<i>Var</i>	2008
Charges leasing sur anciens investissements	28 235	-8%	25 996	-47%	13 800
Charges leasing sur nouveaux investissements	18 690		34 890		50 580
Total charges leasing	46 925	87%	60 886	6%	64 380
Charges de personnel	21 087	10%	23 195	6%	24 587

Les autres charges d'exploitation sont composées essentiellement :

- Des charges de leasing destinées au financement du matériel d'exploitation existant et à venir et dont le coût a été estimé de manière analytique en fonction des achats prévus tant pour l'accroissement du parc existant que pour le renouvellement du matériel. Comme le montre le tableau ci-dessus, ces charges relatives aux anciens et nouveaux investissements augmentent de près de 25% en moyenne sur la période passant de 47 MDh en 2005 à 64 MDh en 2008. L'augmentation constatée est due au besoin en grues de nouvelle génération et aux nouveaux marchés dans la gestion de flottes de camions ;
- Des charges du personnel permanent de l'entreprise. Ce personnel est composé essentiellement des employés administratifs ainsi que des ouvriers et techniciens dédiés à la conduite des grues ainsi qu'à l'entretien du matériel. Ces charges diminuent proportionnellement à la production de l'entreprise, en raison des économies d'échelle réalisées tout au long de la période de projection.

5. Le compte de produits et de charges prévisionnel pour la période 2006-2008

<i>En KDhs</i>	2005 retraité (1)	<i>Var</i>	2006	<i>Var</i>	2007	<i>Var</i>	2008
Production	114 592	56%	178 140	24%	220 600	14%	251 868
Valeur ajoutée	28 487	20%	34 141	16%	40 242	34%	53 983
<i>En % Production</i>	<i>25%</i>	<i>-</i>	<i>19%</i>	<i>-</i>	<i>18%</i>	<i>-</i>	<i>21%</i>
Excédent brut d'exploitation	7 536	24%	9 307	33%	13 167	96%	25 753
<i>En % Production</i>	<i>7%</i>	<i>-</i>	<i>5%</i>	<i>-</i>	<i>6%</i>	<i>-</i>	<i>10%</i>
Résultat d'exploitation	3 419	58%	5 399	43%	8 496	NS	20 144
<i>En % Production</i>	<i>5%</i>	<i>-</i>	<i>3%</i>	<i>-</i>	<i>4%</i>	<i>-</i>	<i>8%</i>
Résultat financier	-1 845	27%	-1 342	76%	-322	92%	-30
<i>En % Production</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat courant	1 574	NS	4 056	82%	8 173	NS	20 114
<i>En % Production</i>	<i>4%</i>	<i>-</i>	<i>2%</i>	<i>-</i>	<i>4%</i>	<i>-</i>	<i>8%</i>
Résultat net courant	1 023	NS	2 637	82%	5 313	NS	13 074
<i>En % Production</i>	<i>3%</i>	<i>-</i>	<i>2%</i>	<i>-</i>	<i>3%</i>	<i>-</i>	<i>5%</i>

(1) Données 2005 retraitées des reprises de dotation d'exploitation et financière ainsi que de l'impact d'un impôt sur les sociétés de 35%

La Valeur Ajoutée réalisée par MEDIACO MAROC devrait se situer à 34.1 MDh à fin 2006 en croissance de 20% par rapport à 2005. Le management de MEDIACO MAROC prévoit une valeur ajoutée de 40,2 MDh en 2007 et de 53,9 MDh en 2008. Cette forte progression de la valeur ajoutée est consécutive à l'augmentation de la production qui passe de 137,2 MDh sur la période pour s'établir à 251,8 MDh à fin 2008 contre 114,6 MDh à fin 2005. Cette forte progression de la production s'explique par les très bonnes perspectives liées au secteur du BTP au Maroc et par l'augmentation de la demande des entreprises évoluant sur ce secteur pour des contrats de gestion de ressources matérielles. Notons par ailleurs que les estimations de production intègre les plus values de cession de matériels qui ont été considérées comme des produits d'exploitation dans notre business plan.

L'Excédent Brut d'Exploitation devrait s'établir à 9,3 MDh en 2006 contre 7,5 MDh en 2004 soit une croissance de 23%. L'EBE devrait s'établir à 13,7 MDh en 2007 et 25,7 MDh en 2008. La maîtrise des charges de personnel explique en grande partie la bonne tenue de cet agrégat.

Le Résultat d'Exploitation augmente de façon très importante sur la période, s'établissant à 20,1 MDh à fin 2008 contre 3,4 MDh à fin 2006. Cette croissance s'explique en grande partie par la croissance organique de l'entreprise et l'effet de levier engendré par les cessions de matériels d'exploitation. Notons qu'au cas où le management décidait de ne pas procéder à toutes les cessions de matériels prévues dans le business plan, cela aurait pour effet de diminuer les plus values de cession mais également les charges de leasing liées à l'acquisition du matériel de remplacement.

Le Résultat Courant augmente également sur la période passant de 1,6 MDh en 2005 à 20,1 MDh à fin 2008. Cette performance est rendue possible grâce à la diminution des charges financières suite aux amortissements du capital de la dette financière à moyen et long terme contractée en 2004 et à l'amélioration constante de la trésorerie.

En conséquence, **le Résultat Net** s'améliore de manière notable sur la période 2005-2008 pour s'inscrire à 13 MDh à fin 2008 contre 1,0 MDh à fin 2005 (retraité). La faiblesse du résultat net de MEDIACO MAROC au cours des derniers exercices s'explique en grande partie par le choix du management d'amortir le matériel nouvellement acquis de manière accélérée (sur 3 ans). Cela aura pour effet de permettre à l'entreprise de dégager des marges opérationnelles très importantes au cours des prochains exercices.

6. Le tableau de financement prévisionnel pour la période 2006-2008

Nous avons construit un tableau de financement de l'activité de MEDIACO MAROC en tenant compte de la structure financière actuelle de l'entreprise et des choix de financement auxquels l'entreprise a accès aujourd'hui. Le niveau de trésorerie de l'entreprise demeure très dépendant de la variation du BFR. Cette variation a été obtenue en appliquant les ratios de rotation historiques liés aux postes de l'actif et du passif circulant, sur les années futures. Les soldes de trésorerie obtenus permettent de dégager les produits ou charges financières correspondants.

Le tableau de financement se présente comme suit :

<i>En KDhs</i>	2005	<i>Var</i>	2006	<i>Var</i>	2007	<i>Var</i>	2008
Augmentation de capital	7 000	NS	17 325	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	8 800	-	-				
Cessions exceptionnelles d'immobilisations	11 893	-41%	7 000				
C.A.F	3 772	87%	7 067	46%	10 335	84%	19 041
Total Ressources	31 465	NS	31 392	-67%	10 335	84%	19 041
Investissements autofinancés	9 790	NS	1 950	57%	3 050	23%	3 750
Remboursement des dettes de financement	17 613	NS	1 429	-	1 429	-	1 429
Distribution dividendes (N-1)	-		-	-	-	-	-
Variation BFR	11 292	NS	- 5 804	NS	- 1 306	NS	5 468
Total Emplois	38 695	NS	- 2 425	-	3 173	NS	10 647
Variation annuelle trésorerie	-7 230	NS	33 818	-78%	7 162	17%	8 394
Solde moyen trésorerie	-19 054	45%	- 1 545	NS	18 945	41%	26 723

La trésorerie de l'entreprise devrait s'améliorer sur les prochains exercices, sous l'effet combiné de l'augmentation de la capacité d'auto financement, qui passe de 3,8 MDh en 2005 à 19,04 MDh en 2008, et de l'amélioration du besoin en fonds de roulement au cours des années 2006 et 2007 (-5,8 MDh en 2006 à -1,3 MDh en 2007) suite aux nouvelles procédures de recouvrement visant à responsabiliser de manière plus intensive les commerciaux de l'entreprise. La trésorerie 2006 est également impactée par le produit net d'impôts de la vente des silos à la SODERS, soit un montant estimé de 7 MDh et par l'augmentation de capital issue de la présente opération d'introduction en bourse soit 17,3 MDh.

Grâce à l'amélioration de sa trésorerie, le management de MEDIACO MAROC pourrait être amené à distribuer des dividendes et cela dès l'année 2008 (Dividendes au titre de l'exercice 2007).

VII – FACTEURS DE RISQUES

1. Risques afférents au secteur

1.1 Risques macro économique

Le secteur de la gestion des ressources matérielles est directement dépendant des lancements de nouveaux chantiers de travaux publics et des investissements dans le secteur industriel.

Le taux d'investissement dans ces secteurs devrait être soutenu durant les prochaines années en raison du retard enregistré par le pays au niveau des infrastructures et de la volonté des pouvoirs publics de résorber le chômage par des incitations à l'investissement dans les secteurs industriels.

Par ailleurs, le Maroc jouit actuellement de la confiance des bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Cette confiance permet aux instances publiques de lever des capitaux importants pour financer ses programmes d'investissement.

1.2 Risques de concurrence

Ce secteur en pleine effervescence, devrait attirer un nombre de plus en plus important de sociétés structurées à même d'accompagner les grandes entreprises industrielles et de travaux dans leurs projets au Maroc.

La notoriété dont bénéficie MEDIACO MAROC tant au niveau national qu'international doit lui permettre de surmonter cette concurrence sans grand effort au niveau de la rémunération de ses prestations.

Par ailleurs, l'arrivée de concurrents structurés permettra au secteur de s'organiser et de se regrouper afin de défendre ses intérêts vis-à-vis de l'extérieur.

2. Risques afférents à la société

2.1 Risques liés à l'exploitation

De par son activité, la société pourrait être amenée à rencontrer des risques d'accidents lors de l'exploitation de son parc de matériel de manutention ou de camions. Ce genre de risque, qui pourrait effectivement causer des dommages aux biens et aux personnes, est cependant couvert par les polices d'assurances contractées par l'entreprise.

2.2 Risques clients

Comme toute société commerciale, MEDIACO MAROC fait face à des risques de défaillance et d'impayés de la part de ses clients. Ce risque est cependant limité par plusieurs facteurs :

- La qualité de la signature de ses clients qui sont en général des grandes entreprises nationales et multi nationales ;
- La délivrance d'une prestation basée sur la location de matériels qui demeurent la propriété de MEDIACO MAROC sur toute la durée du contrat.
- La négociation de contrats de prestations de services qui tiennent compte d'un paiement échelonné sur leur durée (avance à la signature du contrat de prestation de service et versements d'acomptes échelonnés sur la durée desdits contrats).

- La mise en place d'une nouvelle procédure de recouvrement basée sur la responsabilisation des commerciaux (politique mise en place plus spécialement pour le segment « location de matériels de manutention »).

Par ailleurs, l'analyse du chiffre d'affaires de l'entreprise révèle une concentration importante sur quelques clients et plus particulièrement pour l'activité « gestion de flottes de camions ». Cette concentration doit cependant être atténuée par le fait que l'entreprise met en place une stratégie de diversification de ses clients au sein de ce segment d'activité. C'est ainsi que MEDIACO MAROC gère des flottes de camions pour le compte de plus de trois clients à fin 2005 contre 1 seul en 2003 et 2 en 2004.

2.3 Risques de conflit social

A ce jour la société n'a connu aucun conflit social et aucun jour de grève n'a été constaté depuis la création de la société et cela malgré le fait que la majorité du personnel soit syndiquée.

Le strict respect par la direction de MEDIACO MAROC de la législation marocaine du travail et les conditions de rémunération attractive dont bénéficient les employés, limitent la probabilité d'occurrence d'un tel risque.

2.4 Risque de dépendance vis-à-vis du groupe

MEDIACO MAROC reste fortement dépendante du groupe pour ses achats de matériels de manutention (hors tracteurs). Cette concentration s'explique par la disponibilité de matériels de seconde main de bonne qualité et à des prix très compétitifs auprès de certaines filiales européennes du groupe. Celles-ci octroient par ailleurs des délais de paiement très intéressants à MEDIACO MAROC.

Si MEDIACO MAROC ne s'approvisionne plus au niveau du groupe pour ces achats de matériels, elle pourrait être amenée à payer des sommes beaucoup plus importantes pour du matériel de même qualité avec des délais de paiement plus courts.

Ce risque est cependant limité par la présence des mêmes actionnaires au niveau du groupe et de MEDIACO MAROC.

Par ailleurs, à fin 2005, l'ensemble des dirigeants de l'entreprise y compris les étrangers, ont des contrats de travail à durée indéterminée avec MEDIACO MAROC.

VIII – FAITS EXCEPTIONNELS

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, la société MEDIACO MAROC ne connaît pas de faits exceptionnels susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

IX – LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, la société MEDIACO MAROC ne connaît pas de litiges et affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

Le seul litige connu de la société concerne la société MANAR dont le montant des dommages et intérêts a été entièrement provisionné par l'entreprise à savoir 2,26 MDh. Ce montant fait par ailleurs l'objet d'un blocage sur le compte bancaire de MEDIACO MAROC.

X - ANNEXES

Actif (en Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
<u>Immobilisations en Non Valeur (A)</u>			33 750.00
* Frais Préliminaires			33 750.00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices			0
<u>Immobilisations Incorporelles (B)</u>	41 337.50	34 637.50	18 812.5
* Brevets. marques. droits et valeurs similaires	41 337.50	34 637.50	18 812.00
* Fonds commercial			
* Autres Immo. Incorporelles			
<u>Immobilisations Corporelles (C)</u>	15 555 0443.52	28 852 526.70	31 085 256.84
* Terrains	8 820 000.00	6 109 603.00	6 109 603.00
* Constructions	1 887 712.34	2 757 850.05	3 426 537.82
* Installations techniques. matériel & outillage	3 397 987.13	9 826 790.44	9 2145 303.04
* Matériel de transport	115 044.75	707 136.29	2 000 187.36
* Mobilier. matériel de bureau et aménagement divers	521 255.47	720 868.54	800 532.97
* Autres immobilisations corporelles	503 250.33	407 978.38	321 405.07
* Immobilisations corporelles en cours	305193.50	8 322 300.00	9 211 687.58
<u>Immobilisations Financières (D)</u>	3 812 516.75	7 339 826.71	3 156 472.62
* Prêts Immobilisés	548 067.36	334 864.23	292 364.23
* Autres Créances financières	394 048.39	3 949 962.48	2 493 108.39
* Titres de Participation	2870401.00	3055000.00	371 000.00
* Autres Titres Immobilisés			0
<u>Ecarts de Conversion - Actif (E)</u>	247 063.91	298 575.87	229 668.70
* Diminution des Créances immobilisées			0
* Augmentation des dettes financières	247 063.91	2 98575.87	222 668.70
TOTAL I (A + B + C + D + E)	19 651 361.68	36 525 566.78	34 516 960.66
<u>Stocks (F)</u>	1 033 677.95	529 119.30	2 693 567.13
* Marchandises	863 150.00	75 260.00	0
* Matières et fournitures consommables	170 527.95	453 859.30	2 693 567.13
* Produits en cours			0
* Produits finis			0
<u>Créances de l'Actif Circulant (G)</u>	49 760 739.15	58 983 495.96	93 106 360.33
* Fournis. Divers avances et acomptes	102 707.28	565 367.28	3 165 987.28
* Clients et comptes rattachés	44 002 928.77	47 266 293.84	71 604 199.61
* Personnel	29 011.23	118 092.18	495 106.57
* Etat	2 863 125.13	4 261 808.41	6 661 681.76
* Comptes d'associés			0
* Autres débiteurs	2 863 125.13	4 321 858.60	7 891 237.10
* Comptes de régularisation actif	5 890.16	2 450 075.65	3 288 148.01
<u>Titres et Valeurs de Placements (H)</u>			
<u>Ecarts de Conversion - Actif (I)</u>	159 377.67	159 377.67	0
*Eléments circulants	159 377.67	159 377.67	
TOTAL II (F + G + H + I)	50 794 417.10	59 671 992.93	95 799 927.46
Trésorerie - Actif	654 854.59	253 020.82	397 197.96
* Chèques et Valeurs à encaisser		23 000.00	128 820.00
* Banques. T.G. et C.C.P.	378.28	155 613.34	153 928.09
* Caisses. Régies d'avances et accreditifs	654 476.31	74 407.48	114 449.47
TOTAL III	654 854.59	253 020.82	397 197.56
TOTAL ACTIF	71 100 633.37	96 450 580.53	130 714 085.68

Passif (en Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
Capitaux Propres (A)	3 037 743.10	4 038 278.54	15 056 359.36
* Capital social ou personnel	1 100 000.00	3 000 000.00	10 000 000.00
* Prime d'émission. de fusion. d'apport			0
* Ecart de réévaluation			0
* Réserve légale	73 600.00	73 600.00	111 126.77
* Autres réserves	407 850.00	194 250.00	194 250.00
* Report à nouveau	-389 479.55	19 893.10	732 901.77
* Réserves d'investissements			0
* Résultats net de l'exercice	1 845 772.65	750 535.44	4 018 080.82
Capitaux Propres Assimilés (B)			
* Subventions d'investissements			
* Provisions réglementées			
Dettes de Financement (C)	16 903 900.02	23 380 898 .32	14 491 891.41
* Emprunts obligataires	16 903 900.02	23 380 898.32	0
* Autres dettes de financements			14 491 891.41
* Crédit moyen terme			
Provisions Durables pour Risques et Charges (D)	247 063.91	298 575.87	222 668.70
* Provisions pour risques	247 063.91	298 575.87	222 668.70
* Provisions pour charges			
Ecart de Conversion - Passif (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes financières			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	20 188 707.03	27 717 752.73	29 770 919.47
Dettes du Passif Circulant (F)	31 242 111 .56	56 244 462.18	77 707 616.28
* Fournisseurs et comptes rattachés	145 535 000.03	33 214 358.87	51 643 980.38
* Clients créditeurs. avances & acomptes	778 833.50	4 950 594.71	464 000.01
* Personnel	20 520.00	497 232.28	1 819 258.04
* Organismes sociaux	6 067 076.85	2 638 789.26	4 772 288.16
* Etat	9 518 725.81	8 866 971.50	11 686 162.20
* Comptes d'associés		300 000.00	0
* Autres créanciers	303 455.37	5 711 694.11	7 307 878.63
* Comptes de régularisation - Passif		64 821.45	14 048.68
Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	997 457.78	411 507.67	3 648 752.95
Ecart de Conversion - Passif (H)			135 939.47
TOTAL II (F + G + H +)	32 239 569.34	56 655 969.85	81 492 308.70
Trésorerie - Passif	18 672 357.00	12 076 857.95	19 450 857.51
* Crédits d'escompte	5 655 853.57	75 902 771.51	4 809 319.13
* Crédits de trésorerie	2 244 808.00		2 673 000.00
* Banques (soldes créditeurs)	10 771 695.43	4 486 580.44	11 966 538.38
TOTAL III	18 672 357.00	12 076 857.95	19 450 857.51
TOTAL PASSIF	71 100 633.37	96 450 580.53	130 714 085.68

Comptes de produits et charges (en Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
Produits d'Exploitation	52 860 135.17	92 479 024.84	116 638 426.16
* Ventes de marchandises en l'état			
* Ventes de biens et services produits	52 860 135.17	92 411 951.56	114 592 356.27
* Chiffre d'affaires	52 860 135.17	92 411 951.56	114 592 356.27
* Variation stocks de produits finis			0
* immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		67 073.28	
* Subventions d'exploitation			0
* Autres produits d'exploitation			0
* Reprises d'exploitation. transferts de charges		62 295.00	2 046 069.89
TOTAL (1)	52 860 135.17	92 479 024.84	116 638 426.16
Charges d'Exploitation	51 249 507.43	89 461 746.85	111 173 555.19
* Achats revendus de marchandises		395 800.00	0
* Achats consommés de matières & fournitures	17 782 820.17	37 179 241.19	33 356 903.16
* Autres charges externes	15 291 136.12	30 240 051.11	52 748 445.41
* Impôts et taxes	894 534.25	2 343 554.34	2 777 257.72
* Charges de personnel	15 086 618.77	16 685 977.26	18 174 193.35
* Autres charges d'exploitation			0
* Dotations d'exploitation	2 194 398.12	2 617 122.95	4 116 755.55
TOTAL (2)	51 249 507.43	89 461 746.85	111 173 555.55
Résultat d'Exploitation (3) = (1) - (2)	1 610 627.74	3 017 277.99	5 464 870.97
Produits Financiers	320 535.80	288 622.83	659 405.86
* Produits des titres de participation			0
* Gains de change	19 144.40		31 051.32
* Intérêts et autres produits financiers		41 588.92	0
* Reprises financières. transferts de charges	301 391.40	247 063.91	628 354.54
TOTAL (4)	320 535.80	288 622.83	659 405.86
Charges Financières	2 007 479.37	3 087 747.46	2 097 907.03
* Charges d'intérêts	1 624 325.03	2 116 095.56	1 858 587.32
* Pertes de change	136 090.43	316 618.84	16 651.01
* Autres charges financières		26 678.52	0
* Dotations financières	247 063.91	628 354.54	222 668.70
TOTAL (5)	2 007 479.37	3 087 747.46	2 097 907.03
Résultat Financier (6) = (4) - (5)	-1 686 943.57	-2 799 124.63	-1 438 501.17
Résultat Courant (7) = (3) + (6)	-76 315.83	218 153.36	4 026 369.80
Produits Non Courants	7 773 017.57	9 324 452.57	9 681 032.82
* Produits de cessions d'immobilisations	7 707 004.36	8 522 000.00	7 970 004.00
* Autres produits non courants	66 013.13	57 124.79	1 680 978.82
* Reprises non courantes. transferts de charges		745 327.78	30 050.00
TOTAL (8)	7 773 017.57	9 324 452.57	9 681 032.82
Charges Non Courantes	5 586 532.61	8 132 290.55	8 882 315.80
* Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	4 006 807.07	2 713 724.25	3 882 958.46
* Subventions accordées			0
* Autres charges non courantes	832 267.79	681 803.49	1 602 734.39
* Dotations non courantes aux amortissements et Provisions	747 457.78	4 736 762.81	3 396 622.95
TOTAL (9)	5 586 532.61	8 132 290.55	8 882 315.80
Résultat Non Courant (10) = (8) - (9)	2 186 4847.88	1 192 162.02	798 717.02
Résultat Avant Impôts (11) = (7) + (10)	2 110 169.05	1 410 315.38	4 825 086.82
* Impôts sur les résultats (12)	264 396.40	659 779.94	807 006.00
RESULTAT NET (13) = (11) - (12)	1 845 772.65	750 535.44	4 018 080.82

ETAT DES SOLDES DE GESTION (En Dhs)	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
* Ventes de marchandises en l'état			0
* Achats revendus de marchandises		395 800.00	0
Marge Brute sur Ventes en l'état		-395 800.00	0
Production de l'exercice	52 860 135.17	92 479 024.84	114 592 356.27
* Ventes de biens et services produits	52 860 135.17	92 411 951.56	114 592 356.27
* Variation de stocks de produits			0
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle- même		67 073.28	0
Consommations de l'exercice	33 073 956.29	67 419 292.30	86 105 348.57
* Achats consommés de matières et fournitures	17 782 820.17	37 179 241.19	33 356 903.16
* Autres charges externes	15 291 136.12	30 240 051.11	52 748 445.41
Valeur Ajoutée	19 786 178.88	24 663 932.54	28 487 007.70
* Subventions d'exploitation			0
* Impôts et taxes	894 534.25	2 343 554.34	2 777 257.72
* Charges de personnel	15 086 618.77	16 685 977.26	18 174 193.35
Excédent/Insuffisance Brut d'Exploitation	3 805 025.86	5 634 400.94	7 535 556.63
* Autres produits d'exploitation			0
* Autres charges d'exploitation			0
* Reprises d'exploitation; transferts de charges			2 046 069.89
* Dotations d'exploitation	2 194 398.12	2 617 122.95	4 116 755.55
Résultat d'Exploitation	1 610 627.74	3 017 277.99	5 464 870.97
Résultat Financier	-1 686 943.57	-2 799 124.63	-1 438 501.17
Résultat Courant	-76 315.83	218 153.36	4 026 369.80
Résultat Non Courant	2 186 484.88	1 192 162.02	798 717.02
Résultat Avant Impôts	2 110 169.05	1 410 315.38	4 825 086.82
Impôts sur le Bénéfice	264 396.40	659 779.94	807 006.00
RESULTAT NET	1 845 772.65	750 535.44	4 018 080.82

<i>Synthèse de masses du bilan</i>			Variation 05/04				Variation 04/03	
Masses (En Dh)	2005	2004	Emplois	Ressources	2004	2003	Emplois	Ressources
Financement permanent	25 770 919,47	27 717 752,13		2 053 166,74	27 717 752,13	20 188 707,03		7 529 045,10
Moins actif immobilisé	34 518 960,66	36 525 566,78	-2 008 606,12		36 525 566,78	19 651 361,68	16 874 205,10	
Fond de roulement Fonctionnel (A)	-4 746 041,19	-8 807 814,65	- 4 061 772,88		-8 807 814,65	537 345,35	9 345 160,00	
Actif Circulant	95 799 927	59 671 992,93	36 127 934,53		59 671 992,93	50 713 914,54	8 877 575,83	
Passif circulant	81 492 308,70	56 655 969,85		24 836 338,85	56 655 969,85	32 159 066,78		24 416 400,51
Besoin de financement Global	14 307 618,76	3 016 023,08	11 291 595 ,68		3 016 023,08	18 554 847,76		15 538 824,68
Trésorerie nette (actif passif)	-19 053 659,95	-11 823 837,73		7 229 822,82	-11 823 837,73	-18 017 502,41	6 193 664,64	

	31.12.2003		31.12.2004		31.12.2005	
Tableau de financement en Dhs	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I Ressources stables de l'exercice (flux)						
* Autofinancement (A)	0.00	615 165.99		-2 580 744.40		3 771 432,66
. Capacité d'autofinancement		615 165.99		2 580 744.40		3 771 432,66
. Distribution de bénéfices						
* Cessions et réduction d'immobilisations (B)	0.00	8 012 565.08		17 371 975,80		11 892 982,35
. Cessions d'immobilisations incorporelles						
. Cessions d'immobilisations corporelles		7 707 004.36		8 522 000,00		7 970 000,00
. Cessions d'immobilisations financières						
. Récupération sur créances immobilisées		305 560.72		8 849 975,80		3 922 978,35
* Augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0.00	11 455 910.62		12 198 575,87		15 800 00,00
. Augmentation de capital. Apports				1 900 000,00		
. Subventions d'investissement		11 455 910.62				
* Augmentation des dettes de financement (D)				10 298 575,87		8 800 000,00
(nettes de primes de remboursement)						
TOTAL (I) Ressources stables (A + B + C +D)	0.00	20 083 641.07		26 989 807,27		31 464 415,01
II Emplois stables						
* Acquisition et augmentation des immobilisations (E)	3 968 931.78	0.00	30 495 968,51	0.00	9 789 542,41	
. Acquisition d'immobilisations incorporelles	54 900.00		8 400.00		45 000,00	
. Acquisition d'immobilisations corporelles	3 737 564.33		18 225 740,38		7 334 968,15	
. Acquisition d'immobilisations financières			355 000.00		16 000,00	
. Augmentation des créances immobilisées	176 467.45		12 356 828,13		2 393 574,26	
* Remboursement des capitaux propres (F)			1 650 000,00			
* Remboursement des dettes de financement (G)	3 164 382.29		3 738 998,16		17 613 099,74	
* Emploi en non valeurs (H)						
TOTAL (II) Emplois stables (E + F + G +H)	7 133 314.07		33 334 966,67		27 402 642,15	
III Variation du B.F.G	13 710 850.82			15 538 824.68	11 291 595,68	
IV Variation de la trésorerie		760 523.20	6 193 665,28			7 229 822,82
	20 844 164.89	20 844 164.89	41 900 362.10	41 900 362.10		

Principales Méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise au 31.12.2005

I. Actif Immobilisé

A. Evaluation à l'entrée

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Immobilisations en non valeurs : | prix d'acquisition |
| 2. Immobilisations incorporelles : | prix d'acquisition |
| 3. Immobilisations corporelles : | prix d'acquisition |
| 4. Immobilisations financières : | prix d'acquisition |

B. Correction de valeur

1. Méthode d'amortissement : Linéaire

II. Actif Circulant (Hors trésorerie)

A. Evaluation à l'entrée

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| 1. Stock : | Valeur nominale |
| 2. Créances | |
| 3. Titres et valeurs de placement | |

B. Correction de valeur

1. Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation :
2. Méthode de détermination des écarts de conversion actif

III. Financement permanent

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. Méthodes de réévaluation | Valeur de réalisation |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées | |
| 3. Dettes de financement permanent | Valeur de réalisation |
| 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risque et charges | |
| 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion passif | |

IV. Passif Circulant (Hors trésorerie)

- | | |
|--|------------------------------|
| 1. Dettes du passif circulant | Valeur de réalisation |
| 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges | |

V. Trésorerie

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. Trésorerie Actif | Valeur de réalisation |
| 2. Trésorerie Passif | Valeur de réalisation |
| 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | |

Etat des Dérogations (Exercice clos au 31.12.2005)

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence de la dérogation sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
	NEANT	

Etat des Changements de Méthodes de 2005

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation - - - - -	NEANT	
II. Changement affectant les méthodes d'évaluation - - - - - -		

Tableau des immobilisations 2005

Tableau des immobilisations en Dhs	Montant Début exercice 2005	Augmentation			Diminution			Montant Fin exercice 2005
		Acquis.	Production	Virement	Cession	Retrait	Virement	
Immobilisations en non-valeurs	0	45 000.00	0	0	0	0	0	45 000.00
* Frais préliminaires	0	45 000.00	0	0	0	0	0	45 000.00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	63 300.00	0	0	0	0	0	0	63 300.00
* Immo. En recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	63 300.00	0	0	0	0	0	0	63 300.00
* Fonds Commercial	0	0	0	0	0	0	0	0
* Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	46 826 648.51	7 334 698.15	0	0	7 885 636.78	177 385.82	0	46 098 594.06
* Terrains	6 109 603.00	0	0	0	0	0	0	6 109 603.00
* Constructions	5 041 187.18	1 035 123.23	0	0	0	0	0	6 076 310.41
* Installations techniques, matériel et outillage	21 166 206.95	3 305 150.22	0	0	7 885 636.78	0	0	16 585 720.39
* Matériel de transport	4 067 070.78	1 742 644.68	0	0	0	0	0	5 809 715.46
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	1 358 988.62	362 662.44	0	0	0	137 994.14	0	1 583 656.92
* Autres immobilisations Corporelles	761 291.98	0	0	0	0	39 391.68	0	721 900.30
* Immobilisations corporelles en cours	8 322 300.00	889 387.58	0	0	0	0	0	9 211 687.58

Tableau des Amortissements 2005

Tableau des amortissements en KDh 2005	Cumul début exercice (1)	Dotations de l'exercice (2)	Amort. Sur immo. Sorties (3)	Cumul d'amort. Fin exercice (1) + (2) - (3)
Immobilisations en non-valeurs	0	11 250.00	0	11 250.00
* Frais préliminaires	0	11 250.00	0	11 250.00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
* Primes de remboursement obligations	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	28 662.50	15 825.00	0	44 487.50
* Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	28 662.50	15 825.00	0	44 487.50
* Fonds Commercial	0	0	0	0
* Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	17 974 121.81	4 089 680.55	7 050 465.14	15 013 337.22
* Terrains	0	0	0	0
* Constructions	2 283 337.13	366 435.46	0	2 649 337.22
* Installations techniques, matériel et outillage	11 339 416.51	2 904 080.16	6 873 079.32	7 370 417.35
* Matériel de transport	3 359 934.49	449 593.61	0	3 809 528.10
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	638 120.08	282 998.01	137 994.14	783 123.95
* Autres immobilisations corporelles	353 313.60	86 573.31	39 391.68	400 495.23

Tableau des plus ou moins value sur cessions ou retraits d'immobilisations
Exercice clos au 31 décembre 2005

Date	Compte principal	Montant brut	Amort. Cumulés	Valeur nette d'amort	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/10/2005	2332	59 661.45	23 615.99	36 045.46	70 000.00	33 954.54	
31/12/2005	2332	6 198 455.33	6 198 455.33	0	7 040 000.00	7 040 000.00	
31/12/2005	2332	1 627 520.00	651 008.00	976 512.00	960 000.00		-116 512.00
31/12/2005	2352	23 900.00	23 900.00	0	0		
31/12/2005	2358	30 895.00	30 895.00	0	0		
31/12/2005	2358	4 293.03	4 293.03	0	0		
31/12/2005	2358	14 695.00	14 695.00	0	0		
31/12/2005	2358	4 400	4 400	0	0		
31/12/2005	2358	15 210.00	15 210.00	0	0		
31/12/2005	2358	3 294.12	3 294.12	0	0		
31/12/2005	2358	3 516.81	3 516.81	0	0		
31/12/2005	2358	10 924.36	10 924.36	0	0		
31/12/2005	2358	6 302.60	6 302.60	0	0		
31/12/2005	2358	2 328.00	2 328.00	0	0		
31/12/2005	2358	2 773.11	2 773.11	0	0		
31/12/2005	2358	2 773.11	2 773.11	0	0		
31/12/2005	2358	3 583.00	3 583.00	0	0		
31/12/2005	2358	3 520.00	3 520.00	0	0		
31/12/2005	2358	5 586.00	5 586.00	0	0		
31/12/2005	2380	2 250.00	2 250.00	0	0		
31/12/2005	2380	4 833.34	4 833.34	0	0		
31/12/2005	2380	3 200.00	3 200.00	0	0		
31/12/2005	2380	1 916.67	1 916.67	0	0		
31/12/2005	2380	22 400.00	22 400.00	0	0		
31/12/2005	2380	2 416.67	2 416.67	0	0		
31/12/2005	2380	2 375.00	2 375.00	0	0		
31/12/2005	2510	2 700 000.00	0	2 700 000.00	1.00		-2 699 999.00
31/12/2005	2510	170 400.00	170 400.00	0	3.00	3.00	
TOTAL		10 933 422.60	7 220 865.14	3 712 557.46	7 970 004.00	7 073 957.54	-2 816 511.00

Tableau des provisions Exercice clos au 31 décembre 2003

En Milliers de dirhams	01/01/2003	Dotations			Reprises			31/12/2003
		D'exploit.	financières	Non courantes	D'exploit.	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0							0
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	0		247 063.91					0
Sous Total (A)	0							0
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 646 369.30							2 646 369.30
5. Autres provisions pour risques et charges	551 391.40			747 457.58				1 298 849.18
Sous Total (B)	3 197 760.60	0	0	747 457.58	0	0	0	3 945 218.48
Total (A + B)	3 197 760.60	0	0	747 457.58	0	0	0	3 945 218.48

Tableau des provisions Exercice clos au 31 décembre 2004

En Milliers de dirhams	01/01/2004	Dotations			Reprises			31/12/2004
		D'exploit.	Financières	Non courantes	D'exploit.	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0		170 401	30 050				200 451
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	247 063.91		298 575.85			247 063.91		298 575.87
Sous Total (A)	247 063.91							499 026.87
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 646 369.30	392 090		4 706 712.81				7 745 172.11
5. Autres provisions pour risques et charges	1 298 849		159 377.67				745 327.78	712 899.07
Sous Total (B)	3 945 218.48	392 090	159 377.67	4 706 712.81	0	0	745 327.78	8 458 071.18
Total (A + B)	4 192 282.39	392 090	159 377.67	4 706 712.81	0	0	745 327.78	8 957 098.05

Tableau des provisions Exercice clos au 31 décembre 2005

En Milliers de dirhams	01/01/2005	Dotations			Reprises			31/12/2005
		D'exploit.	financières	Non courantes	D'exploit.	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	200 451.00					170 401.00	30 500.00	0
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	298 575.87		222 668.70			298 575.87		222 668.70
Sous Total (A)	499 026.87	0	222 668.70	0	0	468 976.87	30 500.00	222 668.70
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	7 745 172.11				2 046 069.89			5 699 102.22
	411 507.67			3 396 622.95		159 377.67		3 648 752.95
5. Autres provisions pour risques et charges								0
Sous Total (B)	8 156 679.78	0	0	3 396 622.95	2 046 069.89	159 377.67	0	9 347 855.17
Total (A + B)	8 655 706.65	0	222 668.70	3 396 622.95	2 046 069.89	628 354.54	30 500.00	9 570 523.87

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2003 (B4)

						Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produit inscrit au C.P.C de l'exercice
MAIRAFOS_MARRAKECH	Sondeur _ foreur	100 000	51.00	51 000	51 000	31/12/03	53 776.50	-1 500	NEANT
MAOSIFRA_CASABLANCA	Marchand de Fer	120 000	99.50	119 400	119 400	31/12/03	307 851.64	-1 500	NEANT
MAATRASPE_CASABLANCA	Transport	1 200 000	99.00	2 700 000	2 700 000	31/12/03	1 074 178.05	-138 087.40	9 465 285.5
MAADAYED_CASABLANCA	Marchand de Fer	500 000	0.02	100	100	31/12/03	-1 148 16..97	-1500	NEANT
TOTAL		1 920 000		2 870 500	2 870 500				

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2004 (B4)

						Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produit inscrit au C.P.C de l'exercice
MAIRAFOS_MARRAKECH	Sondeur _ foreur	100 000	51.00	51 000	51 000	31/12/04	53 276.50	-1 500	NEANT
MAOSIFRA_CASABLANCA	Marchand de Fer	120 000	99.50	119 400	119 400	31/12/04	306 351.64	-1 500	NEANT
MAATRASPE_CASABLANCA	Transport	1 200 000	99.00	2 700 000	2 700 000	31/12/04	485 259.55	-588 918.50	7 986 048.0
MAADAYED_CASABLANCA	Marchand de Fer	500 000	0.02	100	100	31/12/04	-1 149 887.9	-1 725	NEANT
MAAROC VRAC	Stockage	100 000	1	100 000	100 000	31/12/04	100 000	0.00	NEANT
MAEDIALOC	Loc materiel	500 000	0.51	255 000	255 000	31/12/04	499 990	-10	NEANT
TOTAL		2 520 000	251.03	3 225 500	3 225 500	230 112	294 989.7	-593 653.50	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2005 (B4)

						Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produit inscrit au C.P.C de l'exercice
MAROC VRAC	Stockage	100 000	100	100 000	100 000	31/12/05	96 178.50	-3 821.50	NEANT
MEDIALOC	Loc materiel	500 000	51	255 000	255 000	31/12/05	563 998.99	64 008.99	NEANT
MAGHREB CABLES	Distrib cables	500 000	80	16 000	16 000	31/12/05	402 383.61	15 501.09	NEANT
TOTAL		1 100 000		371 000	371 000	116 151	1 062 561	75 688.58	

TABEAU DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2003 (B6)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre Analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non recouvrées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'actif immobilisé	942 115.75							
* Prêts immobilisés	548 067.36							
* Autres créances financières	394 048.39							
Créances de l'actif circulant	51 823 638.45					2 863 125.13		5 655 853.57
* Fournisseurs débiteurs	102 707.28							
* Clients et comptes rattachés	45 840 828.07							5 655 853.53
* Personnel	29 011.23							
* Etat	2 863 125.13					2 863 125.13		
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	2 982 076.58							
* Comptes de régularisation-actif	5890.16							

TABLEAU DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2004 (B6)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre Analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non recouvrées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'actif immobilisé	4 314 876.71							
* Prêts immobilisés	364 914.23	364 914.23						
* Autres créances financières	3 949 962.48	3 949 962.48						
Créances de l'actif circulant	65 753 108.07							
* Fournisseurs débiteurs	565 367.28		565 367.28					
* Clients et comptes rattachés	53 810 905.95		53 810 905.95					
* Personnel	118 092.18		118 092.18					
* Etat	4 261 808.41		4 261 808.41					
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	4 546 858.60	255 000	4 321 858.60					
* Comptes de régularisation-actif	2 450 075.55		2 450 075.55					

TABLEAU DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2005 (B6)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre Analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non recouvrées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'actif immobilisé	3 156 472.62							
* Prêts immobilisés	292 364.23	292 364.23						
* Autres créances financières	2 493 108.39	2 493 108.39						
* Titres de Participation	371 000.00	371 000.00						
Créances de l'actif circulant	98 805 462.55							
* Fournisseurs débiteurs	3 165 987.28		3 165 987.28					
* Clients et comptes rattachés	77 078 301.83		77 078 301.83					
* Personnel	495 106.57		495 106.57					
* Etat	6 661 681.76		6 661 681.76					
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	8 116 237.10	225 000.00	7 891 237.10					
* Comptes de régularisation-actif	3 288 148.01		3 288 148.01					

TABLEAU DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2003 (B7)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non payées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Dettes de financements	16 903 900.02							
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement	16 903 900.02							
Dettes du passif circulant	31 242 111.56					15 585 802.66		826 198.35
* Fournisseurs et comptes rattachés	14 553 500.03							826 198.35
* Clients débiteurs. avances et acomptes	778 833 .50							
* Personnel	20 520.00							
* Organismes sociaux	6 067 076.85					6 067 076.85		
* Etat	9 518 725.81					9 518 725.81		
* Comptes d'associés								
* Autres créanciers	303 455.37							
* Comptes de régularisation passif								

TABLEAU DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2004 (B7)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non payées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Dettes de financements	23 380 892.32							
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement	23 380 892.32	21 952 320.88	1 428 571.44					
Dettes du passif circulant	56 244 462.16							
* Fournisseurs et comptes rattachés	33 214 358.87		33 214 358.87					
* Clients débiteurs. avances et acomptes	4 950 594.71		4 950 594.71					
* Personnel	497 232.28		497 232.28					
* Organismes sociaux	2 638 789.26	1 852 001.84	786 787.42					
* Etat	300 000							
* Comptes d'associés	8 866 971.50		8 866 971.50					
* Autres créanciers	5 711 694.11	4 130 391.08						
* Comptes de régularisation passif	64 821.45		64 821.45					

TABLEAU DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2005 (B7)

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autre analyse			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non payées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Dettes de financements	14 491 891.41							
* Emprunts bancaires	7 738 095.22	6 309 523.78	1 428 571.44					
* Autres dettes de financement	6 753 796.19	6 753 796.19						
Dettes du passif circulant	77 707 616.28							
* Fournisseurs et comptes rattachés	51 643 980.38		51 643 980.38					
* Clients débiteurs. avances et acomptes	464 000.01		464 000.01					
* Personnel	1 819 258.04		1 819 258.04					
* Organismes sociaux	4 772 288.16	509 951.30	4 262 336.86					
* Etat	11 686 162.20		11 686 162.20					
* Comptes d'associés	0.00							
* Autres créanciers	7 307 878.63	5 679 576.43	1 628 302.20					
* Comptes de régularisation passif	14 048.86		14 048.86					

TABLEAU DES SURETEES REELLES DONNEES OU REÇUES AU 31 DECEMBRE 2005 (B8)

Tiers créiteurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
* BICI	1 000 000.00	Nantissement	Novembre 2005		1 000 000.00
* BICI	10 000 000 .00	Hypothèque	Mai 2004		7 738 095.22
* CDM	5 300 000.00	Hypothèque	Décembre 2004		5 300 000.00
Sûretés reçues	Néant				
Personnel de la société					
* Prêt achat de voiture					
* Prêt ameublement					
* Prêt divers					
* Prêt pour construction logement					
* Prêt El Koudia					
* Prêt logement Rachidia III					
* Prêt logement 3 Mars					
TOTAL					

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNEES OU REÇUS
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL AU 31 DECEMBRE 2005 (B9)**

(En Dhs)	2004	2005
Engagements donnés		
* Avals et Cautions		
- Douanes	NEANT	NEANT
- Fournisseurs(y compris crédits documentaires)		
TOTAL	0	
Engagements reçus		
* Avals et Cautions		
* Banques		
- crédits documentaires		
- Emprunts	NEANT	NEANT
- Divers (douanes + fournisseurs)		
* Fournisseurs		
* Clients		
* Autres engagements reçus		
TOTAL	0	

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL AU 31.12.2005 (EN DHS)

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortis- sement du bien	Cumul des exercices préc édents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant		d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							à payer			
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
JCB élévateur	15/02/2001	48	548 000,00	10 Ans	621 952,13	8 948,95	0,00	0,00	5 480,00	ATTIJARI 2591
2 Nacelles	05/02/01	48	2 302 149,00	10 Ans	2 615 008,42	37 626,02	0,00	0,00	23 021,00	ATTIJARI 2614
CLIO	25/02/2001	36	100 751,66	4 Ans	117 172,20	0,00	0,00	0,00	1 007,52	CDML 4685
Grue OMEGA	05/06/2001	48	384 000,00	10 Ans	411 080,99	31 380,25	0,00	0,00	3 840,00	ATTIJARI 2904
Grue FAUN	05/07/2001	48	1 938 065,00	10 Ans	2 075 287,80	193 050,00	0,00	0,00	19 683,56	ATTIJARI 2903
SCENIC	05/08/2001	36	158 620,67	4 Ans	176 993,88	0,00	0,00	0,00	1 586,21	CDML 5022
LAND ROVER	05/10/2001	36	220 000,00	4 Ans	247 887,84	0,00	0,00	0,00	2 200,00	CDML 5094
SCENIC	05/11/2001	48	158 620,00	4 Ans	150 593,62	39 629,90	0,00	0,00	1 586,21	CDML 5194
COMPRESSEUR	25/10/2001	48	270 000,00	5 Ans	263 082,30	60 711,30	0,00	0,00	2 700,00	CDML 5180
TOYOTA HZJ 105	25/10/2001	48	361 273,17	4 Ans	352 017,12	81 234,72	0,00	0,00	3 612,00	SOGLEASE 22245
Suzuki Ignis	31/12/2002	48	127 500,00	4 Ans	72 649,75	34 871,88	31 965,89	0,00	1 275,00	SALAFIN LOA19372
MAT INFORMATIQUE	25/04/2002	48	471 416,00	7 Ans	388 670,70	141 334,80	35 333,70	0,00	4 714,16	CDML 5231
TOYOTA HDJ 100	10/07/2002	48	649 817,20	4 Ans	421 941,00	168 776,40	84 388,20	0,00	5 428,00	CHAABI 1035.01
TOYOTA PU 4x2	10/07/2002	48	143 901,00	4 Ans	109 349,10	43 739,64	21 869,82	0,00	1 439,01	CHAABI 1035.02
2 Renault Kangoo	25/08/2002	48	181 688,70	4 Ans	133 461,48	55 225,44	32 214,84	0,00	1 816,89	CHAABI 1035.03
2 PALIO	05/07/2002	48	191 225,80	4 Ans	143 328,00	57 331,20	28 665,60	0,00	1 912,26	SOGLEASE 24411
1 NISSAN	05/07/2002	48	221 728,00	4 Ans	166 190,10	66 476,04	33 238,02	0,00	2 217,28	SOGLEASE 24412
4 NISSAN	05/07/2002	48	567 416,00	4 Ans	425 291,10	170 116,44	85 058,22	0,00	5 674,16	SOGLEASE 24413
LEASEBACK	05/03/2002	48	7 000 000,00	10 Ans	5 946 213,42	2 098 663,56	349 777,26	0,00	70 000,00	SOGLEASE 23014
NISSAN PICK UP 4X2	15/12/2002	36	122 927,32	4 Ans	101 501,54	51 392,85	51 392,85	0,00	0,00	SALAFIN 25606
5 TRACTEURS MAN + 10 BENNES	15/11/2003	48	5 250 000,00	4 Ans	1 802 752,00	1 482 908,90	1 545 216,00	1 287 680,00	52 500,00	WAFABAIL 113630
5 CAMIONS MAN	05/12/2003	48	3 200 000,00	4 Ans	1 020 333,08	941 845,92	941 845,92	863 358,76	32 000,00	WAFABAIL 113962
10 TRACTEURS MAN	01/12/2003	48	8 600 000,00	4 Ans	2 739 100,00	2 528 400,00	2 528 400,00	2 317 700,00	86 000,00	ML 3007910
LOT2	01/01/2004	48	4 887 004,36	4 Ans	1 452 684,00	1 452 684,00	1 452 684,00	1 452 684,00	48 870,00	ML3007920
10 BENNES MARREL	01/06/2004	48	2 040 000,00	4 Ans	922 235,00	415 260,00	415 260,00	588 285,00	20 400,00	ML 04060710
5 MAN 8X4 + 5 B										ML 04060710

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE
2003 (C2)

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER

En dirhams	2003
* Report à nouveau	-9 783 367.24
* Résultats nets en instance d'affectation	
* Résultat net de l'exercice	-506 112.31
* Prélèvements sur les réserves	
* Autres prélèvements	9 900 000
TOTAL A	-389 479.55

B. AFFECTATION DES RESULTATS

En dirhams	2003
* Réserve Légale	
* Autres réserves	
* Tantièmes	
* Dividendes	
* Autres affectations	
* Report à nouveau	-389 479.55
TOTAL B	-389 479.55

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE
2004 (C2)

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER

En dirhams	2004
* Report à nouveau	-389 479.55
* Résultats nets en instance d'affectation	
* Résultat net de l'exercice	1 845 722.65
* Prélèvements sur les réserves	
* Autres prélèvements	
TOTAL A	1 456 243.10

B. AFFECTATION DES RESULTATS

En dirhams	2004
* Réserve Légale	36 400
* Autres réserves	
* Tantièmes	
* Dividendes	
* Autres affectations	1 400 000
* Report à nouveau	19 843.10
TOTAL B	1 456 243.10

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE **2005 (C2)**

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER

En dirhams	2005
* Report à nouveau	19 893.10
* Résultats nets en instance d'affectation	750 535.44
* Résultat net de l'exercice	
* Prélèvements sur les réserves	
* Autres prélèvements	
TOTAL A	770 428.54

B. AFFECTATION DES RESULTATS

En dirhams	2005
* Réserve Légale	37 526.77
* Autres réserves	
* Tantièmes	
* Dividendes	
* Autres affectations	
* Report à nouveau	732 901.77
TOTAL B	770 428.54

DATATION DES EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION * Date de clôture : 31 Décembre 2005 * Date d'établissement des états de synthèse :	
II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE AVANT LA lière COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	Néant

TABLEAU DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2005

Nom. prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant du capital		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
MEDIACO S.A	150. Bd Grawitz 13016 Marseille	15589	0	100	0	0	0
MEDIACO TECHNIQUE	12 Rue de l'industrie Hoerd	14398	0	100	0	0	0
AFRIQUE LEVAGE	Angle avenue TAN TAN et rue de liban tanger	0	99 987	100	9 998 700.00	9 998 700.00	9 998 700.00
MAYET NICOLAS	63 Bd la grande ceinture Casablanca	4	4	100	400.00	400.00	400.00
FRANQUIN MAURICE	2 Bd Abouzaid Bakkali Casablanca	2	2	100	200.00	200.00	200.00
FRANQUIN LYDIA	2 Bd Abouzaid Bakkali Casablanca	2	2	100	200.00	200.00	200.00
HERVE TICHADELLE	124 Rue Chorras 13007	1	1	100	100.00	100.00	100.00
VERNAZZA	136 Rue Cmdt ROLLAND Marseille	4	4	100	400.00	400.00	400.00
	Total	30 000.00	100 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00

Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10. L'entreprise doit déclarer tous les participants du capital.
Dans les autres cas. il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.